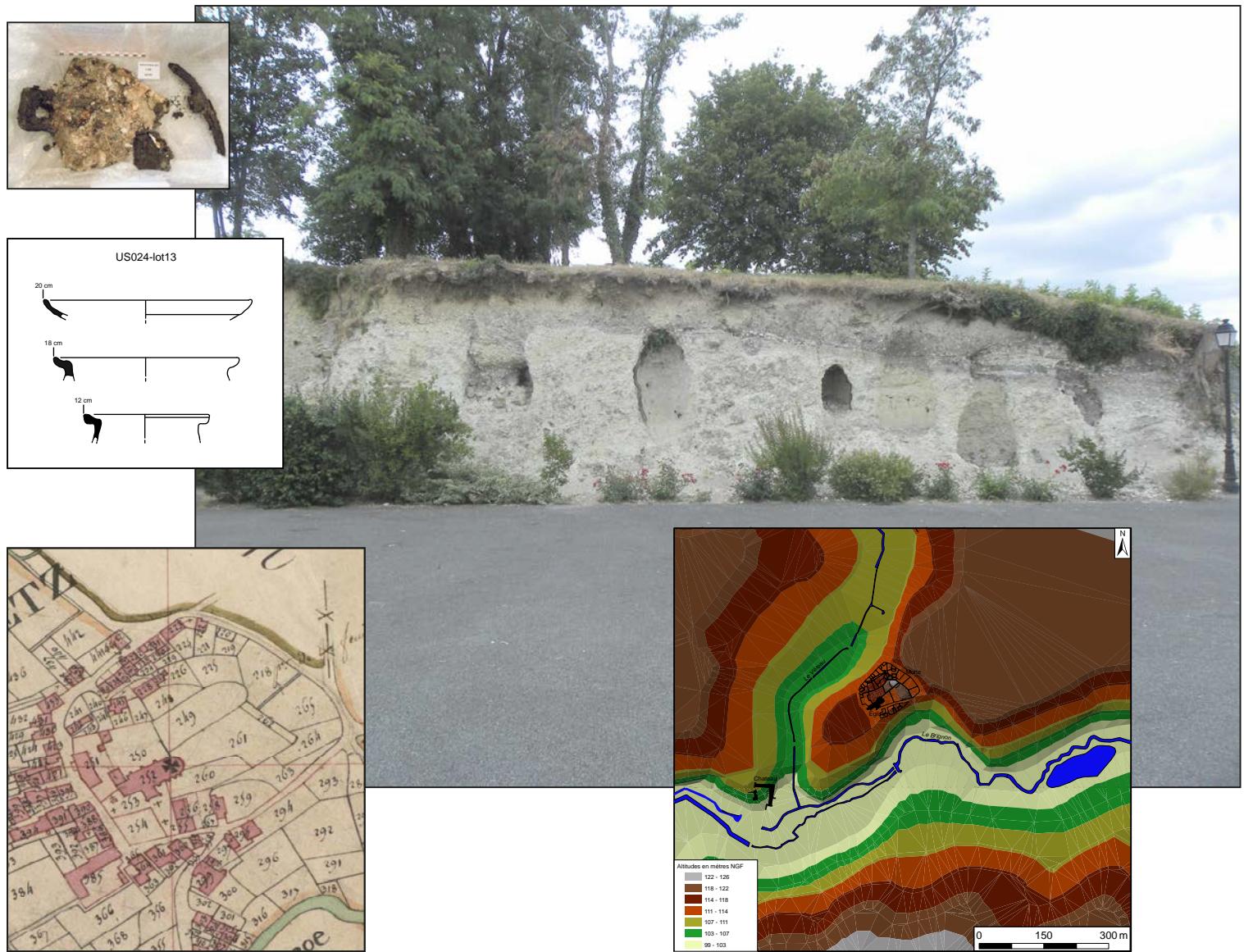


Betz-le-Château

Région Centre, Indre-et-Loire

INSEE : 37026

“La Motte Castrale”



Samuel Riou et Flore Marteaux

*Rapport de diagnostic archéologique
correspondant à l'arrêté de prescription n° 10/0043 du 27/01/2011
Février 2012*



Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire
Conseil général
Hôtel du département
37927 Tours Cedex 9



BETZ-LE-CHÂTEAU

INSEE : 37026

« LA MOTTE CASTRALE »

(Région Centre, Indre-et-Loire)

PAR SAMUEL RIOU ET FLORE MARTEAUX

RAPPORT DE DIAGNOSTIC (30 juin – 06 septembre 2011)
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N°11/0043 DU 27 JANVIER 2011

RIOU, MARTEAUX 2012

– RIOU SAMUEL ET MARTEAUX FLORE – BETZ-LE-CHATEAU, « LA MOTTE CASTRALE » (INDRE-ET-LOIRE) –
RAPPORT DE DIAGNOSTIC RÉALISÉ DU 30 JUIN AU 06 SEPTEMBRE 2011, CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-
LOIRE, SRA CENTRE, ORLÉANS.

SECTION I

SOMMAIRE

SECTION I	p.01
SOMMAIRE	p.02
FICHE SIGNALÉTIQUE	p.03
MOTS CLEFS – PROGRAMME	p.04
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	p.05
BILAN SCIENTIFIQUE	p.06
LOCALISATION DE L'OPERATION	p.07
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
ARRETE DE PRESCRIPTION	p.09
ATTRIBUTION DU DIAGNOSTIC	p.13
PROJET DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE	p.14
ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET	p.15
ARRETÉ DE DÉSIGNATION	p.16
SECTION II	p.17
1. PRÉSENTATION	p.18
1.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	p.18
1.2 OBJECTIFS ET MÉTHODE	p.18
1.3 CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION	p.18
1.4 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE	p.18
1.5 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	p.18
2. RÉSULTATS DE L'OPERATION	p.24
2.1 L'ANALYSE STRATIGRAPHIQUE	p.25
2.2 RESTITUTION DE LA MOTTE CASTRALE	p.27
2.3 RESTITUTION DES FOSSES	p.28
2.4 L'OCCUPATION DU SITE	p.30
2.5 REPERCUSSIONS SUR L'HISTOIRE DU SITE	p.31
2.6 HISTORIOGRAPHIE ET ETAT DE LA RECHERCHE	p.32
2.7 COMPARAISONS	p.34
3. CONCLUSION	p.36
4. BIBLIOGRAPHIE	p.40
SECTION III	p.43
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES UNITES STRATIGRAPHIQUES	p.44
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES FAITS	p.52
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DU MOBILIER	p.54
ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	p.56
ANNEXE 5 : IDENTIFICATION DE LA FAUNE (<i>Olivier Talluault</i>)	p.61
FIGURES	
LISTE DES FIGURES	p.63
FIGURES	p.64

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de prescription | 11/0043 du 27 janvier 2011

Identité du site			
Région :	Centre		
Département :	Indre-et-Loire		
Commune :	Betz-Le-Château		
Code INSEE :	37026		
Lieu-dit ou adresse :	« rue et place de l'église »		
Dates de réalisation	Du 30 juin au 06 septembre 2011		
Cadastre	Commune	Section(s) :	Parcelle(s) :
	Betz-Le-Château	A	401p et 402p
Coordonnées RGF_1993_Lambert, zone 6 :	X : de 1541850,332 à 1541733,711	Y : de 6201114,508 à 6201202,79	Z : entre 113 et 124 m NGF

Opération archéologique			
Nom du titulaire	RIOU Samuel		
Organisme de rattachement	Conseil Général d'Indre-et-Loire		
Raison de l'urgence	Construction d'un mur de protection contre les éboulements de la motte castrale		
Maître d'ouvrage des travaux	Mairie de Betz-Le-Château		
Surface de prescription d'aménagement :	110 m ²		
Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique	Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire		
Problématique de la recherche : L'objectif est le relevé et l'analyse des coupes de la motte castrale, ainsi que la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation lors de la construction du mur de protection.			

Rapport d'opération	
Nombre de volumes :	1
Nombre de pages :	89 pages
Nombre de figures :	26 figures

MOTS-CLEFS - PROGRAMME

Chronologie

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
- Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Édifice public | <input type="checkbox"/> Abri | <input type="checkbox"/> Mobilier | <input type="checkbox"/> Études annexes |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux | <input type="checkbox"/> Mégalithe | <input type="checkbox"/> Indus. lithique | <input type="checkbox"/> Géologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Artisanat aliment | <input type="checkbox"/> Indus. osseuse | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Argile : atelier | <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Struc. funéraire | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgie | <input type="checkbox"/> Végétaux | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Voirie | <input type="checkbox"/> Artisanat | <input type="checkbox"/> Faune | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Puits | <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Habitat rural | <input type="checkbox"/> Autre | <input checked="" type="checkbox"/> Métal | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Villa | | <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | | <input checked="" type="checkbox"/> Outil | <input type="checkbox"/> Céramique |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | | <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> Métaux |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme | | <input type="checkbox"/> Habillement | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Maison | | <input type="checkbox"/> Trésor | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine | | <input type="checkbox"/> Monnaie | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Foyer | | <input type="checkbox"/> Verre | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fosse | | <input type="checkbox"/> Mosaïque | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fossé | | <input type="checkbox"/> Peinture | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Trou de poteau | | <input type="checkbox"/> Sculpture | |
| <input type="checkbox"/> Sépulture | | <input type="checkbox"/> Inscription | |
| <input type="checkbox"/> Grotte | | <input checked="" type="checkbox"/> TCA | |

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques	
DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU (Conservateur régional) Aurélie SCHNEIDER (Conservateur du Patrimoine) Viviane AUBOURG (Carte archéologique)
SADIL	Samuel RIOU (Responsable scientifique)
Terrain	
Terrain : fouille / relevés / enregistrement	Flore MARTEAUX (Sadil), Stéphanie PHILIPPON (Sadil), Samuel RIOU
Topographie	Eric MONDY (CG-37, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art) Vincent HIRN (Sadil) Flore MARTEAUX
Rapport de diagnostic	
Interprétations / rédaction / réalisation	Flore MARTEAUX, Samuel RIOU
Inventaires (mobilier, photographies, saisies dans le SGBD du SADIL)	Flore MARTEAUX, Samuel RIOU
Infographie	Flore MARTEAUX, Samuel RIOU
SIG	Flore MARTEAUX, Samuel RIOU
Identification de la céramique	Philippe HUSI (LAT), Jérôme BOUILLON (INRAP)
Identification de la faune	Olivier TALLUAULT (archéozoologue)
Intervenants administratifs	
DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU (Conservateur régional) Aurélie SCHNEIDER (Conservateur du Patrimoine)
Conseil général d'Indre-et-Loire	Pierre GUINOT-DELERY (Directeur général des services)
SADIL	Matthieu GAULTIER, Claudine DESSERRE
Aménageur	
Mairie de Betz-Le-Château	Andrée SCHULER (Maire)

BILAN SCIENTIFIQUE

La construction d'un parking à Betz-le-Château en 1961, a entamé une partie des vestiges d'une motte castrale conservée derrière l'église. Les travaux ont été d'ampleur et ont créé des coupes, dans la stratigraphie archéologique et dans le substrat, atteignant jusqu'à six mètres de hauteur. Cinquante ans après, pour pallier aux effondrements qui menacent, la mairie a proposé la construction d'un muret de protection.

C'est dans ce cadre qu'un diagnostic a été prescrit ; pour prévenir toute découverte fortuite lors du creusement des fondations du mur. Mais l'investigation archéologique ne s'est pas arrêté à une simple surveillance des tranchées ; il s'agissait également d'étudier les coupes conservées et de proposer les premières hypothèses de l'occupation du site.

Les structures observées appartiennent bien aux vestiges de l'installation et de l'occupation d'une motte castrale : un grand fossé défensif cloisonne deux secteurs, séparés par un fossé plus restreint, et composés, au nord, d'une motte artificielle et au sud, d'une basse-cour englobant, au moins, une aire d'ensilage. Aucune autre occupation n'a été découverte, la présence de structures datant du début de l'époque gallo-romaine est simplement suggérée par une petite dizaine de tessons résiduels.

Le petit village de Betz, juché sur un éperon naturel, a un patrimoine archéologique important : à un kilomètre à l'est, l'éperon naturel de La Châtre a été interprété comme un *oppidum* potentiel de la cité des Turons. Un peu plus près mais toujours à l'est, dans le cimetière actuel, une nécropole à crémation du début de l'époque gallo-romaine a été en partie fouillée à la fin des années 1980. A l'ouest, des sarcophages mérovingiens ont peut-être été découvert dans les années 1950. Au centre, l'église conserve des élévations du 12^e siècle mais son vocable, dédié à Saint-Etienne, indique une fondation mérovingienne ou carolingienne. Longtemps considéré comme un *vicus* par la lecture erronée de la légende d'une monnaie mérovingienne, le statut du village n'en reste pas moins important au cours du premier Moyen-Age : il a, en effet, été un chef-lieu de viguerie de l'administration carolingienne. Depuis la fin des années 1980, la butte installée au milieu du bourg est considérée comme une motte castrale ; elle est vraisemblablement l'œuvre des seigneurs de Betz, dont le premier connu, Gilles, est mort en 1037. En contrebas de l'éperon, à l'ouest du village, un château médiéval a abrité, avant 1350, le reste de la lignée des seigneurs de Betz dont l'un d'entre eux fut chambellan du roi au 15^e siècle.

Les vestiges de la motte ont été en partie retrouvés dans les coupes : elle a été fabriquée artificiellement, en deux phases principales, sur l'éperon calcaire dont le sommet est presqu'horizontal. La première phase est constituée par le remblai provenant du creusement contemporain des fossés adjacents. La seconde phase correspond à un apport de terre exogène, récupérée à une centaine de mètres plus à l'est. La motte devait correspondre à un tertre tronconique large, à sa base, d'une trentaine de mètres, et haut d'une dizaine de mètres. Au sommet de la motte, une tour en bois ou en pierre constituait la demeure seigneuriale. Dans la basse-cour, une batterie de six silos a été retrouvée dans les coupes mais il devait également exister des bâtiments. La motte et sa basse-cour septentrionale ont été installées à l'est du village primitif afin de barrer efficacement l'éperon. Elles étaient englobées dans une enceinte plus vaste qui entourait également une seconde basse-cour à l'ouest. Celle-ci regroupait la moitié orientale de l'ancien village, avec notamment l'église, le cimetière et sans doute les bâtiments de la viguerie. À l'ouest et à l'est, l'enceinte était renforcée par un large fossé. Au sud et au nord, l'escarpement des versants suffisait à la défense.

La stratigraphie et le mobilier ont démontré une occupation très brève de ce complexe : entre la fin du 10^e siècle et la deuxième moitié du 11^e siècle. Après, le site, qui n'a pas été réutilisé depuis, semble avoir été abandonné. En fait, il ne s'agit pas vraiment d'un abandon car la motte a sans doute été entretenue : à la fois, comme symbole supplémentaire du pouvoir féodo-vassalique des seigneurs mais également parce qu'elle permettait encore le contrôle d'une des routes traversant la seigneurie. C'est d'ailleurs certainement la volonté d'une meilleure maîtrise des accès qui est à l'origine de la construction du château en pierre, à proximité de la rivière en contrebas du village, sur la route de Loches au Grand Pressigny.

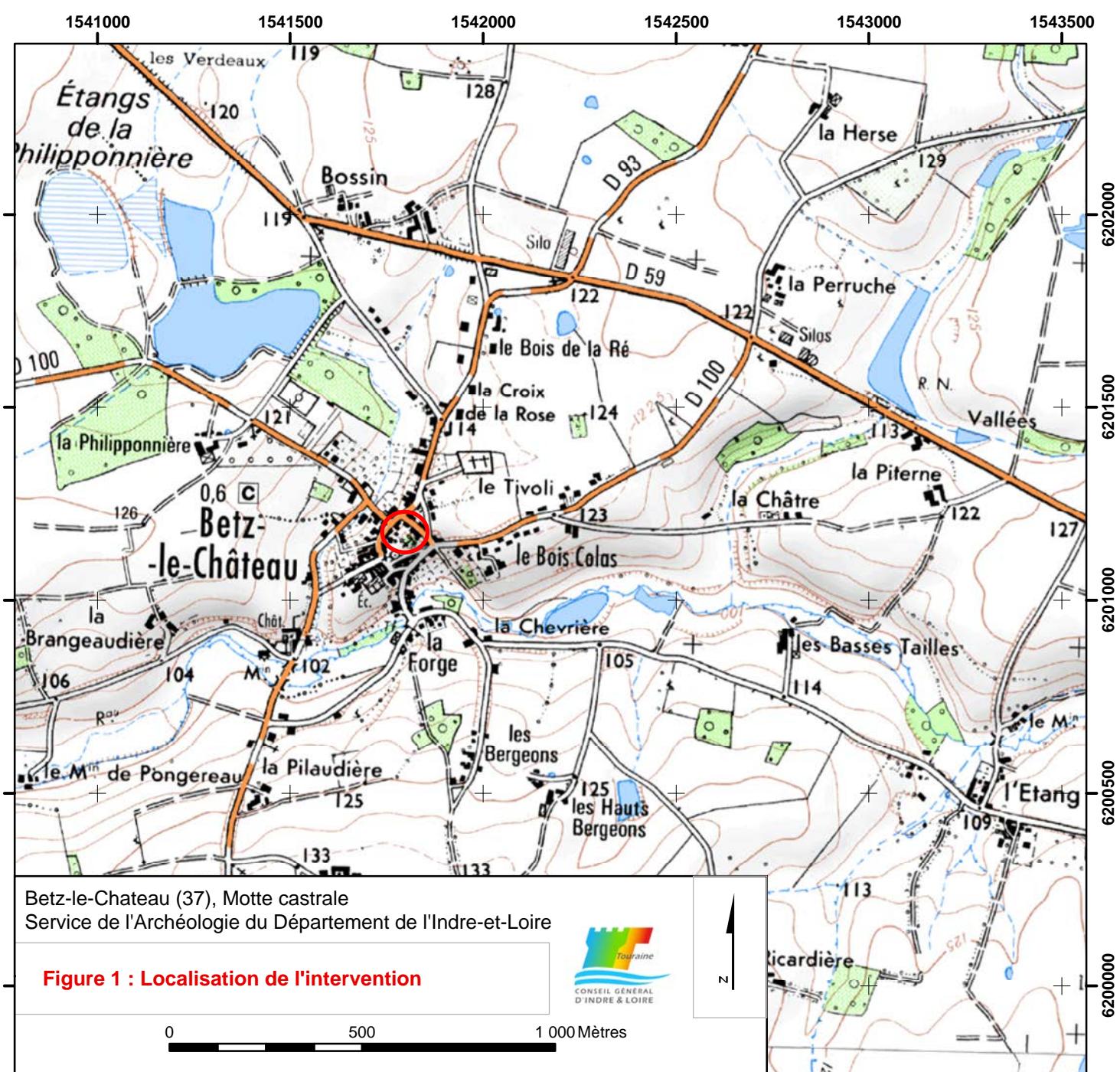
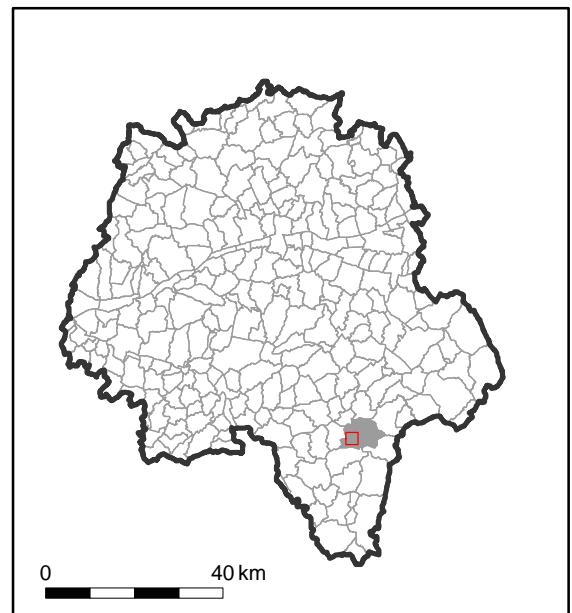
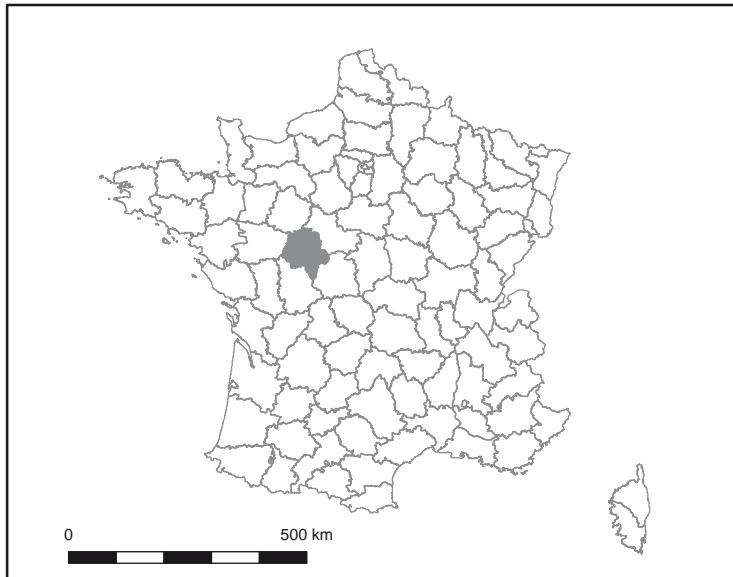


Figure 1 : Localisation de l'intervention

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFECTURE DE LA REGION CENTRE



ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 11/0043 du 27 janvier 2011

Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet de construction d'un mur de soutènement
place et rue de l'église à Betz-le-Château (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

Vu la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 10-313 du 30 décembre 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Claude Van Dam, directeur régional des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de demande de permis d'aménager n° PA370261030007, déposé auprès de la commune de Betz-le-Château (Indre-et-Loire) le 21 décembre 2010 par la commune de Betz-le-Château, relatif au projet de construction d'un mur de soutènement place et rue de l'église à Betz-le-Château (Indre-et-Loire), sur des terrains cadastrés A 401p et 402p, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 11 janvier 2011 ;

Considérant la localisation du projet à l'emplacement de la motte castrale de Betz-le-Château, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de construction d'un mur de soutènement portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : BETZ-LE-CHÂTEAU

Localisation : place et rue de l'église

Cadastre : A 401p et 402p

Emprise : 110 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique. Il devra prendre en compte l'ensemble des travaux archéologiques de terrain réalisés à ce jour sur la commune.

Le diagnostic sera réalisé sous forme d'un relevé de la coupe existante et de la surveillance des travaux de terrassement

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération, qui sera un archéologue médiéviste, informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la commune de Betz-le-Château, à la direction départementale des territoires d'Indre-et-Loire, au conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 27 JAN. 2011

Pour le préfet de la région Centre
et par délégation
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Jean-Claude VAN DAM

Destinataires :
Commune de Betz-le-Château
DDT d'Indre-et-Loire
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap

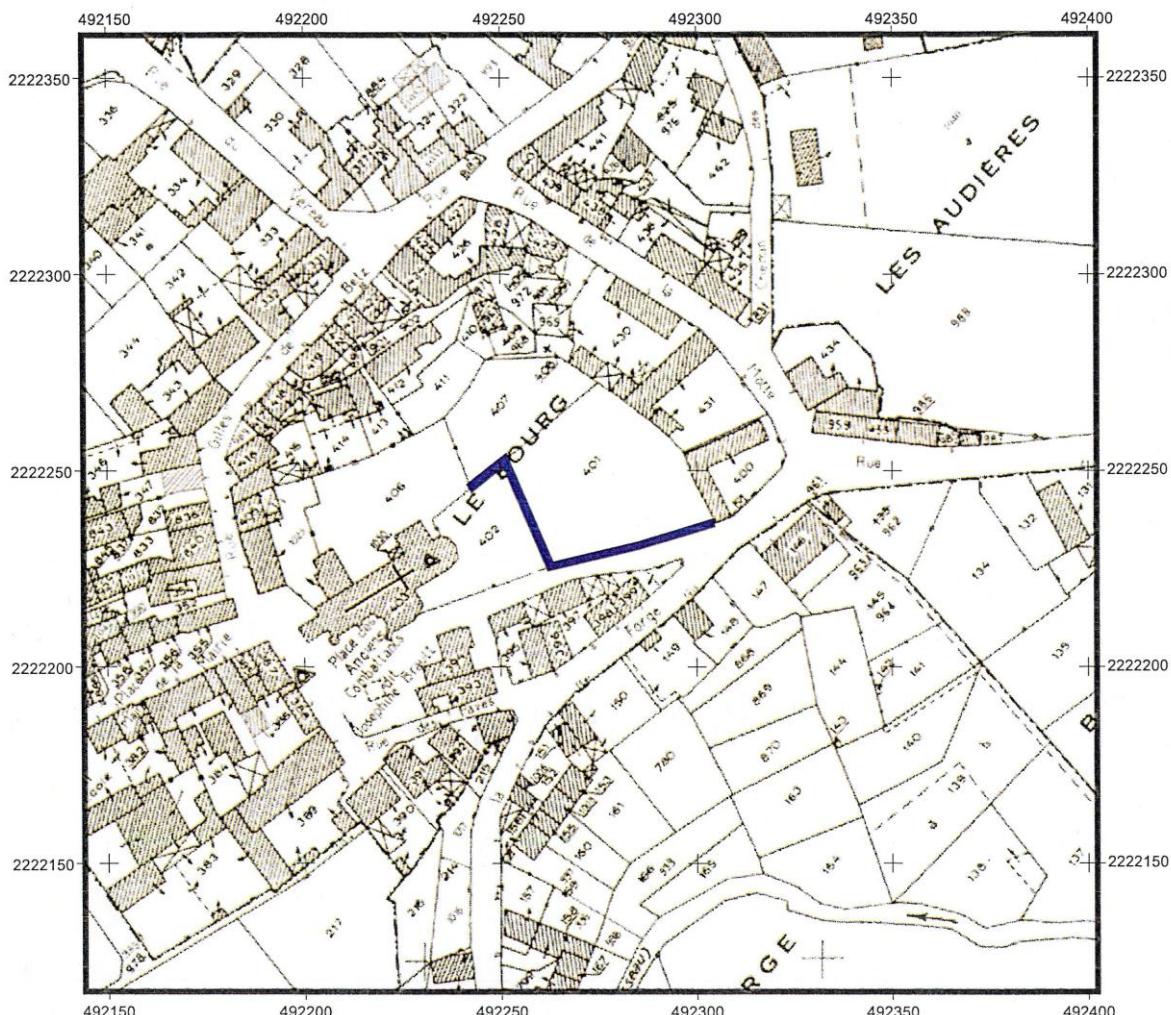


Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Betz-le-Château (Indre-et-Loire) "Le Bourg"

Projet de construction d'un mur de soutènement
place et rue de l'église

Plan annexé à l'arrêté de prescription
de diagnostic archéologique n° 11/0043



1:1500

OA 9224

Sources graphiques : ©Direction générale des Finances publiques,
extrait du plan cadastral informatisé

Source de données : Base de données Patriarche
D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux/ édition janvier 2011



PREFECTURE DE LA REGION CENTRE



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre
Service régional de l'archéologie

Téléphone 02 38 78 85 41
Télécopie 02 38 78 12 95

Affaire suivie par
Aurélie Schneider
aurelie.schneider@culture.gouv.fr
Poste
02 38 78 85 34
Références
11/AS/FD/O85

6 rue de la Manufacture
45043 ORLEANS Cedex
Téléphone 02 38 78 85 00
Télécopie 02 38 78 85 99
www.draccentre.culture.gouv.fr

Orléans, le **17 FEV. 2011**

Madame le Maire de Betz-le-Château
Hôtel de Ville
7, place de la Mairie
37600 BETZ-LE-CHÂTEAU

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : PA370261030007

Commune : BETZ-LE-CHÂTEAU

Localisation : place et rue de l'Eglise

Projet : construction d'un mur de soutènement

Arrêté : n° 11/0043 du 27 janvier 2011

Madame le Maire,

Conformément à l'article 27 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU

Commune de BETZ-LE-CHATEAU (37) « Place de l'église »

**Projet de diagnostic
Relatif à la prescription n° 11/0043 du 27 janvier 2011**

Contexte de l'intervention

La réalisation d'un parking, en 1961, derrière l'église paroissiale de Betz-le-château a éventré une partie de la motte castrale conservée au cœur du village. La coupe de la motte, laissée à l'air libre depuis cette période, menace désormais de s'effondrer. La Mairie projette la construction d'un mur de terrasse pour contenir les terres de celle-ci. Ces travaux nécessitent la réalisation d'un diagnostic archéologique permettant un relevé de la coupe de la motte et une surveillance des creusements des fondations du mur de terrasse.

Objectifs scientifiques de l'intervention

- Relever et analyser la stratigraphie de la coupe de la motte féodale avant qu'elle soit masquée par le mur de terrasse,
- Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques de cette coupe et de ceux éventuellement découverts lors de la réalisation de l'aménagement,
- Procéder à une étude documentaire et à la recherche de plans anciens sur la motte.

Modalités d'exécution

Le diagnostic se fera sous la forme d'une surveillance archéologique portant sur la totalité de l'emprise des travaux projetés.

Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaborée grâce à la Carte Archéologique Nationale et sera complétée par une étude documentaire.

Moyens humains et techniques

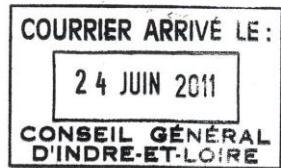
La surveillance sera réalisée par deux archéologues, l'équipe sera renforcée en tant que de besoin pour la fouille et le relevé des structures archéologiques.

Les terrassements seront réalisés par l'entreprise chargée des travaux.

Les travaux débuteront en juillet 2011.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, le 21/06/2011

Direction régionale
des affaires culturelles



Conseil Général d'Indre-et-Loire
Direction générale adjointe vivre ensemble
Direction archives archéologie et
documentation

Place de la Préfecture
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie
Schneider
Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95

11/AS/AB1080

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0043 du 27/01/2011, j'accuse réception à la date du 16/06/2011 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2011-092-BC/CD concernant le dossier :

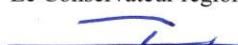
Département : Indre-et-Loire

Commune : BETZ-LE-CHATEAU

Lieu-dit / Adresse : Place et rue de l'Eglise

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional l'archéologie,


Laurent BOURGEAU.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 11/0043 du 27 janvier 2011

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 11/0351

11/AS/AB1082

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0043 en date du 27 janvier 2011

ARRETE

Article 1er

Monsieur Samuel RIOU, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : BETZ-LE-CHATEAU

Localisation : Lieu-dit Placee et rue de l'Eglise

Parcelles : A 401p et 402p

N° Site : 37.026.034.AH

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le

22 JUIN 2011

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU.

Destinataires : Intéressé, opérateur

SECTION II

1- PRÉSENTATION

1.1- CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

En 1961, un parking a été creusé juste derrière l'église du village de Betz-Le-Château, à l'endroit d'une ancienne motte castrale encore en élévation. Les travaux ont été d'ampleur et ont largement entamé les niveaux archéologiques et le substrat naturel. Les coupes géologiques et archéologiques qui en résultent atteignent par endroits six mètres de hauteur et menacent désormais de s'effondrer. En réaction, la Mairie a monté le projet de construction d'un mur de protection au pied des talus. Etant donné l'importance stratigraphique de ces coupes et le contexte archéologique important du village, un diagnostic archéologique a été prescrit (prescription n°11/0043 du 27 janvier 2011). Il a été pris en charge par le service de l'archéologie du Conseil Général d'Indre-et-Loire et ce rapport présente le résultat des investigations archéologiques (figure 1 et 2).

1.2- OBJECTIFS ET MÉTHODE

Deux objectifs ont été définis pour cette intervention. Il s'agissait, dans un premier temps, d'obtenir le maximum d'informations archéologiques sur les vestiges visibles : un relevé micro-topographique de la motte a été réalisé (figure 3) et les coupes ont été rafraîchies, à partir d'une échelle, afin de dessiner la stratigraphie au 1/20^e.

Dans un second temps, les travaux de construction du mur nécessitaient la réalisation d'une tranchée de fondation continue, longeant les coupes sur une centaine de mètres environ. Le creusement de cette tranchée, large d'une cinquantaine de centimètres et profonde d'environ 80 centimètres, a été surveillé afin de prévenir toute destruction de vestiges.

L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire (voir section III : annexes 1-4).

L'emprise des faits archéologiques et les plans réalisés ont été géoréférencés dans le S.I.G. du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

1.3- CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

L'opération sur le terrain a duré neuf jours, répartis entre le 30 juin et le 6 septembre 2011. Une première phase d'intervention a été allouée au relevé micro-topographique de la motte, une seconde a été prévue pour le relevé des coupes, et une troisième pour la surveillance du creusement du mur de protection.

1.4- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Betz-le-Château est une commune située à l'entrée de la pointe sud de l'Indre-et-Loire, dans le canton du Grand-Pressigny à une dizaine de kilomètres au sud-est de Ligueil. Le village a été installé sur un éperon naturel, d'orientation sud-ouest / nord-est, façonné au sud par le Brignon et au nord par le Véreau (figure 4). La dénivellation entre le plateau et le fond des vallées atteint par endroits une vingtaine de mètres. Les ruisseaux ont traversé les formations secondaires du Sénonien et du Turonien constituées respectivement d'argiles à silex (As) et de tuffeau jaune de Touraine (C3c).

1.5- CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Le plan le plus ancien connu date de 1766 et représente une partie des bois détenus par la collégiale Saint-Martin de Tours sur le territoire de Betz (ADIL G568), à environ 5 kilomètres au nord-est du bourg. Selon la tradition, les moines de Saint-Martin ont obtenu, directement de Charlemagne, au 8^e siècle, une grande partie des terres de la commune actuelle et notamment le bois des Clairets (deux bornes toujours présentent dans ce bois délimitent les possessions de l'abbaye au 16^e siècle : 37026008AH). Pour le village, le plan le plus ancien correspond au cadastre de 1813 (figure 5 et 6).

La mention la plus ancienne provient du cartulaire de l'abbaye de Cormery (n°27) dans lequel un certain Mainard donne à l'abbaye

une possession qu'il détient dans la viguerie de Betz (*in vicaria becinese*) en 868.

Les sources sont donc peu nombreuses mais on peut, pour comprendre l'histoire de Betz-le-Château, s'appuyer sur une douzaine d'articles et notices, et sur les données de la Carte Archéologique de la région Centre (Base de données « Patriarche¹ ») (figure 7).

Trois sites principaux dominent le paysage historique de Betz-le-Château : d'abord le bourg, formé sur un éperon rocheux, et qui conserve en son milieu, derrière l'église, la motte castrale sujette à prescription (37026002 AH) ; ensuite le château médiéval situé en contrebas du village (37026004 AH) ; et enfin un éperon naturel (La Châtre) barré de deux fossés et d'un rempart de terre (37026022 AP et 37026003 AH).

En analysant les publications, il est possible de définir trois périodes dans l'historiographie du village. La première période a durablement marqué les esprits et correspond aux écrits des membres de la Société Archéologique de Touraine de la fin du 19^e siècle. Ils laissent transparaître une histoire plutôt archétypale organisée autour de deux mythes principaux : celui d'un passé glorieux celtique matérialisé par les deux éperons naturels (le bourg et le lieu-dit La Châtre) interprétés comme des *oppida* gaulois ; et celui d'un *vicus* important se transformant en une seigneurie médiévale autonome dans une région pourtant proche, au 11^e siècle, des grands conflits entre le comte de Blois et le comte d'Anjou.

La seconde période est représentée par la publication de notices dans plusieurs inventaires et dictionnaires archéologiques régionaux au cours du 20^e siècle, de 1930 (Ranjard 1930) à 1987 (Couderc *et al.* 1987). Il s'agit d'une période de répétition des faits les plus connus sans que de nouvelles découvertes permettent une réelle critique des sources. Un seul article échappe au registre de la simple notice, celui d'André Montoux sur le château médiéval (Montoux 1977).

La troisième période est plus fructueuse, elle est caractérisée par la publication de nouvelles données archéologiques et d'une relecture architecturale des trois principaux sites du village. Deux membres du Service Régional de l'Inventaire sont à l'origine de ces

travaux : d'abord Marie-Pierre Feuillet qui fut responsable de la fouille d'une nécropole gallo-romaine au cœur du cimetière actuel (Feuillet 1987) ; et ensuite Marie Bardisa qui a recensé et étudié l'ensemble du bâti ancien sur le canton du Grand-Pressigny (Bardisa 1997 : 29-71 et 164-173).

Les auteurs des deux dernières périodes ont essayé de nuancer les propos de la première génération sans toutefois y parvenir complètement. Certaines erreurs ont été reproduites jusqu'en 1997 et se retrouvent encore dans les différentes présentations historiques consultables sur Internet ou à l'Inventaire Général. Il faut préciser, à leur décharge, que les informations permettant d'infirmer certaines propositions du 19^e siècle viennent à peine d'être publiées ; et ceci dans des synthèses historiques menées à l'échelle du département où Betz-Le-Château n'apparaît que brièvement (Zadora-Rio 2008, Laruaz 2009).

La période préhistorique

Sur la commune de Betz-Le-Château, vingt-quatre sites ont été enregistrés dans la Carte Archéologique régionale pour les périodes préhistoriques. Il s'agit, pour la quasi totalité, de découvertes fortuites d'outillage lithique ou d'objets isolés (22 sites). Cinq d'entre eux ont été interprétés comme des ateliers de taille datés de la fin du néolithique au début de l'Age du bronze.

Parmi les deux sites restants, on notera la présence d'un enclos circulaire (37026019AP), aperçu, à l'extrême nord de la commune, au lieu-dit « Les Chevris », par un exploitant lors de la sécheresse de 1976.

Le dernier site correspond à l'éperon naturel de La Châtre. Il est situé à un kilomètre à l'est du bourg, et a été inventorié deux fois en Carte Archéologique, d'abord comme un éperon barré néolithique (37026022 AP), ensuite comme un *oppidum* gaulois (37026003AH). Ce classement dans la période préhistorique fait suite à la découverte de mobilier néolithique (Dubreuil-Chambardel 1923 : 100 et Couderc 1987 : 182). Ce site n'a pourtant pas été retenu pour cette période dans la synthèse récente sur la Préhistoire en Touraine réalisée par Jean-Claude Marquet : il a été classé dans la période gauloise (Marquet 2011 : 312), en accord avec l'ensemble des écrits anciens. En fait, pour la période néolithique, Jean-Claude Marquet mentionne surtout un autre éperon barré situé au

¹ Les éléments issus de cette base de données établissent un constat documentaire à la date de consultation et ne peuvent être considérer comme un état définitif.

« Murat », sur la commune voisine de Ferrières-Larçon. Ce site important est directement à l'ouest du village de Betz, à 3 kilomètres de distance (Marquet 2011 : 178-180).

La protohistoire

L'éperon naturel de La Châtre est surtout connu pour être un éventuel *oppidum* gaulois (37026003AH). Cette interprétation provient de la reconnaissance de deux larges fossés et d'un rempart fermant l'éperon rocheux du reste du plateau. Associé à ces structures, le nom du lieu-dit « La Piterne » (situé en retrait d'un des fossés) renforce l'hypothèse d'un système défensif doté d'une entrée protégée. Le site a été mentionné pour la première fois en 1863 par l'abbé Chevalier. A cette époque, l'auteur parle « d'un vaste camp retranché, nommé encore *Le Chatre (Castrum)*, de vingt-cinq à trente hectares de superficie, défendu sur deux flancs par l'escarpement des coteaux, et protégé du troisième côté par un rempart en terre de mille à douze cents mètres de développement ». Il l'attribue à l'armée romaine (Chevalier 1863 : 33). En 1869, L'abbé Chevalier et Gustave d'Espinay précisent que le plateau est défendu « par un large fossé et des parapets élevés de 2 à 3 mètres » et qu'un « petit retranchement carré, nommé la *Piterne* » pourrait permettre de « garder la porte ». A cette occasion, la datation de l'éperon est révisée et il s'agirait « plutôt d'un *oppidum* gaulois ». Depuis les différents auteurs répètent plus ou moins les mêmes informations : Gérard Cordier fait un bilan des publications antérieures à 1967 (Cordier 1967 : 42-43). En 1984, des substructions gallo-romaines et des tessons protohistoriques ont été découverts (Audin 2003 : 31-34 et Couderc 1987 : 182) ce qui pourrait renforcer l'hypothèse d'un *oppidum* réutilisé à la période gallo-romaine. Cependant les vestiges conservés et les arguments avancés ne semblent pas suffisants pour avérer définitivement la présence certaine d'un *oppidum* gaulois sur l'éperon de La Châtre. Ils n'ont en tous cas pas convaincu Jean-Marie Laruaz qui devant « l'indigence des informations » préfère considérer le site comme une hypothèse plausible (Laruaz 2009 : 189-190). Dans le cadre de sa thèse de doctorat, l'auteur a repris toutes les données concernant les *oppida* de la Cité des Turons et dresse une liste des sites certains. Selon les écrits anciens, de nombreux lieux en Touraine semblaient prétendre au titre d'*oppidum* (entre vingt et trente) mais simplement quatre d'entre eux ont été retenus définitivement ; deux sont

restés au stade de l'hypothèse, dont celui de La Châtre.

Le bourg de Betz-Le-Château a également été interprété comme un *oppidum* gaulois. Cela semble implicite quand, en 1863, l'abbé Chevalier décrit la découverte d'un fourneau gaulois « dans un escarpement de la motte [...] de deux mètres de diamètre, creusé simplement dans le roc » (Chevalier 1863 : 33) ou quand, la même année, Dom Dauxerré relate la découverte de pinces en fer « trouvées à une certaine profondeur dans le tumulus de Betz » (Dauxerré 1863 : 43). Cela est beaucoup plus explicite en 1869 quand l'abbé Chevalier qualifie d'*oppidum* « l'enceinte triangulaire défendue par deux vallons » et « par un fossé très profond, et de plus par une motte très élevée qui domine notablement le plateau » (Espinay, Chevalier 1869 : 20). Le terme d'*oppidum* et de *tumulus* sera utilisé pour le bourg et sa motte jusqu'en 1987 (Couderc 1987 : 181), date à laquelle Marie-Pierre Feuillet invalide cette hypothèse. Elle a en effet profité de la fouille d'une nécropole gallo-romaine dans le cimetière actuel, situé à 300 mètres au nord-est de la motte, pour faire quelques investigations sur celle-ci. Elle argumente plutôt pour la présence d'un établissement gallo-romain aux abords de la motte médiévale (Feuillet 1987a : 3-4, 14). Jean-Marie Laruaz va dans le même sens en 2009 (Laruaz 2009 : 189-190). De notre coté, nous pensons que la datation du fourneau et des pinces découverts au 19^e siècle a été orientée par l'hypothèse préjugée de l'*oppidum* et du *tumulus* gaulois : il peut tout autant s'agir de structures et mobilier médiévaux. On admettra cependant la découverte, lors de l'opération, de sept tessons de la fin de l'époque gauloise ou du début de l'Antiquité (1^{er} siècle av. J.C. – 1^{er} siècle ap. J.C.) sur le site de la motte.

On notera également qu'en 1895, Louis Bousrez fait don à la S.A.T. d'une monnaie gauloise en or qu'il a trouvé à Betz, dans un lieu non précisé (Bousrez 1895 : 65).

La période gallo-romaine

Selon toute vraisemblance, l'ancienne voie romaine menant d'Orléans à Poitiers passe par la pointe sud de la cité des Turons après avoir traverser le Berry. Cependant les auteurs ont des difficultés à la restituer exactement et certains proposent – sans doute influencés par l'hypothèse de l'*oppidum* de La Châtre – que celle-ci passe par Betz-le-Château. En 1946, Jacques Boussard a fouillé le tronçon d'une

voie empierrée au sud-ouest de Verneuil-sur-Indre (Boussard 1947 : 452-453). Il l'interprète comme la voie Orléans-Poitiers. Selon lui, après avoir traversé le Cher à Thésée, elle passerait en Touraine sur les communes de Chemillé-sur-Indrois, Sennevières, Saint-Jean-Saint-Germain, Verneuil-sur-Indre et Betz-Le-Château. Mais Jean-Mary Couderc n'est pas de cet avis et pense qu'elle passait plus à l'est, traversant le Brignon à Sainte-Julitte sur la commune de Saint-Flovier (Couderc 1987 : 182). Les chercheurs actuels restent très prudents dans la restitution des voies gallo-romaines de la cité des Turons et, pour celle qui nous concerne, seul un petit tronçon hypothétique (entre la Guerche et le Grand Pressigny) et deux franchissements de rivières (au Grand Pressigny et à Chemillé-sur-Indrois) ont été retenus dans l'Atlas Archéologique de Touraine (Seigne 2006, Courtois 2006).

Dans le village, on note la découverte ancienne d'un tronçon de colonnes à feuilles imbriquées qui a longtemps servi de bénitier et qui a été déposé au Musée de la Société Archéologique de Touraine (Bousrez, Lasteyrie 1894 : 395). On note aussi l'existence d'une cuve baptismale creusée dans un élément d'architecture gallo-romain qui a désormais disparu (Bousrez, Lasteyrie 1894 : 398).

L'élément principal permettant de conclure à une réelle occupation d'une partie de l'éperon naturel du village à cette époque, est la découverte dans les années 1980, d'une nécropole à crémations et à inhumations (37026001AH). En effet, les découvertes redondantes de mobilier gallo-romain (plus d'une trentaine de vases), dans le cimetière actuel, à l'occasion de la création de nouvelles concessions, ont fini par aboutir à la mise en place d'une fouille préventive en 1987. Elle a été dirigée par Marie-Pierre Feuillet de l'Inventaire Général (feuillet 1987a et b). Trois sépultures dont une tombe à crémation et deux inhumations en pleine terre ont été fouillées, une quatrième a été repérée. Le mobilier recueilli, en nombre important, date de la même époque que celui retrouvé de façon résiduel dans le village (1^{er} siècle av. J.C. – 1^{er} siècle ap. J.C.). Cette nécropole daterait donc du début de la période gallo-romaine et perdurerait peut-être jusqu'au 2^e siècle ap. J.C. Aucune trace de l'*ustrinum*, ou d'un habitat quelconque n'a été repérée.

Le problème du « vicus »

Parmi les légendes qui ont créé l'histoire de Betz, celle proposant le statut de *vicus* au

village, à l'époque mérovingienne, a été particulièrement tenace. L'hypothèse repose sur l'existence d'une monnaie mérovingienne frappée *Baciate Vico*, traduit « *vicus de Betz* » par certains chercheurs de la fin du 19^e siècle. Depuis, cette mention a été un point d'appui important de tous les articles publiés, assurant la présence d'un village au statut privilégié au moins dès la fin du 6^e siècle. L'histoire commence en 1870, quand Gustave de Ponton d'Amécourt fait paraître, dans son annuaire sur les monnaies mérovingiennes de Touraine, une notice sur un *triens d'or* (570-670) battu par un certain *Elarianus*, à *Baciate vico*. En fin d'ouvrage, l'auteur dresse une liste d'ateliers monétaires parmi lesquels se trouve Betz qu'il considère alors comme la traduction de *Baciate* (Ponton-d'Amécourt 1870 : 8 et 51). En 1878, Xavier Carré de Busserolle se saisit de l'information qui sera dès lors plus largement diffusée (Carré de Busserolle 1870 : 237). Cet argument a été repris jusque récemment permettant ainsi une pérennité du statut important de Betz dans l'histoire tourangelle (Bardisa 1997 : 45).

Pourtant, il existait, dès le début, plusieurs doutes sur la provenance de cette monnaie. D'abord, la monnaie n'a pas été retrouvée dans le village, contrairement à ce qui peut être sous-entendu dans certains articles (Feuillet 1987 : 4 et Bardisa 1995 : 148) : elle provient de la collection privée de Ponton-d'Amécourt. Deuxièmement, ce dernier souligne que « le B initial n'est pas fermé à sa partie inférieure, de sorte qu'on pourrait lire *Raciate* et attribuer cette monnaie au pays de Retz et à l'atelier de Rezé » en Loire-Atlantique. Hypothèse cruciale que l'auteur s'empresse pourtant d'éliminer en affirmant que « le style ne permet pas l'équivoque ; c'est en Touraine qu'il faut chercher *Baciate* ». C'est sans doute cette assertion qui empêcha pendant longtemps toute critique à l'égard de cet unique spécimen répertorié pour *Baciate*, alors que de nombreux sont connus pour *Raciate* (figure 8).

En 2008, lors d'une étude sur la formation des territoires, Elisabeth Zadora-Rio propose d'en réviser la lecture et de trancher en faveur de *Raciate* (Zadora-Rio 2008 : 80). Elle renvoie pour preuve, sans malheureusement donner plus de précisions, à la collection de monnaies de l'atelier de Rezé décrites par Maurice Prou en 1892 (Prou 1892, n° 2338-2344), soit une vingtaine d'année après Ponton d'Amécourt. Parmi ce *corpus*, une monnaie doit plus particulièrement retenir l'attention, et nous pensons qu'Elisabeth

Zadora-Rio lui fait référence : on observe en effet la présence d'un autre *triens* frappé lui aussi par *Elarianus* (n° 2338) mais cette fois-ci, le R initial de *Raciata vico* ne peut aucunement être confondu avec un B.

Dans les synthèses récentes, Betz-le-Château a donc été écarté des probables *vici* mérovingiens par la révision de la provenance de la monnaie de Ponton-d'Amécourt. Rappelons que pour le 6^e et le 7^e siècle, dans le diocèse de Tours, la reconnaissance des *vici* a essentiellement été possible grâce aux mentions de Grégoire de Tours. Sa liste n'est pas exhaustive et informe surtout, selon Elisabeth Zadora-Rio, sur les *vici* qui ont « bénéficié de fondations d'églises par les évêques » (Zadora-Rio 2008 : 77). Les autres *vici* ne sont connus que par leur inscription sur des monnaies mérovingiennes. N'étant ni mentionné par Grégoire de Tours, ni inscrit sur des monnaies, rien ne permet désormais de définir le statut de Betz (*vicus* ou *villa*) au 6^e-7^e siècle.

Un habitat existe certainement, il a dû se développer dans la continuité de l'occupation gallo-romaine. Deux indices nous permettent au moins de présumer sa présence entre le 7^e et la fin du 9^e siècle : tout d'abord, la découverte fortuite de sarcophages mérovingiens à 300 mètres à l'ouest du bourg actuel (37026005 AH) et ensuite le vocable de l'église actuelle (Saint-Etienne) qui est considéré comme le marqueur possible d'un culte ancien à l'origine de dédicace effectuées entre 600 et 900 ap. J.C. (Zadora-Rio 2008 : 58-61). Mais la preuve la plus évidente provient de la mention de 868 (*vicaria Becinse*) où Betz-le-Château apparaît comme le chef-lieu d'une viguerie (*cart. Cormery* n° 27).

Betz, chef-lieu de viguerie

On rappellera que la viguerie (*vicaria*) correspond à l'échelon intermédiaire des trois degrés de référence spatiale utilisé dans les textes, entre le 8^e et 10^e siècle, avec le *pagus* et la *villa* (Zadora-Rio 2008 : 106-110). A cette époque, l'encadrement territorial ne correspond pas réellement à un système d'emboîtement où les limites des *vicariae* s'inscriraient dans celles des *pagus*, et celles des *villae* dans celles des *vicariae* (à l'instar du département, des cantons et communes par exemple). Certaines limites se chevauchent et certaines *villae* peuvent apparaître très éloignées des *vicariae* dont elles dépendent. C'est le cas notamment pour Betz-le-Château où la villa *Nogarius* (Noyers, commune de

Nouâtre) est localisée *in pago Turonico, in vicaria Becinse*², soit à presque 30 kilomètres de distance. Cette *villa* est de plus encadrée par quatre chefs-lieux de *vicariae* bien plus proches (Mougon, Braye-sous-Faye, Ingrandes, Abilly). Elisabeth Zadora-Rio pense qu'il faut, « sans doute (...) considérer les vigueries comme des réseaux plutôt que comme des territoires. La distance ne semble guère jouer un rôle déterminant dans la localisation des chefs-lieux, et elles ne constituaient pas un pavage régulier de l'espace » (Zadora-Rio 2008 : 110).

Le rôle des viguiers (*vicarii*) reste lui aussi difficile à cerner. Ils correspondent assurément à des agents auxiliaires des comtes et ont des compétences judiciaires, militaires et sans doute fiscales mais rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu une répartition territoriale de leur compétence : plusieurs *vicarii* pouvant apparaître dans un même acte de vente de terres sans que celles-ci soient expressément citées sous leur juridiction. Certains textes semblent cependant témoigner qu'ils ont eu en charge la gestion du territoire rural (Zadora-Rio 2008 : 93).

Quoiqu'il en soit Betz-le-Château fait partie des 23 chefs-lieux de viguerie retrouvés dans les textes pour le *pagus* de Tours entre le 8^e et le 10^e siècle. A ce titre, il s'y exerçait une autorité de nature publique matérialisé sans doute par des bâtiments particuliers au sein du village.

L'émergence de la seigneurie

A partir de la fin du 10^e siècle, le sens spatial de la *vicaria* va s'effacer au profit d'une polarisation de l'espace autour des châteaux et des églises. Ainsi, entre *incastellamento* et *inecclesiamento*, les réseaux des châtellenies et des paroisses vont se mettre en place de façon concomitante sous l'impulsion de l'émergence des pouvoirs princiers et comtaux. Le rôle des élites locales et de l'église dans ce double système a évidemment été crucial lors de la délimitation des territoires

² *Sunt autem res in pago Turonico, in vicaria Becinse, in villa quae Nogarius dicitur, hoc est mansus nostrae proprietatis, una cum domibus, aedificiis, vinaeis, terris, pratis...* Carré de Busserolle propose de placer la *villa* de Nogarius à Naurae sur la commune de Paulmy, plus proche de Betz-le-Château (Carré de Busserolle 1870 : 237). Nous suivrons cependant l'interprétation d'Elisabeth Zadora-Rio qui rapporte l'existence d'une autre source citant *Nogarius* près de Nouâtre (Zadora-Rio 2008 : 107).

et la fixation des exercices judiciaires et banaux. C'est dans ce contexte que le village de Betz a été mis en défense, par l'intermédiaire d'une motte avec basses-cours et fossés. C'est vraisemblablement l'œuvre de Gilles de Betz (mort en 1037), premier seigneur connu depuis la découverte d'une stèle au 19^e siècle dans l'église (Carré de Busserolle 1870 : 236).

Les vestiges de cette motte et des fortifications sont bien conservés et largement visibles dans la morphologie actuelle du village. Tellement d'ailleurs qu'un espace vide de construction au milieu du village, au pied de la motte, semble avoir été fossilisé depuis l'époque médiévale.

Avant 1350, la résidence du seigneur a été déplacée en contrebas du village. Un château en pierre a été construit à cette occasion dont les vestiges sont désormais peu nombreux et difficilement datables (Montoux 1977, Bardisa 1995 et 1997). Après le milieu du 14^e siècle, une tour-porte a été ajouté au château primitif. Au 15^e siècle, trois nouveaux bâtiments ont été construits (un corps de logis et deux tours) et un important souterrain-refuge a été creusé sous le château (Triollet 1991 : 63, Bardisa 1995 : 152). Cette nouvelle phase de construction a certainement été commanditée par Pierre II de Betz, chevalier, conseiller et chambellan du roi (Bardisa 1995 : 152-154).

Selon nous, les choix politiques réalisés au 11^e siècle – sans doute à la mort de Gilles de Betz – ont été cruciaux, et la morphologie et le statut du village actuel en dépendent largement. En effet, alors que les faits historiques et archéologiques (mention carolingienne de chef-lieu de viguerie et fortifications de l'an mil) semblent témoigner d'une montée en puissance des élites de Betz dans le comté, comment expliquer, par la suite, le développement si restreint du village ? Toute la problématique de l'intervention a été inscrite dans ce contexte et il est désormais possible, en confrontant les éléments chronologiques retrouvés sur le site avec d'autres études récentes, de proposer de nouvelles pistes pour la compréhension de l'installation de la motte et le développement du village.

2- RÉSULTATS

Le nettoyage archéologique des quatre coupes du parking a fait apparaître une stratigraphie importante, provenant de l'installation et de l'occupation d'une motte castrale, de son système de défense et de sa basse-cour (figure 9 à 13).

Dans les tranchées effectuées au pied des coupes, rien n'appartenant à ce site n'a été découvert. Seule l'extrémité d'une cave indatable, et en grande partie remblayée, a été retrouvée.

Tout d'abord, on est désormais certain que la butte circulaire entamée lors de la construction du parking en 1961 correspond bien à une motte artificielle et non à une érosion particulière du substrat. On observe en effet, dans l'angle nord-est du parking, à la jonction entre les coupes 1 et 2, un épais remblai limité par un système de clôture en pierres (ou en bois, ou mixte), qui selon la topographie représente la partie sud-ouest de la motte. Ses dimensions initiales n'ont vraisemblablement pas suffi car, plus tard, deux nouveaux apports de terre ont été rajoutés, autour d'elle, pour l'agrandir ou la renforcer (figure 10 et 11).

A côté de cela, trois fossés matérialisent le système défensif de la motte et de sa basse-cour installée au sud. Un grand fossé a été retrouvé directement à l'ouest de la motte (F10, figure 10) et un plus petit directement au sud (F08 figure 11) qui la sépare de la basse-cour. Tout au sud de la place, dans la coupe 4, un autre grand fossé, cette fois muni d'un talus, délimite la basse cour (F 13 et F14, figure 13).

Entre ces diverses structures, un large niveau de sol parfois rubéfié, sept silos, deux fosses et quelques recharges de remblais témoignent de l'occupation du site (figure 12). Cette dernière a été très brève car l'ensemble du mobilier céramique non résiduel recueilli, correspond à des pots et cruches utilisés à la fin du 10^e siècle et au début du 11^e siècle. Les motivations d'un abandon aussi rapide de la motte et de sa basse-cour méridionale sont

assez difficiles à définir. D'autant plus qu'aucune structure postérieure ne semble avoir été implantée sur le site, en tout cas pas dans les endroits étudiés.

Il faut se pencher sur la morphologie actuelle du village pour comprendre, en plan, l'impact de ce système défensif. On observe en effet, au sein du bourg, un espace vierge de nouvelles constructions, constitué d'une part, par l'emprise de la motte et de sa basse-cour méridionale, et d'autre part, par l'emprise d'une seconde basse-cour à l'ouest (intégrant l'église et son ancien cimetière) fossilisée par l'implantation des maisons plus récentes. Plus à l'ouest, au bout de l'éperon, l'emplacement du village du Haut Moyen Age est sans doute encore lisible à travers le réseau de parcelles en lanière des habitations actuelles.

L'absence de vestiges après le 11^e siècle sur le site de la motte détermine forcément un déplacement de la résidence du seigneur local. Il est possible qu'elle ait été fixée dès cette époque à l'emplacement du nouveau château, construit en contrebas du village, car l'état le plus ancien de celui-ci a été réalisé avant 1350.

Il existe un grand nombre d'indices de mottes castrales en France mais peu d'entre elles ont été étudiées en détails. En région Centre par exemple, les sites fouillés sont quasi inexistants. La plupart du temps, lors de l'étude de châteaux en pierre notamment, la motte a été simplement supposée sans que de réels vestiges aient pu être découverts : c'est le cas à Senonches (Eure-et-Loire) par exemple (Aubourg 2007). Quand celle-ci est avérée, elle n'a pas été fouillée : notamment à Langeais (Impey, Lorans 1998) ou à Montbazon en Indre-et-Loire. Rien que le travail de reprise des sources permettrait pourtant un premier bilan car les travaux documentaires menés récemment dans l'ancien comté bléso-chartrain, ont permis d'augmenter largement le *corpus* des mottes dans ce territoire : plus de 160 mottes ont ainsi pu être répertoriées dans la base de donnée « Patriarche » (Aubourg 2010). En comparaison, l'inventaire des mottes en Indre-et-Loire ne dispose actuellement que d'une vingtaine d'entrées dans cette même base.

Pour mieux comprendre les contextes géographique, historique et politique dans lesquels la motte de Betz-le-Château a été installée, on peut cependant prendre appui sur des études récentes. D'abord sur des monographies de site qui pour certains

réunissent des caractéristiques identiques comme la fouille de la motte établie au cœur d'un ancien chef-lieu de viguerie à Olby en Auvergne (Gaime 2000). On peut également se référer à des études menées sur un territoire plus large, notamment celle réalisée dans l'ancien comté du Maine par Annie Renoux (Renoux 2008). En l'absence de telles synthèses pour la Touraine, nous avons profité des conclusions des recherches récentes sur la formation des territoires dans le comté (Lorans 1996, Zadora-Rio 2008, Moreau 2010).

2.1- L'ANALYSE STRATIGRAPHIQUE

Le phasage chronologique du site est globalement simple à restituer (figure 14). De plus, le mobilier retrouvé révèle une grande cohérence dans les datations absolues de l'occupation. Cependant, la stratigraphie souffre de plusieurs lacunes relationnelles, notamment entre les éléments structurants du site (entre les fossés et la motte, voir figures 10 et 11) qu'il est nécessaire de combler par un postulat initial : celui d'une construction simultanée de la motte et des fossés adjacents.

Ce schéma constructif est d'ailleurs le plus fréquemment rencontré lors des études sur les mottes castrales et il convient parfaitement à la restitution des mottes construites *ex nihilo*. Cette dernière catégorie de site correspond à ce qui a été découvert ici car aucune structure n'a été retrouvée sous les fossés, la motte et le premier niveau d'occupation associé. En général, quand les preuves stratigraphiques sont inexistantes sur ce type de site, l'argument mis en avant pour étayer l'hypothèse d'une construction simultanée, est la nature logiquement similaire du remblai de la motte et du substrat sous-jacent. Dans notre cas, la ressemblance entre les deux couches est telle qu'elle est proche de la confusion et a, de plus, été accentuée par un tassement du remblai de la motte lors de sa construction.

Sur l'ensemble des coupes étudiées, il est possible de définir sept séquences stratigraphiques qui peuvent être regroupées en trois phases chronologiques.

La première séquence se confond avec la première phase et correspond à l'installation de la motte et des fossés. Cette installation a été réalisée à partir du niveau 029 (coupe 1) et

de ses équivalents dans les autres coupes (US : 045, 002, 073). Il doit retenir notre attention car c'est le seul véritable lien entre l'ensemble des unités stratigraphiques. Il s'agit d'une couche d'argile grise à blanche d'environ 0,20 m d'épaisseur, posée directement sur le sommet du géologique. Elle est particulière car elle conjugue à la fois les symptômes d'une activité anthropique en surface (couche piétinée et parfois rubéfiée) et ceux, en profondeur, d'une altération du géologique tant sa nature est proche du calcaire sous-jacent. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un apport de terre mais bien de la transformation par le piétinement et les intempéries, du sommet du substrat. Ce niveau a globalement un faciès identique sur l'ensemble du site, excepté dans le sud de la coupe 2 où la nature de 002 devient progressivement plus terreuse. À cet endroit, sa couleur se ternit pour passer au brun et son épaisseur augmente : passant de 0,20 m au nord, pour atteindre 0,50 m au sud, et même 0,80 m dans la coupe 4 (figure 13). Il est possible, dans cette partie du site, qu'un remblai de terre ait été apporté et que l'utilisation prolongée de 002 ait empêché la distinction entre les deux faciès ; car, dans la coupe 4, 002 recouvre 073 qui finalement détient les mêmes caractéristiques physiques que 029, 045 et la partie nord de 002.

Ce niveau est le premier sol retrouvé. À ce titre il correspond à la fois au niveau de chantier de la motte et des fossés mais aussi, après construction, au premier niveau d'occupation. Il a en effet par la suite accueilli l'ensemble des silos découverts.

Lors de la construction de la motte castrale, les fossés F10 (coupe 1), F08 (coupe 2) et F13 (coupe 4) ont été creusés dans le substrat. La masse des remblais prélevés depuis les deux premiers fossés a servi à construire le premier état de la motte composé d'un cailloutis calcaire tassé et entouré par un petit muret (F18 à l'est de la coupe 1 et au nord de la coupe 2). Au sud, dans la coupe 4, les remblais du fossé F13 ont été utilisés pour la construction du premier état F14 d'un talus installé directement à l'est.

Les quatre séquences qui suivent correspondent à l'occupation de ce système. Elles regroupent les vestiges de l'occupation de la basse-cour située au sud, entre les fossés F08 et F13, et ceux des réaménagements de la motte située au nord, entre F08 et F10. Séparé par le fossé F08, ces deux secteurs ne présentent pas la même stratigraphie et il n'est pas possible de les

relier en chronologie relative. On admettra cependant une occupation conjointe des deux zones avec d'un côté l'utilisation continue d'une aire de stockage de céréales (silos de la coupe 3) et de l'autre le rehaussement progressif de la motte (coupe 1 et 2), alternant à un moment donné avec une petite séquence d'occupation (silo F09 et fosse F12).

Dans le détail, on peut préciser que la séquence 2 correspond à l'occupation du sol 002 retrouvé dans les coupes 3 et 4. Il a accueilli six silos (F01 à F06) et une petite fosse F16. Au sud, quatre petits remblais ont été rajoutés afin de rehausser le sol 002 (US : 004, 005, 009 et 054).

La séquence 3 correspond à un premier agrandissement de la motte avec l'apport d'un remblai exogène (F19 est constitué d'une terre orange argileuse provenant certainement des argiles à silex présentes plus à l'est à quelques dizaines de mètres). Au sud, ce remblai a permis d'accentuer la pente de la motte (US 036, coupe 2). À l'ouest, une plateforme surélevée a été créée (US 028, coupe 1). Elle était sans doute limitée par une palissade à l'ouest, comme le suggère l'effet de paroi à proximité immédiate du trou de poteau F11. On peut émettre l'hypothèse, qu'au sud du site (coupe 4), on surélève le talus F14 au même moment car le remblai rapporté (F20) est de même nature que F19.

La séquence 4 correspond à l'occupation du deuxième état F19 dans la zone de la motte. Elle est matérialisée par le piétinement de la surface de l'US 028, par un silo F09 et par une petite fosse F12.

Plus tardivement, dans une cinquième séquence, plusieurs remblais piétinés ont été installés à l'ouest de ce deuxième état (US : 011, 022, 023 et 026) afin de rattraper le niveau d'occupation de l'US 028. Ils ont sans doute buté à l'ouest contre la palissade orientale du fossé F10, comme le suggère un nouvel effet de paroi à cet endroit.

Une sixième séquence stratigraphique témoigne d'un nouveau rehaussement de la plateforme (US : 022, 023, 024, 025) et de la motte (US : 032).

La septième séquence stratigraphique correspond à la dernière phase reconnue : celle de l'abandon du site. Celui-ci est caractérisé par une succession de remblais qui, en dévalant progressivement la pente de la motte, ont d'abord comblés les fossés et

recouvert, par la suite, l'ensemble des vestiges.

En résumé, la chronologie du site paraît assez simple, en tous cas dans les parties explorées. En effet, on remarque une seule grande phase d'installation de la motte castrale avec deux pôles bien distincts : au nord, la haute-cour avec la motte ; au sud, la basse-cour avec les silos. Au cours de la phase d'occupation, la majorité des séquences stratigraphiques reconnues se rapporte en fait à des modifications structurelles de la motte et de sa plate-forme occidentale. Bien qu'apparemment nombreux, ces événements ne témoignent vraisemblablement pas de changements radicaux dans l'architecture du système défensif : ils sont plutôt liés à un constant entretien de la motte. On notera en effet que, dans le même temps, les données recueillies du côté de la basse-cour n'indiquent pas autant de modifications. Ces conclusions s'imbriquent d'ailleurs convenablement avec les données provenant du mobilier qui suggère une occupation brève de l'ensemble.

A priori, l'opération ne se prêtait pas vraiment à la découverte de mobilier : dans les tranchées au pied des coupes, aucune structure contemporaine de la motte ne pouvait être réellement retrouvée. En effet, le creusement du parking a parfois généré des coupes dans le géologique atteignant jusqu'à six mètres de hauteur, et on s'attendait uniquement à l'apparition de puits, de caves ou de structures postérieures à 1961. Dans le même sens, le nettoyage des coupes n'est pas un exercice réellement propice à la découverte de mobilier. Cependant, le *corpus* de céramique retrouvée atteint tout de même soixante-huit tessons, avec un nombre minimal d'individu de vingt-huit. Leur découverte n'est pas également répartie par rapport aux séquences stratigraphiques élaborées : aucun d'entre eux n'a par exemple été retrouvé dans la séquence d'installation de la motte et des fossés (séquence 1), ou dans le deuxième et troisième état de la motte (séquence 3 et 5). Un seul a été découvert dans la séquence d'occupation du deuxième état de la motte (séquence 4) et neuf dans le quatrième état de la motte (séquence 6). Vingt-deux ont été retrouvés dans les remblais de la phase d'abandon (séquence 7) et quarante-cinq dans la séquence 2 qui correspond à l'occupation du premier état de la motte mais qui peut également contenir des éléments des autres séquences de l'occupation.

Bien qu'inégale, leur répartition borne cependant correctement l'ensemble des couches étudiées donnant une forte cohérence à la datation absolue. En fait, la plupart des tessons appartient à une même fourchette chronologique : ils ont, pour la majeure partie d'entre eux (60 sur 68), été fabriqués à la fin du 10^e ou au début du 11^e siècle, donnant alors un caractère redéposé à l'infime partie restante. De plus, en ce qui concerne les tessons du 11^e siècle, l'absence d'oules à bandeau indique certainement une fabrication précoce dans le siècle (figure 22). Ainsi, qu'il s'agisse de séquence d'occupation ou d'abandon, les tessons retrouvés sont toujours datés des alentours de l'an mil et aucun tesson plus tardif n'a été retrouvé.

Le seul indice d'une occupation plus tardive provient de la datation de la découpe d'une vertèbre de bœuf retrouvée dans les comblements du fossé F10 (voir Annexe 5). Il s'agit d'une découpe longitudinale dont la pratique, connue pendant la période gallo-romaine, ne semble pas réapparaître avant le 14^e siècle.

La combinaison de ces différents indices relatifs et absolus apporte une conclusion cruciale pour la compréhension du site et même pour l'histoire du village. En effet, déjà la simplicité de l'occupation (une phase de construction, une phase d'occupation et une phase d'abandon) orientait vers l'utilisation d'un site ayant peu ou pas subi de modifications structurelles, mais en plus, le mobilier indique que cette occupation a eu une durée très réduite, peut-être d'une seule génération. Il semble donc bien que cet espace, composé d'une motte et d'une basse-cour au sud, ait été préservé de toute construction pendant presque mille ans alors qu'il n'avait plus de rôle fonctionnel.

2.2- RESTITUTION DE LA MOTTE CASTRALE

Il ne s'agit pas ici de proposer une restitution fidèle de la motte castrale ; les éléments en notre possession sont bien trop faibles pour extrapoler raisonnablement les dimensions de la structure. En effet, il paraît difficile, sans sondage supplémentaire, d'assurer que le point le plus haut du site, au nord-est des coupes 1 et 2 n'a pas été modifié (ne serait ce que par le temps) depuis l'an mil. Pour s'en persuader, l'observation de la masse

considérable de remblais retrouvée dans les fossés et sur les niveaux d'occupation suffit pour conclure à un éboulement important de la motte. À ce titre, il n'est d'ailleurs pas certain qu'elle conserve, en partie supérieure, les témoins matériels d'une tour. En fait, les vestiges retrouvés de la base de la motte sont surtout pertinents pour restituer ses techniques de construction et non son gabarit.

Comme cela a déjà été en partie énoncé, on observe à l'angle des coupes 1 et 2, un remblai (031) de cailloutis calcaire très compacté, conservé sur un peu plus de deux mètres de hauteur (figure 10 et 15). Son aspect quasi identique au géologique nous a permis de postuler qu'il provienne du creusement des fossés de protection. À plusieurs endroits, on y observe des trous horizontaux d'un diamètre assez important (une trentaine de centimètres) et d'une profondeur supérieure à deux mètres. Ces trous sont, selon les habitants témoins, apparus dès le creusement du parking et ne proviennent pas du fouissage de quelques animaux, notamment pas de celui des pigeons qui les occupent actuellement. Ces trous ne sont présents sur le site qu'à deux endroits : dans ce premier état de motte et dans le remblai similaire du talus du fossé F13 dans la coupe 4 (figure 13 et 16). Il s'agit très probablement des négatifs de poutres fichées au cœur du remblai pour renforcer sa cohésion. Sans que leur répartition soit clairement régulière, on observe quelques alignements verticaux qui supposent un maillage entrecroisé des poutres.

Au pied de ce remblai, deux petits amas de moellons calcaire ont été retrouvés (033 et 056). Sans correspondre réellement à des maçonneries, ces moellons à peine travaillés et de petit gabarit ont été installés grossièrement sans mortier (figure 10 et 11). Ils ont été posés au fur et à mesure du remblaiement et jouent, comme les poutres, un rôle de soutien du remblai, en tous cas en partie basse. Au-dessus de ces murets, un effet de paroi témoigne de leur récupération ou de l'arrachement d'un autre système de maintien des terres. La nature de cette limite semble impossible à définir mais si on la compare aux techniques apparemment identiques utilisées pour talus du fossé F13, on est tenté de restituer un muret de pierres sèches montant jusqu'à deux mètres. Cette solution ne semble cependant pas convenir pour la motte car la récupération d'une partie seulement du muret apparaît inutile : il s'agit

plutôt de murs bahuts soutenant une palissade en bois.

Dans la coupe 2 (figure 11), l'effet de paroi de 031 est conservé verticalement jusqu'à 1,40 m par rapport au sol d'occupation, ensuite le remblai monte, vers le nord, selon une pente d'environ 20° fossilisée par le remblai postérieur (036). Dans la coupe 1 (figure 10), le bord du remblai 031 est en partie éboulé mais sa position, au-dessus d'un mètre d'effet de paroi, permet de restituer cette fois-ci, une pente originelle d'environ 45°.

Rien que par ces premières observations, on s'aperçoit que la restitution du premier état de la motte se heurte à des problèmes de symétrie sur lesquels il ne faut sans doute pas focaliser. Il n'est en effet pas certain que la motte soit parfaitement circulaire. Pour la restitution nous admettrons que la pente la plus raide est la plus efficace dans la défense et sera donc de 45°. Deuxièmement, on peut postuler que les éléments de la topographie actuelle, même s'ils sont très vagues peuvent cependant nous orienter. Sur ce dernier point, on imagine que la forme globale actuelle de la butte définit le vestige d'un ancien tertre tronconique et que le point le plus haut actuel, sans doute plus bas que l'originel, correspond tout de même au centre du cercle formant la base du tertre tronconique.

A partir de là (figure 17 et 19), les murets 033 et 056 étant distants d'à peu près 15 mètres du centre restitué de la base de la motte, on peut définir pour cette même base, un diamètre d'environ 30 mètres (environ 100 pieds). Etant donné que la pente maximale reconnue est de 45°, il est possible de restituer un cône de 15 mètres de hauteur. Pour équilibrer l'ensemble et restituer une plate-forme sommitale capable d'accueillir une tour, on propose que le diamètre de cette plate-forme atteigne 10 mètres. Ce qui donne les proportions suivantes : la motte a pu correspondre à un tertre tronconique dont le diamètre de la base est de 30 mètres et celui du sommet de 10 mètres, la hauteur de l'ensemble atteignant alors 10 mètres.

Dans un second temps, un remblai exogène (F19 composé de 028 et 036 dont la nature est identique) a été ajouté contre le premier état de la motte. Au sud, l'extension de 036 a été limitée par le fossé F08 alors qu'à l'ouest, 028 s'étend sur cinq mètres. Leur hauteur est également différente : au sud, 036 a été arasé par le temps mais devait se poursuivre sur toute la hauteur de la motte ; à

l'ouest, la surface piétinée de 028 et la position de la fosse F12 confirme une occupation dans cette configuration. L'ensemble devait être limité par une palissade comme le suggère la position rapprochée d'un effet de paroi et du trou de poteau F11 à l'ouest de 028. Ces nouveaux travaux, dont l'ampleur sur l'ensemble de la motte nous échappe, ont permis de réaménager sa pente sud et d'installer une plateforme à l'ouest.

Après un temps d'occupation, matérialisé par le silo F09 (coupe 1), cette plateforme a été rehaussée et élargie vers l'ouest (séquences 5 et 6). Un effet de paroi, à l'ouest de ces nouveaux remblais, indique la présence d'une autre palissade qui a pu être installée dès l'origine. Dans le même temps, la pente occidentale de la motte a été réaménagé (US : 032).

2.3- RESTITUTION DES FOSSES

Limitant la motte et la basse-cour, trois fossés de morphologie différente ont été retrouvés : F10 dans la coupe 1, F08 dans la coupe 2 et F13, associé au talus F14, dans la coupe 4.

Le fossé F10 retrouvé à l'ouest de la motte a une largeur maximale de 5,80 m et une profondeur de 3,65 m (figure 10 et 18). Le fond du fossé est à 113,70 m NGF, le sol à l'ouest est à 116,50 m NGF et le sol à l'est, à 117,30 m NGF. Son profil détermine à l'ouest une pente très raide, presque verticale. A l'est, on observe trois paliers plus ou moins larges. Deux d'entre eux ont reçu un numéro de fait (F016 et F017) car ils ont été comblés avant la grande phase d'abandon du fossé. Il demeure cependant impossible de déterminer s'ils ont été abandonnés au cours de l'occupation. Dans un tel cas, on pourrait en effet imaginer qu'ils aient participé au renfort de la mise en défense, en accueillant une palissade par exemple. Le petit niveau 020 dans le palier F16, est compacté et piétiné, ce qui suggère une utilisation de cet espace : il peut s'agir des vestiges compris d'une entrée.

Le fossé F08 retrouvé au sud de la motte a une largeur maximale de 4 m et une profondeur de 1,65 m (figure 11 et 18). Le fond du fossé est à 116,23 m NGF, le sol au nord est à 117,85 m NGF et le sol au sud, à 117,75 m NGF. Le bord sud du fossé présente dans sa moitié supérieure une pente verticale puis dans sa moitié inférieure une pente à 45°.

Le bord nord est d'abord très évasé puis dans son tiers inférieur accuse une pente d'environ 60°.

Dans sa configuration actuelle, telle qu'on la voit sur la coupe 4, le fossé F13 apparaît large (9,50 m) et profond (3,20 m sous la terre végétale). Rappelons qu'il a été renforcé par un talus et que ce dernier augmente l'impression de grandeur (figure 13 et 18). Rappelons aussi qu'à l'ouest du fossé, les niveaux de sol ont été rehaussés au fur et à mesure de l'occupation. Notons enfin que le bord occidental du talus s'est vraisemblablement effondré. En fait, si on considère les dimensions du fossé à partir du niveau de sol d'origine 073, la réalité médiévale était tout autre. La largeur maximale est désormais de 5 m et sa profondeur de 2,35 m. Les pentes des bords de F13 ne sont pas asymétriques et sont à peu près de 45°. Le fond du fossé est à 112,45 m NGF, le sol à l'ouest à 114,80 m NGF et le sol à l'est à 113,50 m NGF.

Le premier état du talus (F14) est conservé sur une hauteur de 1,90 m et sur une longueur de 7 m. La technique de construction est la même que celle du premier état de la motte. De la même manière, il est composé d'un remblai fait d'éléments calcaire ressemblant à s'y méprendre au géologique sous-jacent, et provenant du creusement des fossés proches, notamment de F13. De façon identique, on retrouve des cavités d'une trentaine de centimètres de diamètre correspondant à des négatifs de poutres installées pour renforcer la cohésion de l'ensemble. Sur le bord oriental de F14, on observe une maçonnerie de pierres sèches épaisse d'une cinquantaine de centimètres (US 077). Cette maçonnerie est du même type que celles retrouvées en partie basse du premier état de la motte mais elle est conservée ici sur une hauteur de 1,90 m. A l'est de F14, on observe une alternance de remblais de cailloutis calcaire et d'argile sableuse orangée s'entremêlant (F20). On y note une absence totale de pendage indiquant plus certainement un apport volontaire de terre contre le talus F14 plutôt qu'un éboulement des parties hautes. Cet apport traduit un renforcement et un rehaussement du talus primitif.

Les trois fossés ont donc une morphologie différente alors que leur construction a pourtant été contemporaine. Ainsi, il n'est raisonnablement pas possible de relier F10 à F08 afin qu'il ne forme qu'un seul fossé circulaire entourant la motte. En revanche,

bien que leur profondeur et leur section soient légèrement distinctes, il semble possible de rapprocher F10 et F13. On peut en effet considérer que leur différence principale réside plutôt dans la présence du talus car leur position par rapport au relief de l'éperon peut largement expliquer les écarts de dimensions. Il faut certainement essayer de les rejoindre et la présence du talus témoigne certainement d'un système plus complexe encore.

Ces considérations ne permettent cependant pas de comprendre l'orientation de ces fossés et il faut trouver d'autres indices pour les restituer. Prenons le cas de F10 par exemple, sa position dans la coupe et par rapport à la motte laisse présager une orientation plus ou moins nord-sud. En fait, quand on le replace sur le cadastre actuel, on s'aperçoit que l'extrême nord d'une limite entre deux parcelles coïncide avec le milieu du fossé retrouvé (figure 19). Cette limite traverse le parking actuel selon une orientation à peu près nord-sud et est parallèle à une autre limite parcellaire visible, au nord du fossé, en décalage de quelques mètres vers l'ouest. Ces limites ont été certainement fixées à une époque où le fossé était encore visible dans la topographie et désormais, elles en forment la rémanence. Le fossé F10 devait donc avoir une orientation plus ou moins nord-sud et traverser le parking actuel.

En ce qui concerne le fossé F13 et son talus F14/F20, l'observation du parement de la maçonnerie en pierre sèches, installée en renfort à l'est du talus, permet de définir une orientation sud-ouest / nord-est à l'ensemble. Cette hypothèse est à la fois confirmée en plan par une dépression d'orientation identique au nord de la coupe 4, mais également par un témoignage oral. En effet, dans le jardin de la parcelle immédiatement au sud-ouest (figure 19), existait encore, il y a une trentaine d'années, le reste du talus demeuré en élévation après le percement de la rue menant à l'église. Il a été démonté lors de la création du jardin.

Selon les orientations restituées, il est possible de relier les fossés F10 et F13 afin qu'ils forment un grand enclos plus ou moins ovale autour de la motte et la basse-cour (figure 19). A l'intérieur de celui-ci, la séparation entre les deux secteurs est assurée par le fossé F08 qu'il faut sans doute restituer selon une orientation est-ouest.

2.4- L'OCCUPATION DU SITE

Dans les coupes stratigraphiques étudiées, il y a très peu de vestiges de l'occupation. On note la présence de deux petites fosses (F12 et F16), de sept silos (F01 à F06 et F09) et, de façon éparses, de traces de rubéfaction sur les sols de circulation.

On ne peut pas dire grand chose des fosses ; il peut simplement s'agir de creusements ponctuels servant de dépotoir. Mais, sans preuves en plan, cela peut également être des creusements plus conséquents représentant alors des petits fossés dans le système de défense (F12 notamment) ou des fondations de palissade (F16).

En revanche, le nombre de silos retrouvés indique clairement un espace dévolu au stockage des denrées alimentaires (figure 12 et 20). L'utilisation des basses-cours comme lieu d'entrepôt est largement attesté par l'archéologie (Poisson 2006 : 168-170). Du 10^e au 12^e siècle, beaucoup de schémas sont possibles : il peut simplement s'agir de zones d'ensilage à l'air libre, isolées ou non des habitations. Elles cohabitent assez souvent avec des bâtiments sur poteaux ou maçonnés, interprétés alors comme des granges et des greniers. En général, on ne retrouve pas de silos dans les bâtiments associés car les denrées y sont stockées différemment (sacs, malles, coffres, étagères...). Retrouvé plus rarement, les céréales et autres nourritures peuvent également être entreposées directement dans le donjon. A Betz, l'exercice de la coupe stratigraphique ne permet pas de confirmer l'absence de bâtis sur poteaux englobant un ou plusieurs silos mais en même temps aucune limite claire ne permet de définir des sols intérieurs. De plus, la forte densité des silos milite plutôt pour une aire d'ensilage à l'air libre.

Aucun des silos repérés dans les coupes n'a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Certains ont été complètement vidés dès leur découverte en 1961, d'autres ont été partiellement fouillés en 1987 lors de l'opération sur la nécropole antique (Feuillet 1987b). Nous avons procédé à la fouille très partielle de trois silos (F01, F03 et F06), afin de récupérer du mobilier permettant de dater leur abandon.

De nombreuses traces de rubéfaction ont été découvertes en surface des sols d'occupation. Les interprétations peuvent être diverses et il semble très hasardeux de vouloir se prononcer sans fouilles en plan. Il peut tout autant s'agir de feux ponctuels réalisés en plein air à l'occasion de travaux (c'est la solution que nous retiendrons) que d'un feu plus général qui aurait détruit des bâtiments en bois. Au sud de la coupe 3, parmi les niveaux de sols superposés, deux présentent des traces de rubéfaction. Bien visibles depuis le parking, elles sont généralement interprétées par les habitants du village, comme les traces d'un foyer domestique à l'intérieur d'une habitation en bois. Rappelons simplement que la stratigraphie ne présente pas les preuves d'un bâtiment à cet endroit et que nous avons plutôt mis en relation le rehaussement de ces remblais avec le creusement peu profond du fossé très proche F13.

On notera la découverte de deux outils en fer dans le silo F06 : une houe et un pic (figures 21 et 22). La céramique associée et le phasage général du site permettent de les dater convenablement de la première moitié du 11^e siècle. Une houe, à peu près identique, a été retrouvée dans le même contexte chronologique sur le site de la motte de Décines dans le Rhône (Bouvier, Faure-Boucharlat, Monnier 1992 : 262).

L'identification, présentée en annexe, des os de faune retrouvés a permis d'identifier quatre espèces domestiques : le bœuf, le porc, le caprin et la volaille (voir annexe 5).

Rappelons que le mobilier céramique est très homogène et que, à part une infime quantité de tessons résiduels (Antiquité et Haut Moyen Age), l'ensemble date de façon certaine de la fin du 10^e siècle à la première moitié du 11^e siècle. Certains des types de céramique reconnus ont été utilisés pendant tout le 11^e siècle mais l'absence d'oules à bandeau dans le *corpus* est un bon indicateur pour circonscrire la datation à la première moitié de ce siècle. Ces tessons proviennent essentiellement de cruches et de pots à cuire ; on notera cependant la présence assez certaine d'un fragment de lampe à huile.

Même si les éléments de l'occupation peuvent apparaître en nombre restreint, ils sont pourtant porteurs d'indications pertinentes sur l'utilisation du site. En effet, d'un côté, la stratigraphie et les éléments de datation déterminent une occupation de très courte durée. De l'autre côté, la nature même des

structures retrouvées (stockage) et le type de mobilier découvert indiquent une occupation plutôt dense et structurée.

La mort de Gilles de Betz en 1037 apparaît comme un *terminus* chronologique très efficace pour comprendre l'évolution du site. On peut en effet penser que c'est lui le commanditaire de la construction de la motte castrale et de la mise en défense du village. A sa mort, ses descendants ont sans doute très vite pris le parti de vivre dans une autre résidence peut-être dans les bâtiments de la viguerie, peut-être dans un nouveau château.

2.5- RÉPERCUSSIONS SUR L'HISTOIRE DU VILLAGE

Afin de mieux comprendre l'implication historique des stratigraphies étudiées, il est nécessaire d'élargir la perspective à l'échelle du village. Il ne s'agit ici que de proposer certaines hypothèses : chacune d'entre elles mèriraient évidemment un développement plus ample en dehors du cadre de cette prescription de diagnostic.

Par un simple coup d'œil sur le plan actuel du village, on observe une morphologie très particulière témoignant d'une imbrication entre la planification volontaire de certaines limites et l'adaptation à la topographie de l'éperon naturel. Après analyse, il est possible de proposer la rémanence de quatre pôles d'implantation dont les développements ont été plus ou moins successifs : un premier à l'ouest (parcelles en lanières) témoignant sans doute de l'habitat du Haut Moyen Age, un second au centre (parcellaire circulaire) lié à la mise en défense du 11^e siècle et deux autres (sur les versants de l'éperon) témoignant du développement de faubourgs (figure 23).

La restitution du premier pôle d'implantation se base sur le parcellaire occidental du village. A cet endroit, on observe une succession de parcelles longues et étroites se développant « en lanières », et qui semblent rayonner très légèrement vers l'église. On peut supposer que ces tracés proviennent du développement du village au Haut Moyen Age. Celui-ci a dû se cristalliser autour de deux pôles principaux : les propriétés se sont échelonnées en fonction de la voie de circulation principale (encore représenté par la rue de la Mairie) et la première église « Saint-Etienne » (que l'on imagine sous l'église actuelle) qui, située à l'est du village (sans doute avec le cimetière et

les bâtiments de la viguerie) a créé un axe de ralliement de la population.

La restitution du deuxième pôle d'implantation est largement orientée par le plan circulaire du centre du village et par les résultats provenant des coupes stratigraphiques. On est désormais certain qu'au 11^e siècle, on installe, à l'est du village primitif, la motte castrale et une première basse-cour afin de barrer l'éperon. A l'est, ce dispositif a assurément été renforcé par un talus (F14/F20) mais peut-être aussi par un deuxième fossé dont le tracé est lisible à travers le plan de la rue de la Motte. A l'ouest, on ne retrouve pas la trace du talus à proximité du fossé F10, et on propose alors qu'il n'entourait pas uniquement la motte et sa basse-cour : il formait plutôt une enceinte plus vaste, passant devant l'église du Haut Moyen Age et englobant ainsi une partie du village primitif (l'église, le cimetière et les bâtiments de la viguerie). A cet endroit, il devait également être renforcé par un fossé dont le plan est cette fois-ci lisible à travers celui de la rue Gilles de Betz. Au nord et au sud, la topographie des versants de l'éperon n'impose pas la présence de fossés et on suppose que le talus surplombait directement la pente. Ainsi, le tracé de cette enceinte apparaît donc à la fois en filigrane du plan des rues (à l'ouest et à l'est) mais également à travers l'altitude des parcelles en bordure de pente (au nord et au sud). Plus précisément, au nord, le relief impose un tracé incurvé de l'enceinte, longeant les parcelles les plus hautes. Au sud, le talus devait suivre une partie de la rue de la Forge qui correspond, à notre avis, à l'ancienne voie gallo-romaine Poitiers-Orléans. C'est sans doute à la jonction de la route et du talus que se situait l'entrée de l'enceinte. Elle ouvrait ainsi, à l'ouest, sur la partie orientale du village qui formait alors une seconde basse-cour, et, à l'est, sur la motte et la première basse-cour. Plus à l'ouest, il est possible que la partie occidentale du village primitif ait également été protégée par un talus constituant alors les limites d'une troisième basse-cour.

Les deux autres pôles d'implantation correspondent à la colonisation des versants de l'éperon par les habitations privées. Se regroupant autour des axes de circulation menant au village, les maisons ou bâtiments artisanaux (comme le suggère le toponyme « La Forge » au sud du village) ont fini par former deux faubourgs au nord et au sud de l'enceinte. Au sud, les habitations s'étirent le long de la voie gallo-romaine depuis le Brignon

jusqu'à l'entrée restituée de l'enceinte. Au nord, les maisons se sont développées en deux paliers sur le versant se fixant le long d'un chemin désormais désigné « rue de la Haute-Cour ».

On précisera que nous avons récupéré lors de notre intervention, le squelette d'une sépulture découverte, fortuitement et récemment, lors de travaux de plomberie, dans la cave du n°3 de la Rue Gilles de Betz. Trois tessons, dont deux datent vraisemblablement du Bas Moyen Age, ont été récupérés avec les ossements lors de la découverte : ils datent peut-être la sépulture. Après observation par nos soins, ces éléments ont en fait été retrouvés dans un épais remblai, d'à peu près deux mètres de hauteur qui forme la limite orientale, non murée, de la cave. Selon sa position topographique par rapport au substrat environnant, le remblai correspond forcément au comblement du fossé restitué grâce au plan de la rue Gilles de Betz. Il faut donc, d'après les tessons retrouvés, situer son abandon (peut-être partiel) au cours du Moyen Age.

On précisera également qu'une autre sépulture a été observée dans la coupe de la cave. Leur position est plutôt éloignée du cimetière représenté au sud de l'église sur le cadastre de 1813. Il peut s'agir d'un second pôle funéraire se développant à proximité d'un autre édifice de culte (chapelle) désormais disparu.

2.6- HISTORIOGRAPHIE ET ETAT DE LA RECHERCHE

L'archéologie médiévale, et donc l'étude des mottes castrales, est une discipline récente. La recherche dans ce domaine ne date effectivement que d'une trentaine d'année. Les érudits et membres des sociétés savantes du 19^e siècle lui ont préféré de loin deux autres domaines : l'archéologie préhistorique sur le territoire et l'archéologie antique dans les anciennes colonies. A cette époque, de la vision du Moyen-Age émerge plus volontiers une science des arts et des grands monuments anciens, trouvant ses racines dans le romantisme. Les acteurs de cette « première » archéologie médiévale s'appuient essentiellement sur des disciplines plus anciennes comme l'histoire de l'art et l'histoire (notamment les sources textuelles et iconographiques).

Il faudra attendre le milieu du 20^e siècle, plus précisément les années 1960, pour voir apparaître, en France, une « seconde » archéologie médiévale (Dupuis 2010 : 5). Michel de Boüard constitue en 1955, le Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales de Caen. Puis il créé en 1962, les colloques de Château-Gaillard, qui réunissent les spécialistes européens des châteaux médiévaux, enfin en 1971, il fonde la revue scientifique *Archéologie Médiévale*. Les années 1960-70, vont constituer un tournant essentiel pour l'archéologie médiévale. L'intérêt grandissant et inédit d'un grand nombre de chercheurs à son égard, permettra dans faire un nouveau champ disciplinaire qui fera son entrée dans l'enseignement universitaire et au CNRS en 1976 (Chapelot 2010 : 4-20).

Une dizaine d'année plus tard, l'archéologie médiévale, d'abord plutôt axée sur l'étude des édifices prestigieux, s'ouvre également à la fouille des fortifications de terre et de bois, ainsi qu'à celle des habitats ruraux et à l'étude de l'occupation des campagnes. Les thèmes de recherches se diversifient et apportent un renouveau. Dans le domaine des résidences d'élite et des fortifications par exemple, Luc Bourgeois souligne que « Les habitats de hauteur fortifiés du haut Moyen-Age ont longtemps été présentés dans la littérature historique française comme des refuges éphémères en période d'insécurité, résultant le plus souvent du réaménagement d'enceintes antérieures » (Bourgeois 2006 : 123). L'auteur précise à cette occasion que de nombreuses mottes castrales ont pu être confondues avec ce type de site mais que désormais l'archéologie formule une relecture de ces habitats.

Dans les années 1980, les recherches sur les mottes castrales vont se multiplier. La fondation de la Société d'Archéologie Médiévale en 1983 va permettre à Michel de Boüard de créer, en Normandie, une dynamique autour de l'étude des mottes et des enceintes circulaires qui se concrétisera par la fouille, sous sa responsabilité, des sites d'Urville et Bretteville-sur-Laize dans le Calvados (Chapelot 2010 : 8). Dans le même temps, entre 1981 et 1984, cette fois-ci sous l'impulsion de l'ensemble des spécialistes et sous la direction de Jean-Marie Pesez, un inventaire inédit sur les fortifications de terre et de bois, est entrepris à l'échelle nationale (Pesez 1984a : 79). La naissance de ce projet est initié par le colloque de Caen (du 2 au 5

décembre 1980, actes publiés en 1981) à l'occasion du 25^e anniversaire du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales dont le thème évocateur divulgue bien la hauteur des ambitions : « Les fortifications de terre en Europe occidentale du 10^e au 12^e siècle ». Cette étude prend la forme d'un projet collectif de recherche en 1984, nommé « Les mottes, les enceintes, et les maisons fortes », c'est le Programme H40 établi par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (CSRA) (Pesez 1984b). En premier lieu, cet inventaire a pour but de servir à la protection et à la gestion de ce type de patrimoine archéologique. Dans un second temps, son objectif est de faire apparaître des « familles » de sites, établies selon un classement réalisé à partir des différents types de fonctions (site défensif, résidence seigneuriale, basse-cour etc...), de morphologies, d'organisations spatiales, mais aussi d'implantations géographiques, inhérentes à la motte castrale. Ces différents critères sont mis en relation avec la chronologie et l'histoire de la région dans laquelle la motte s'insère. La problématique est alors de comprendre le développement intense et rapide de ce type de construction du 10^e au 12^e siècle en France. L'enquête doit faire apparaître les sites les plus aptes à répondre à cette problématique et l'objectif à long terme est de les fouiller (Pesez 1984b : 3-5). La prospection aérienne, l'étude des plans cadastraux et des textes mais aussi le repérage sur le terrain révéleront un nombre considérable de sites et d'indices de sites. D'après Jean-Marie Pesez, on peut évaluer à plusieurs milliers les enceintes, mottes et maisons fortes sur l'ensemble du territoire français.

L'impulsion de ce recensement généralisé se veut national, cependant le PCR attendra le soutien du CNRS et des Ministères de l'Education Nationale pour que le projet puisse atteindre un développement à cette échelle. A l'heure actuelle, ce projet n'a touché que certaines régions comme, par exemple, la Normandie, la Bourgogne ou encore la Provence. De plus, la classification des sites par catégories a très vite vu ses limites. Il est en effet très difficile d'établir un nombre limité de groupes : chaque site étant presque une catégorie à lui seul. La normalisation des sites désirée au départ n'a donc pas été possible. En ayant atteint, pas tous, mais la majeure partie des objectifs souhaités au départ, cet inventaire systématique a été le point de départ formel pour la recherche sur les mottes castrales en France. Il a été, en 1990, réuni au Programme H39 concernant les châteaux

forts, et ces deux projets ont ensuite été confondus dans le nouveau Programme H17 intitulé : « Naissance, évolution et fonctions du château médiéval » (Boucharlat 2009 : 232).

Depuis les prémisses du PCR de Jean-Marie Pesez jusqu'à nos jours, la recherche en archéologie castrale et notamment sur le thème des mottes a énormément progressé. Les concepts de départ ont assez vite évolués, et les cloisonnements morphologiques instaurés initialement n'ont désormais plus de limites franches rendant les interactions possibles. Ce décloisonnement s'accompagne également d'un élargissement de la fourchette chronologique des études, qui s'étendent à présent du Haut Moyen-Age à la Renaissance. Cette évolution de l'archéologie castrale sur les trois dernières décennies est bien résumée dans cette phrase d'Elise Boucharlat : « Ainsi, sur une trentaine d'années, l'archéologie castrale a été tour à tour le champ privilégié de l'archéologie amateur, puis de la recherche dite programmée, jouissant d'un fort ancrage académique ; depuis une bonne décennie, elle s'est ouverte à des formes d'intervention plus opportunistes, dans un processus patrimonial où l'archéologie préventive a trouvé sa place, en particulier en accompagnement des travaux de restauration et de mise en valeur des édifices ou de leurs vestiges » (Boucharlat 2009 : 233). C'est dans ce dernier cadre que s'insère l'intervention sur la motte de Betz-le-Château.

Actuellement, les projets fondateurs des chercheurs en archéologie castrale des années 1980, ont perdu leur ambition nationale et centralisatrice. Bien que les recensements entrepris par le passé se soient finalement limités d'eux-mêmes, d'autres recensements, cette fois-ci départementaux ou régionaux ont vu le jour une vingtaine d'années plus tard. Les données qui ont pu être collectées sont très importantes tant quantitativement que qualitativement. En effet, sous le terme de « motte », a finalement été regroupé un très grand nombre de site et d'indice de site assez différents les uns des autres, car le champ des possibles est infiniment vaste. Il suffit, pour le comprendre, de se référer au premier inventaire des mottes castrales réalisé en région Centre, à partir de 2004, sous la direction de Viviane Aubourg. Cet inventaire a été replacé historiquement dans les limites de l'ancien comté bléso-chartrain (départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher) et a été effectué en couplant les données des prospections, des sources planimétriques, toponymiques, textuelles et

iconographiques. Ce vaste projet a permis de dresser une liste de 160 sites certains, et plus du double d'indices de sites enregistrés dans la base de données « Patriarche » du service Régionale de l'Archéologie (Aubourg 2010). Inscrit dans la continuité des inventaires des années 1980-90, il révèle une nouvelle fois le nombre important de mottes sur un territoire et devient à ce titre, un outil efficace pour relativiser les éventuelles conclusions généralisatrices émanant d'une étude monographique.

Aucun inventaire de ce genre n'a été menée sur l'ancien comté de Tours, et pour l'instant l'interrogation de la base de données « Patriarche » révèle l'ampleur de l'écart entre les deux stades du travail scientifique. Actuellement, pour le département d'Indre-et-Loire, seulement vingt sites et indices de sites sont répertoriés. En sachant qu'aucune motte n'a été fouillée dans le département (on notera un ou deux exemples de sondages au 19^e siècle), on comprend que les sites inventoriés ne le sont pas par des sources archéologiques. Certains sont complètement avérés par le recouplement des sources textuelles et l'observation sur le terrain des vestiges de la motte ; d'autres sont beaucoup moins sûrs et essentiellement d'origine toponymique. Comme ailleurs, il n'y a pas moins de mottes dans l'ancien comté de Tours ; on n'a simplement pas été à leur recherche. D'ailleurs, une simple recherche sur le département d'Indre-et-Loire, dans la base de données cadastrale révèle déjà 62 noms de lieu comportant les occurrences de « motte », « basse-cour » ou « haute-cour » (figure 24). Cette recherche est volontairement restreinte car d'autres toponymes évoquant ce type de site pourraient être rajoutés (« châtellier » par exemple) mais il est moins certain qu'ils évoquent véritablement la motte castrale : tout dépend de ce qu'on cherche.

2.7- COMPARAISONS

Le chapitre qui précède montre très clairement les limites de toute tentative de comparaison. D'un côté, les caractères génériques de la motte castrale sont très clairs et systématiques, de l'autre, les formes de leur développement spatial peuvent être illimitées. Même remarque en ce qui concerne l'évolution de ce type de sites : le but du système est identique dans le temps (se donner les moyens matériels et symboliques de l'autonomie de son pouvoir) mais les

évolutions passées des sites sur lesquels ont été construites les mottes et leurs destinées sont infinies. Dans ce vaste horizon, nous nous attacherons, comme il se doit dans le cadre d'une opération de diagnostic, à simplement évoquer les directions que peuvent prendre les recherches futures sur un site à multiples échelons de considération.

Au niveau de la stratigraphie, il est en effet impossible d'aller beaucoup plus loin sans l'ouverture du sol. Il serait en effet intéressant, comme les vestiges de la motte semblent l'orienter, de définir si l'espace de la basse-cour a été créé *ex nihilo*. Car, en passant à l'échelle du village, les connaissances actuelles déterminent plutôt un passé relativement long avec un statut privilégié dans l'administration carolingienne. Comment, en effet comprendre, sur un même site, la transition entre le viguier du pouvoir impérial et le premier seigneur féodal. Cette situation a déjà été en partie explorée à Olby dans le Puy-de-Dôme où la résidence carolingienne du viguier a été réutilisée pendant le 11^e siècle et a été détruite au 12^e siècle lors de la création de la motte à son emplacement (Gaime *et al.* 2000).

D'un autre côté, l'installation de la motte et la mise en protection du village sont le reflet des mutations politiques qui se sont déroulés de façon plus générale à la fin du 10^e et au début du 11^e siècle. Il serait précieux de replacer les nouvelles connaissances sur le site dans une histoire plus vaste. Il reste cependant très hasardeux de réellement circonscrire des zones d'influence toujours mouvantes pour les puissants de l'époque dans le comté de Touraine. En effet, si les textes renseignent volontiers sur les agissements, fondations de donjons ou autres batailles auxquels les comtes de Blois ou d'Anjou ont pu se livrer dans la région, ils restent plutôt muets sur le pouvoir et les territoires des vassaux et notamment en ce qui concerne les actions des seigneurs de Betz. Une simple carte des vestiges militaires connus pour la première moitié du 11^e siècle dans le sud de la Touraine rend compte d'un maillage très large qui ne reflète certainement pas la réalité (figure 25).

Et pour le village de Betz, nous ne pouvons que supposer l'importance de l'église dans ce mouvement. Car contrairement au rôle prépondérant des seigneurs châtelains dans l'encellulement des populations dans le sud de la France ; il semble que dans le nord, le paradigme de l'*inecclesiamento* donne à

l'église une implication plus importante dans la formation des territoires (Zadora-Rio 2008 : 266). Pour démontrer la complexité de certaines situations et surtout l'impuissance à les résoudre sans preuves formelles, nous renverrons à l'étude récente de deux mottes dans l'Oise : Francastel et Lihus ; deux exemples où la motte est à proximité directe de l'église et où le village a été en partie intégré à une des basses-cours. Dans cet article, les auteurs ont volontairement juxtaposées les approches historique et archéologique sans émettre de synthèse laissant le lecteur faire ses propres conclusions (Racinet, Quenehen 2008).

Cette complexité dans la restitution des pouvoirs du site de Betz-le-Château n'est pas seulement perceptible avec les vestiges de la motte et du système défensif. Elle l'est également avec les deux monuments du village qui ont succédé l'utilisation de la motte : la nouvelle église du 12^e siècle et le premier état (non daté) du château en contrebas. Quelles ont été les motivations des seigneurs de Betz dans la création d'une nouvelle résidence au pied du Brignon. Une fois encore, de nombreux schémas peuvent être énoncés : verrouillage des gués au 12^e siècle avec le conflit entre capétiens et Plantagenêts comme le suppose Marie Bardisa (Bardisa 1997 : 29-71), perte de l'autorité sur le village au profit de l'église, ou changement volontaire de résidence... Nous profiterons de l'étude d'Annie Renoux menées sur les mottes du comté du Maine qui souligne que pour de nombreux cas, même si elle peut changer de propriétaire, la motte n'est en fait « pas abandonnée car elle est porteuse en matière féodo-vassalique de droits et de symboles » mais son détenteur réside ailleurs et ne fait qu'entretenir le site (Renoux 2008 : 172).

3. CONCLUSION

En 1961, la mairie de Betz-le-Château a créé un grand parking derrière l'église, à l'emplacement d'une butte artificielle que les érudits locaux pensaient être d'époque gauloise. Ce n'est pas uniquement sans vergogne que la majorité municipale a voté la création de ce parking : quelques élus, conscients des répercussions irréversibles sur le patrimoine du village, se sont élevés contre le projet. En vain cependant car les travaux ont eu lieu et ils ont été d'ampleur. En effet, dans un souci de nivellement du terrain, les creusements ont parfois tranché jusqu'à six mètres dans le substrat naturel, arrachant fatallement une grande partie des vestiges archéologiques de l'ancienne butte. Ces derniers ont pourtant une forte densité et se retrouvent perchés en haut des talus du parking.

Cinquante ans plus tard, rien n'a changé sur le site, et les talus restés sans protection, menacent désormais de s'effondrer. Pour y pallier, la mairie a proposé la construction d'un muret de protection d'une centaine de mètres de long, délimitant les zones à risques. C'est dans ce cadre que l'opération archéologique a été déclenchée, afin de surveiller le creusement des tranchées de construction du mur. Mais cela a surtout été l'occasion de rouvrir le dossier archéologique de Betz-le-Château. Il s'agissait en effet de profiter de l'intervention pour analyser les stratigraphies conservées dont la richesse d'informations apparente semblait plus prometteuse que la surveillance des travaux d'un mur dans un substrat profondément entamé.

D'ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, la surveillance des tranchées n'a donné lieu qu'à très peu de découvertes, une seule en fait. Le géologique ayant été largement entaillé, seules des structures très profondes, tels que des puits ou des caves étaient susceptibles d'être mises au jour. C'est le cas d'une grande cave, comblée récemment et retrouvée dans la partie sud du site. En revanche, l'analyse de la stratigraphie a permis de bien comprendre les nombreux vestiges conservés en haut des talus et il est désormais possible de proposer une nouvelle version des événements historiques du site.

Depuis le 19^e siècle et jusqu'à la fin des années 1980, on a surtout considéré la butte artificielle comme un possible *tumulus* gaulois construit au centre d'un village qui, installé sur un éperon naturel, correspondait alors à un *oppidum*. Sans écarter totalement l'hypothèse d'une occupation gauloise ou plutôt gallo-romaine sous le village actuel, les chercheurs ont depuis plutôt interprété les vestiges comme les restes d'une ancienne motte castrale créée lors de la mise en place du système féodal au 11^e siècle. Les rares auteurs qui ont publié récemment sur le site ont démontré judicieusement la présence de la motte mais aussi celle d'un fossé de protection et d'une batterie de silos dans une basse-cour (Feuillet 1987a et b, Bardisa 1995 et 1997).

C'est dans ce contexte que le diagnostic s'inscrit : il s'agissait de mieux définir la stratigraphie qui sous-tend ces dernières hypothèses et de mieux délimiter la chronologie du site par la récupération de mobilier dans les coupes. Un relevé de l'ensemble de la stratigraphie a été réalisé conjointement à un relevé topographique des parcelles concernées.

Les connaissances historiques sur le village souffrent, comme souvent, d'une interprétation trop poussée de certaines découvertes anciennes. Il faudrait, à notre avis, réexaminer en détail le mobilier, apparemment gaulois ou antique, retrouvé au 19^e siècle sur la motte et dans le village. Dans le même sens, comment mesurer positivement l'apport scientifique du témoignage oral des années 1950 qui relate la découverte de sarcophages lors de travaux de labours à l'ouest du village. Pour certains faits, ce réexamen des sources peut avoir des conséquences primordiales pour l'histoire de Betz-le-Château. C'est le cas notamment de la révision récente de la légende d'une monnaie qui, mal interprétée, a longtemps laissé supposer la présence d'un village au statut de *vicus* à l'époque mérovingienne (Zadora-Rio 2008 : 80). D'autres faits sont cependant plus certains : les résultats de la fouille partielle d'une nécropole gallo-romaine dans le cimetière actuel (Feuillet 1987) en sont un bon exemple. On peut également se fier au vocable de l'église actuelle qui détermine sans doute l'existence d'un édifice cultuel et d'un village à la fin de l'époque mérovingienne. Dans le même sens, la mention carolingienne donnant le statut de chef-lieu de viguerie au village est aussi un élément sûr de l'histoire locale (*Cart. de Cormery*, n° 27). Puis d'autres événements sont encore matérialisés dans le

paysage : la motte évidemment, mais aussi l'état du 12^e siècle de l'église ou encore les vestiges du château seigneurial en contrebas de l'éperon.

Il semble donc certain, qu'au moins à l'époque carolingienne, un village existait sur l'éperon. Les habitations étaient sans doute regroupées le long d'un axe principal débouchant sur l'église et sur un ou plusieurs bâtiments publics permettant le relais de l'administration et de l'autorité impériales. La mise en place d'une motte castrale dans ce système a changé radicalement la configuration morphologique et sans doute sociale du village. Les vestiges de cette nouvelle organisation sont très clairs dans la partie orientale du village, et leur restitution est plutôt aisée. En revanche, les bouleversements sociaux doivent être lus en filigrane.

Dans un premier temps donc, et par le biais de ces premiers relevés archéologiques et topographiques effectués sur le site, la restitution de la motte castrale et du système défensif du village est désormais envisageable et réfutable. En plan, on peut proposer l'existence d'un grand enclos à peu près ovale, délimité par un large fossé. A l'intérieur, deux espaces étaient séparés par un fossé plus restreint : au nord, une haute-cour composée de la motte surmontée d'une tour, et au sud, une première basse-cour. Dans celle-ci, on a retrouvé les vestiges certains d'une aire d'ensilage mais il est possible qu'existaient également une grange, une cuisine, une étable et des habitations. A l'ouest de ce premier complexe (certainement dévolu à la résidence et au service du seigneur), une deuxième basse-cour correspondait à l'intégration d'une partie de l'ancien village (notamment l'église, le cimetière et sans doute les bâtiments de la viguerie). La motte et ces deux basses-cours étaient vraisemblablement entourées d'une enceinte en terre. A l'est, un grand fossé barrait l'éperon d'éventuelles attaques par le plateau. A l'ouest, un autre grand fossé renforçait l'enceinte et la protection de l'église. Au nord et au sud, l'escarpement des versants de l'éperon, surplombé par l'enceinte, suffisait à la défense.

Mais la découverte principale du diagnostic est sans doute l'accumulation importante de preuves militantes pour une occupation de très courte durée de la motte et de sa basse-cour septentrionale. En effet, alors que les vestiges démontrent une installation et une organisation complexes, l'ensemble apparaît n'avoir été

utilisé qu'une cinquantaine d'années aux alentours de la première moitié du 11^e siècle. Et le plus surprenant, c'est que le site n'a pas été réutilisé depuis ; les vestiges sont donc restés fossilisés depuis mille ans sans que personne n'ose coloniser l'espace. Cela dénote la pérennité d'un pouvoir foncier très fort que seuls de grands notables ou une institution religieuse ou publique ont été à même de sauvegarder. Selon Annie Renoux, la motte n'est « pas abandonnée car elle porteuse en matière féodo-vassalique de droits et de symbole », son détenteur réside ailleurs mais il entretient volontairement le site (Renoux 2008 : 172). Pour l'anecdote, ce n'est que très récemment que les habitations privées ont commencé à entamer les vestiges de la motte par le biais de caves ou de garages. D'abord représenté par une somme d'actions individualistes, ce mouvement est ensuite devenu collectif et a finalement trouvé son paroxysme en 1961 lorsque l'assemblée municipale a voté la construction du parking.

D'après le mobilier, la construction de la motte peut être l'œuvre de Gilles de Betz dont la mort en 1037 pourrait, quant à elle, correspondre à son abandon. Pour légitimer sa capacité à créer la mise en défense de tout le village, on peut émettre l'hypothèse qu'il provienne de la lignée des notables carolingiens qui étaient à la tête du chef-lieu de viguerie. Participant, à leur échelle, au jeu de l'émettement des pouvoirs, ces agents comtaux ont pu, au cours du 10^e siècle, s'émanciper de leur tutelle et créer finalement leur propre châtellenie. Lors de la réalisation des défenses du village au 11^e siècle, ces élites, désormais seigneurs, ont créé une motte qui surmontée d'une tour leur permettait alors de quitter les bâtiments carolingiens. Ces derniers n'ont pas forcément été démolis et ont très bien pu servir de relais à la résidence seigneuriale à la mort de Gilles de Betz avant la construction d'un nouveau château en contrebas³.

Le rôle des seigneurs de Betz dans le contexte géopolitique du 11^e siècle est impossible à restituer complètement : aucun texte ne mentionne les liens qu'ils entretenaient avec les puissants de l'époque. On peut cependant préciser que la pointe sud de la Touraine apparaît en fait assez écartée du conflit qui règne entre les comtes d'Anjou et de Blois à cette époque. Les zones de

³ A Olby par exemple, ces bâtiments n'ont été détruits qu'au 12^e siècle et parce que la motte a été réalisée à leur emplacement.

combats dans la partie orientale de la Touraine ont surtout eu lieu plus au nord-est, entre le Cher et l'Indre : Loches et Montrésor ayant tout le temps formées un verrou infranchissable dans les possessions angevines. D'ailleurs au nord de Betz, la plupart des châteaux connus à cette époque, (Montbazon, Sainte-Maure, Loches, Montrésor, La Haye) appartiennent à Foulques Nerra (comte d'Anjou). Au sud et à l'est, les grandes seigneuries châtelaines de Preuilly et de Châtillon-sur-Indre, qui forment la frontière entre le Poitou et le Berry, lui ont fait allégeance. Dans ce réseau, les villages de Betz, de Varennes et du Grand Pressigny, ont été simplement munis d'une motte castrale (figure 25). Ils apparaissent en fait coincés entre les lieux de pouvoirs et correspondent sans doute à des zones intermédiaires de passages qu'on a volontairement laissées sous la protection des seigneurs locaux. Dans ce contexte, la tutelle du seigneur de Betz devait certainement être angevine et son autonomie apparaît assez limitée. Son pouvoir devait surtout correspondre au contrôle du nœud routier historiquement important (voie gallo-romaine et ancien chef-lieu de viguerie) entre les pouvoirs châtelains.

D'après les études récentes menées sur la formation des territoires, le village de Betz ne pouvait accéder à un développement plus important. Quoique très déterministes, les schémas d'évolution reconnus semblent en effet démontrer que certaines conditions sont nécessaires pour que le village du Haut Moyen Âge devienne une petite ville au cours du 11^e et du 12^e siècle (Zadora-Rio 2008 : 100-104, Moreau 2010 : 166). En comparant l'évolution des villages et villes anciennes de Touraine, les chercheurs ont compris que pour atteindre le stade d'agglomération secondaire au second Moyen Âge, l'ancien habitat carolingien devait être muni d'un château en pierre dès le début du 11^e siècle, de plusieurs églises, et de plusieurs bourgs. Bien souvent, cela correspond à des agglomérations déjà importantes à l'époque gallo-romaine dont le rôle a perduré pendant tout le Haut Moyen Âge (*vici*).

Bien que secondaire, le rôle de Betz dans le réseau militaire médiéval reste important et sa position stratégique permet de contrôler le Brignon et les routes menant aux seigneuries plus importantes (figure 26). Cependant, selon sa configuration, la motte castrale est surtout efficace pour maîtriser l'ancienne voie gallo-romaine (Poitiers-Orléans) qui rejoignait dans le comté Le Grand Pressigny à Montrésor. Les autres routes médiévales contournant en effet

le village. Or, nous pensons qu'à partir du 12^e siècle, la montée en puissance des seigneurs du Grand Pressigny a sans doute favorisé l'emprunt d'une autre route, qui, menant à la forteresse de Loches, contourne Betz par l'ouest. Dans ce nouveau contexte, la construction du château en pierre en contrebas du village, justement sur le passage de cette route désormais privilégiée, apparaît tout à fait stratégique et permet aux seigneurs de Betz d'accentuer leur processus de verrouillage sur le Brignon commencé au 11^e siècle. Ainsi, comme le suppose Annie Renoux pour les exemples manceaux, la motte de Betz n'a pas été abandonnée mais elle n'a pas uniquement servi à entretenir un symbole féodo-vassalique au sein du village : elle participe encore à la stratégie militaire.

Il est impossible de définir le rôle de l'église et de la communauté villageoise dans ce système militaire. Nous pouvons simplement préciser que la construction de la motte est venue barrée l'éperon, et a sans doute largement limitée l'expansion du village. Celui-ci ne s'est d'ailleurs réellement développé par la suite, que par l'intermédiaire de deux petits faubourgs. On peut également préjuger que le nombre d'habitants dans le territoire de Betz devait être très restreint au début du 11^e siècle et correspondait essentiellement aux habitants du village ; car la plupart des territoires qui composeront ensuite la paroisse de Betz, sont à cette époque des bois appartenant aux moines de Saint-Martin. Il n'est pas certain que la paroisse existe déjà au moment de la construction de la motte et nous pensons qu'une grande partie des biens fonciers appartenant au seigneur émergeant, proviennent de leur pouvoir en tant qu'administrateur de la viguerie. Dans ce contexte, l'église apparaît avoir eu un rôle secondaire qui lui a simplement servi à être intégrée à la deuxième basse-cour. D'ailleurs, au 12^e siècle, l'église reconstruite est d'une taille très modeste (environ vingt-cinq mètres de long sur huit mètres de large) et n'accueillera que très peu de modifications avant le 19^e siècle : simplement et logiquement une chapelle seigneuriale au 14^e siècle. Rien de comparable avec la grande église paroissiale, au 13^e siècle, de Ferrières-Larçon, village directement voisin. L'église et les habitants de Betz-le-Château apparaissent donc avoir été enclavés à l'intérieur du système militaire édifié par les seigneurs, sans que leur pouvoir puisse s'émanciper et se traduire par un agrandissement ou une réorganisation du village. Et ce n'est sans doute que bien plus tard, que l'église a

finalement profité de la désuétude du rôle militaire de la motte pour récupérer quelques parcelles (presbytère et jardins au nord de l'église). Après la Révolution, la commune a certainement récupéré l'ensemble des terrains restés inhabités.

Il est intéressant de s'apercevoir que cette motte, pourtant restée vide d'occupation après son « faux abandon », a créée par sa simple présence, un lien omniprésent entre les habitants et leur seigneur. Lentement, peut-être après la Révolution, ils ont finalement oublié l'origine de celle-ci, pourtant côtoyée quotidiennement. Après un temps de gestation de mille ans, alors que la commune s'apprêtait à réorganiser le village par la construction d'un parking, le passé féodal a ressurgi subitement en 1961. Cinquante ans plus tard, on comprend que ce passé, riche et complexe, mérite des mesures de conservation. Afin de mieux le comprendre, les nombreuses hypothèses émergeant du diagnostic archéologique nécessiteraient d'être éclaircies ou précisées par d'autres études.

4. BIBLIOGRAPHIE

Articles sur Betz-le-Château

Bardisa 1995

BARDISA (Marie) – Le château de Betz, la motte féodale et le château de pierre, *Bulletin de la Société des Amis du Pays Lochois*, n° 11 : 147-157, 1995.

Bardisa 1997

BARDISA (Marie) – *Pressigny en Touraine, Architecture et peuplement de la Basse Vallée de la Claise jusqu'au 16^e siècle*. Orléans : A.R.E.P. Centre Editions, 1997 (Cahier du Patrimoine : 47).

Bousrez, lasteyrie 1894

BOUSREZ (Louis), LASTEYRIE (Robert de) – *B.S.A.T.*, t. 9 : 395-398, 1894.

Bousrez 1895

BOUSREZ (Louis) – *B.S.A.T.*, t. 10 : 65, 1895.

Boussard 1960

BOUSSARD (Jacques) – *Carte et texte du département d'Indre-et-Loire*, Carte archéologique de la Gaule, fasc. XIII, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1960, 140 p.

Carré de Busserolle 1878

CARRE DE BUSSEROLLE (Jean-Xavier) – *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, 1878, réédition 1988, p. 235-239.

Chevalier 1863

CHEVALIER (Casimir, abbé) – *M.S.A.T.*, t. XVII : 33

Espinay, Chevalier 1869

ESPINAY (Gustave d'), CHEVALIER (Casimir, abbé) – Camps retranchés de la région de Loches, C.A.F., Session XXXVI : 20, 1869.

Feuillet 1987a

FEUILLET (Marie-Pierre) – *Betz-le-château, Le cimetière*, Rapport de fouilles, Direction des Antiquités Historiques de la région Centre, 1987

Feuillet 1987b

FEUILLET (Marie-Pierre) – *Approche archéologique du site de Betz-le-château (Indre-et-Loire)*, 11^{ème} journées archéologiques de la Région Centre, 21-22 novembre 1987, Circonscriptions des Antiquités Préhistoriques et Historiques, DRAC Centre, Orléans

Montoux 1977

MONTOUX (André) – Le château de Betz, *B.S.A.T.*, t. 18 : 443-454, 1977.

Triollet 1991

TRIOLLET (Jérôme et Laurent) – *Betz-le-Château, Souterrains du Centre-Ouest*, La Nouvelle République Editions, Tours, p. 63-67, 1991.

Bibliographie sur la Touraine

Audin 2003

AUDIN (Pierre) – Les gallo-romains en Val de Claise, in : *La Claise*, éd. SERIA, 2003, p. 31-34.

Boussard 1947

BOUSSARD (Jacques) – Verneuil-sur-Indre, *Gallia*, t. 5, fasc. 2, 1947, p. 452-453

Couderc et al. 1987

COUDERC (Jean-Mary), AUDIN (Pierre), HUBERT (Martine), SCHULE (Alain) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, Chambray-les-Tours, 1987, 697 p.

Courtois 2007

COURTOIS (Julien) – Le franchissement des rivières à l'époque gallo-romaine, in : *Atlas de Touraine*, <http://a2.Univ-tours.fr/notice.php?id=126>, 2007.

Dubois 2003

DUBOIS (Jacques) – *Archéologie aérienne, Patrimoine de Touraine, Histoire et Archéologie*, Alan Sutton éd., Saint-Cyr-sur-Loire, 2003, 190 p.

Lacroix 2010

LACROIX (Marie-Christine) – *Le Grand Pressigny (37), Chemise du donjon*, Rapport d'opération archéologique, SADIL, SRA Centre, Orléans, 2010

Impey, Lorans, Mesqui 1998

IMPEY (Edward), LORANS (Elisabeth), MESQUI (Jean) – Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches, *Bulletin Monumental*, Société Française d'Archéologie, fasc. 1, t. 156, 1998.

Lorans 1996

LORANS (Elisabeth) – *Le Lochois du Haut Moyen-Age au XI^{le} siècle, Territoires, habitats et paysages*, PUT, 1996, 289 p.

Marquet 2011

MARQUET (Jean-Claude) – *La préhistoire en Touraine*, 2^{ème} éd., Presse universitaire François Rabelais (Tours), PUR, 2011, 384 p.

Moreau 2010

MOREAU (Anne) – Les petites villes d'origine castrale en Touraine, in : Chédeville et Fichot dir, *Des villes à l'ombre des châteaux, naissance et essor des agglomérations castrales en France au*

Moyen-Age, Collection Archéologie et Culture, PUR, 163-173, 2010.

Ponton d'Amécourt 1870

PONTON-D'AMECOURT (Gustave de) – Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine, *Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, tirage à part, Paris, 1870.

Ranjard 1994

RANJARD (Robert) – *La Touraine Archéologique*, 6ème édition, Edition régionale de l'Ouest, Mayenne, 1994, p : 504 – 506.

Seigne 2009

SEIGNE (Jacques) – Les voies de communication dans l'Antiquité, in : *Atlas de Touraine*, <http://a2.univ-tours.fr/notice.php?id=152>, 2009.

Zadora-Rio 2008

ZADORA-RIO (Elisabeth) – Des paroisses de Touraine aux communs d'Indre-et-Loire. La formation des territoires, 34^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, 2008.

Bibliographie sur les mottes castrales et l'archéologie castrale

Aubourg 2007

AUBOURG (Viviane), Senonches, « le Château », Rapport d'opération de sauvetage urgent, SRA, 2007.

Aubourg 2010

AUBOURG (Viviane) dir. – *A la recherche des mottes castrales*, association ARCHEA, 2010, 40 p.

Blois, un château... 2000

Blois, un château en l'an mil, Château de Blois, Paris-Blois, Somogy, 2000, 168p.

Bois et al. 1994

BOIS (Michèle), FEUILLET (Marie-Pierre), LAFFONT (Pierre-Yves), MAZARD (Chantal), POISSON (Jean-Michel), SIROT (Elizabeth), *Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne-Provence (10^e – 12^e siècle)*, In Château Gaillard, Etudes de Castellologie médiévale, XVI, Actes du colloque international tenu à Luxembourg (Luxembourg), 23-29 Août 1992, Publication du Centre de Recherches Archéologiques médiévales, Université de Caen, 1994, p : 57-68.

Bolle 2006

BOLLE (Annie) – La motte de Machecou à Puyrolland (Charente-Maritime), In : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir, entre Loire et Pyrénées, (10^e – 15^e siècle)*, Actes du colloque de Pau, 3-5 Octobre 2002, , Centre d'archéologie

médiéval du Languedoc, Carcassonne, 2006, p: 215-228.

Boucharlat 2009

BOUCHARLAT (Elise) – Panorama de l'archéologie castrale en France, In : *Revue Archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 48, 2009. URL : <http://racf.revues.org.1353>

Bouillon 2009

BOUILLON (Jérôme) – Lassay-sur-Croisne (41), Rapport final de diagnostic archéologique, INRAP, 2009

Bourgeois 2006

BOURGEOIS (Luc) – Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen-Age en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005), In : *Cahiers de civilisation médiévale*, La médiévistique au XX^e siècle, bilan et perspectives, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Avril-Juin 2006, p : 113-141.

Bouvier, Faure-Boucharlat, Monnier 1992

BOUVIER (Alegria), FAURE-BOUCHARLAT (Elise), MONNIER (Jeannine), la motte castrale de Décines-Charpieu, in : *Archéologie médiévale*, Tome XXII, Publication du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, 1992, p : 231-307.

Cantié 1994

CANTIE (Geneviève), Le site castral du Dognon (Limousin), In : *Château Gaillard XVI*, Etudes de Castellologie médiévale, Actes du colloque international tenu à Luxembourg (Luxembourg), 23-29 Août 1992, Publication du Centre de Recherches Archéologiques médiévales, Université de Caen, 1994, p : 89-99.

Cantié 2004

CANTIE (Geneviève), *Le Dognon en Limousin, du château à motte au château de pierre (11^e – 15^e siècle)*, In Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir, entre Loire et Pyrénées, 10^e – 15^e siècle), Actes du colloque de Pau, 3-5 Octobre 2002, , Centre d'archéologie médiéval du Languedoc, Carcassonne, 2006, p: 215-228.

Chambon, Carcy 2006

CHAMBON (Fabrice), CARCY (Pierre) – La motte de Hagedet (Hautes-Pyrénées), In : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir, entre Loire et Pyrénées (10^e – 15^e siècle)*, Actes du colloque de Pau, 3-5 Octobre 2002, , Centre d'archéologie médiéval du Languedoc, Carcassonne, 2006, p : 441-444.

Château-Gaillard 21

CHATEAU-GAILLARD 21 – *La Basse-cour, études de castellologie médiévale* (2002 Maynooth, Irlande), Tables rondes du CRAHM.

Debord 1981

DEBORD (André), Les fortifications de terre en Europe occidentale du Xe au XI^e siècles, Colloque

de Caen, Octobre 1980, In : *Archéologie médiévale*, Tome XI, 1981, p : 5-125.

Flambard-Héricher 2008

FLAMBARD-HERICHER (Anne-Marie), *Le Château Ganne, Premiers résultats de la fouille archéologique*, Publications du Centre de Recherches Archéologiques Médiévale, Caen, 2008, 129p.

Gaime et al. 2000

GAIME (Sébastien), ROUGER (Eric), GAUTHIER (Fabrice), ARBARET (Laurent), AUVITY (Cyrille) – De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme), premières données de fouilles, In : *Archéologie médiévale*, Tome XXIX, Publication du Centre de Recherches Archéologiques Médiévaux, 2000, p : 69-98.

Impey, Lorans, Mesqui 1998

IMPEY (Edward), LORANS (Elisabeth), MESQUI (Jean) – Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches, in : *Bulletin Monumental*, t. 156, fasc. 1, 1998, 125 p.

Kernevez 1997

KERNEVEZ (Patrick) – *Les fortifications médiévales du Finistère : mottes, enceintes et châteaux*, Centre régional d'archéologie d'Alet ; Institut culturel de Bretagne ; Université de Rennes 1, 1997.

Mesqui 1995

MESQUI (Jean) – *Les châteaux forts, de la guerre à la paix*, Découverte Gallimard, 1995, 160p.

Munos 2012 à paraître

MUNOS (Matthieu) – Lassay-sur-Croisne (41), Rapport final de diagnostic archéologique, INRAP, 2009

Pesez 1984a

PESEZ (Jean-Marie) – Approches méthodologiques d'un recensement des fortifications de terre médiévales en France, In : *Château-Gaillard 12*, Actes du colloque international tenu à Oostduinkerke et à Floreffe (Belgique), 3-9 septembre 1984, CRAHM, p : 79 – 90.

Pesez 1984b

PESEZ (Jean-Marie) dir. – *Projet Collectif de Recherche sur les Mottes, les Enceintes et les Maisons-Fortes du Moyen-Age*, Programme H 40, Lexique, Système descriptif des fortifications de terre, Conseil supérieur de la recherche archéologique, Novembre 1984, 107p.

Poisson 2006

POISSON (Jean-Michel) – Le stockage des grains en silos sur le site castral d'Albon (Drôme), 11^e – 13^e siècle, in : *Mélanges d'Archéologie médiévale, les cahiers de l'urbanisme*, Hors-série, 2006, p. 168-177

Racinet 2004

RACINET (Philippe) – La motte castrale de Boves (Picardie), Résidence aristocratique et siège de

pouvoir, In : *Archéologia*, numéro 414, septembre 2004, p : 37-49.

Racinet, Quenehen 2008

RACINET (Philippe), QUENEHEN (Didier) – A propos de deux mottes castrales de la région de Crèvecœur-le-grand : Francastel et Lihus (Oise), In : *Des châteaux et des sources, Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale*, Textes réunis par Elisabeth Lalou, Bruno Le peuple et Jean-Louis Roch, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p : 203-222.

Renoux 2008

RENOUX (A.), De la "motte" à l'hébergement fossé : étude de cas manceaux (Xe – XVI^e siècle), In : *Des châteaux et des sources, Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale*, Textes réunis par Elisabeth Lalou, Bruno Le peuple et Jean-Louis Roch, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p : 161-185.

Bibliographie générale

Chapelot 2010

CHAPELOT (Jean) dir. – *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour l'avenir*, IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Publications du Centre de Recherches Archéologiques médiévaux, Université de Caen, 2010, 436 p.

Dupuis 2010

DUPUIS (Mathias) – *L'archéologie médiévale dans et hors l'histoire : retour sur différents usages de la documentation archéologique*, L'atelier du Centre de Recherches Historiques, Juin 2010, [en ligne], URL : <http://acrh.revues.org/index2025.html>

Prou 1892

PROU (M) – *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892

SECTION III

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES UNITES STRATIGRAPHIQUES

US: 001 Faits : 001 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon
 céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement de terre grise avec de nombreux morceaux de charbon de bois. / Comblement primaire du silo F.001

US: 002 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai de terre grise claire avec petits morceaux de calcaire. Surface par endroits rubéfiée sur environ 10 cm. Couvre presque l'ensemble des coupes. / Niveau d'occupation/ couche de remblai

US: 003 Faits : 001 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre brune compacte, présence de gros blocs calcaires. / Probable bouchon du silo, perce US 002.

US: 004 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai hétérogène, grise, très meuble avec de nombreux morceaux de calcaire. / Niveau d'occupation/ couche de remblai

US: 005 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai de blocs calcaire avec une surface brûlée sur 3 à 5 cm. / Niveau de remblaiement

US: 006 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai calcaire de blocs beaucoup plus fin que l'US 005, voire calcaire pulvérulent. / Niveau d'occupation/ couche de remblai

US: 007 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de cailloux calcaire et de terre. / Niveau d'occupation/ couche de remblai

US: 008 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de calcaire pulvérulent. / Recharge calcaire au dessus de US 005.

US: 009 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation
 céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de calcaire pulvérulent. / Recharge de calcaire sous US 008 et US 005.

US: 010 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon
 céram. ✓ TCA verre métal ✓ faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre grise avec charbon de bois. / Comblement du silo F 006.

US: 011 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre brune. / Comblement du silo F 006.

US: 012 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de calcaire pulvérulent très induré, avec de l'argile verte et marron. Présence de nombreux charbons de bois. / Comblement primaire du fossé F 010.

US: 013 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Litage de blocs calcaire de moins de 10 cm. / Comblement du fossé F 010.

US: 014 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai de terre grise avec du calcaire pulvérulent. Présence de charbon de bois. / Comblement du fossé F 010.

US: 015 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de blocs calcaire de moins de 15 cm. / Comblement du fossé F 010.

US: 016 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai constitué de litages alternés : petits blocs calcaire de moins de 3 cm, calcaire pulvérulent d'une épaisseur de 3 à 5 cm et calcaire pulvérulent avec de la terre meuble grise. / Comblement du fossé F 010.

US: 017 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai plus grossier de blocs et de cailloux calcaire avec de la terre grise très meuble. / Comblement terminal du fossé F 010.

US: 018 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre grise / Couche de remblai qui vient sur le fossé F 010.

US: 019 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai beige avec de nombreux blocs et cailloux calcaire. / Remblai provenant de l'éboulis de la motte.

US: 020 Faits : 016 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise claire avec du calcaire pulvérulent. / Couche piétinée dans un des palliers du fossé F 010.

US: 021 Faits : 016 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise claire avec du calcaire pulvérulent et de nombreux petits blocs. / Comblement d'un des deux pallier du fossé F 010.

US: 022 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de calcaire avec de nombreux cailloux et blocs de moins de 5 cm. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 023 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre grise meuble avec du calcaire pulvérulent. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 024 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre grise plus foncée et meuble que l'US 023, avec du calcaire. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 025 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai de terre grise avec de nombreux blocs calcaire. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 026 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de blocs calcaire de plus ou moins 10 à 15 cm. / Niveau d'occupation/ couche de remblai, vient sceller le silo F 009.

US: 027 Faits : 017 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Calcaire pulvérulent avec de la terre grise claire. / Comblement du second pallier du fossé F 010.

US: 028 Faits : 019 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre orangée et de fragments calcaire. / Remblai pour créer une plate-forme à l'ouest du premier état de la motte

US: 029 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai d'argile grise claire avec petits morceaux de calcaire. Surface par endroits rubéfiée sur environ 10 cm. Couvre presque l'ensemble des coupes. / Premier niveau d'occupation.

US: 030 Faits : 012 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre brune avec graviers. / Comblement d'un petit fossé ou d'une fosse.

US: 031 Faits : 018 Coupe : 1, 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Calcaire pulvérulent, et cailloux calcaire avec cavités circulaires. / Gros remblai de calcaire tassé, premier état de la motte.

US: 032 Faits : Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre brune orangée. / Entretien ou rehaussement de la motte

US: 033 Faits : 018 Coupe : 1 Log : Type d'US : Maçonnerie Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Moellons de calcaire peu ou pas travaillés. / Maçonnerie servant au soutènement du premier état de la motte.

US: 034 Faits : 013 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise / Comblement du fossé F 013.

US: 035 Faits : 013 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre brune / Comblement du fossé F 013.

US: 036 Faits : 019 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre orangée et de fragments calcaire. / Seconde phase d'emmottement.

US: 037 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre grise blanche / Comblement du fossé F 008.

US: 038 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre grise-orange / Comblement du fossé F 008.

US: 039 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre brun-gris. / Comblement du fossé F 008.

US: 040 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre grise avec de nombreux moellons calcaire dont une pierre de taille. / Comblement du fossé F 008.

US: 041 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre brun-gris. / Remblai provenant de l'éboulis de la motte.

US: 042 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Petite couche de terre orange / Comblement du fossé F 008.

US: 043 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre brune avec cailloutis / Comblement du fossé F 008.

US: 044 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Remblai de terre gris-blanc avec cailloutis. / Comblement primaire du fossé F 008.

US: 045 Faits : Coupe : 2, 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de remblai d'argile grise claire avec petits morceaux de calcaire. Surface par endroits rubéfiée sur environ 10 cm. Couvre presque l'ensemble des coupes. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 046 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de blocs de calcaire. / Comblement du silo F 006.

US: 047 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de calcaire concassé, présence de gros blocs de grès. / Comblement primaire du silo F 006.

US: 048 Faits : 005 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement vidé lors de la découverte des silos provoquée par le percement du parking en 1961. / Comblement du silo F 005.

US: 049 Faits : 007 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre brune grise meuble, présence de deux blocs calcaire. / Comblement d'une petit fossé ou d'une fosse F 016.

US: 050 Faits : 004 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement vidé lors de la découverte des silos provoquée par le percement du parking en 1961. / Comblement du silo F 004.

US: 051 Faits : 003 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. ✓ TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement vidé lors de la découverte des silos provoquée par le percement du parking en 1961. / Comblement du silo F 003.

US: 052 Faits : 002 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement vidé lors de la découverte des silos provoquée par le percement du parking en 1961. / Comblement du silo F 002.

US: 053 Faits : 009 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Comblement vidé lors de la découverte des silos provoquée par le percement du parking en 1961. / Comblement du silo F 009.

US: 054 Faits : Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre brune, compacte et homogène. / Niveau d'occupation/ couche de remblai.

US: 055 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

équivalent à 011 / Comblement du silo F 006.

US: 056 Faits : 018 Coupe : 2 Log : Type d'US : Maçonnerie Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Moellons de calcaire peu ou pas travaillés. / Maçonnerie servant au soutènement du premier état de la motte.

US: 057 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise compacte et homogène, avec calcaire pulvérulent. / Comblement terminal du silo F 006.

US: 058 Faits : 010 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du fossé F 010.

US: 059 Faits : 016 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du premier pallier F 016, du fossé F 010.

US: 060 Faits : 017 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du second pallier F 017, du fossé F 010.

US: 061 Faits : 009 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 009.

US: 062 Faits : 012 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du fossé ou de la petite fosse F 012.

US: 063 Faits : 005 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 005.

US: 064 Faits : 004 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 004.

US: 065 Faits : 003 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 003.

US: 066 Faits : 002 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 002.

US: 067 Faits : 008 Coupe : 2 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du fossé F 008.

US: 068 Faits : 006 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 006.

US: 069 Faits : 007 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du fossé ou du trou de poteau F 007.

US: 070 Faits : 001 Coupe : 3 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du silo F 001.

US: 071 Faits : 011 Coupe : 1 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Abandon

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise avec un peu de cailloux calcaire. / Comblement du trou de poteau F 011. Poteau servant à une probable palissade venant soutenir le remblai 028.

US: 072 Faits : 011 Coupe : 1 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement du trou de poteau F 011.

US: 073 Faits : Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Occupation

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche d'argile grise en surface du substrat. / Premier niveau d'occupation du site.

US: 074 Faits : 013 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Terre grise / Comblement primaire du fossé F013.

US: 075 Faits : 014 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Calcaire pulvérulent, et cailloux calcaire avec cavités circulaires. / Remblai primitif tassé du talus F014.

US: 076 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre orangée / Remblai

US: 077 Faits : 014 Coupe : 4 Log : Type d'US : Maçonnerie Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Maçonnerie de pierres sèches peu ou pas travaillées, conservée sur 1,90 m de hauteur. / Mur de renfort du talus F014.

US: 078 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Petit remblai d'argile grise. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 079 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre argileuse orangée. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 080 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Petit remblai d'argile grise. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 081 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Cailloutis calcaire mélangé à de la terre orangée. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 082 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Couche de terre argileuse grise. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 083 Faits : 020 Coupe : 4 Log : Type d'US : Remblai Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Cailloutis calcaire mélangé à de la terre orangée. / Remblai participant au renfort F020 du talus F014.

US: 084 Faits : 015 Coupe : 4 Log : Type d'US : Creusement Type d'action : Construction

céram. TCA verre métal faune lith. lapid. monnaie mat. préc. mat. organ.

Descrip/Interp. :

Creusement. / Creusement pour accueillir une palissade à l'est du talus F020/F014 ?

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES FAITS

N° fait : 001	Catégorie : Silo	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
				001
				003
				070
N° fait : 002	Catégorie : Silo	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				052
				066
N° fait : 003	Catégorie : Silo	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
				051
				065
N° fait : 004	Catégorie : Silo	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				050
				064
N° fait : 005	Catégorie : Silo	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				048
				063
N° fait : 006	Catégorie : Silo	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
				010
				046
				047
				055
				057
				068
N° fait : 007	Catégorie : Fosse ou fossé?	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				049
				069
N° fait : 008	Catégorie : Fossé	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				037
				038
				039
				040
				041
				042
				043
				044
				067
N° fait : 009	Catégorie : Silo	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				053
				061
N° fait : 010	Catégorie : Fossé	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
				012
				013
				014
				015
				016
				017
				058
N° fait : 011	Catégorie : Trou de poteau	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
				071
				072

N° fait : 012	Catégorie : Fosse ou fossé?	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
Description : Fosse ou petit fossé se situant à l'est du fossé de la F010 sur le deuxième état de la motte.				
				030
				062
N° fait : 013	Catégorie : Fossé	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
Description : Fossé au sud du site équivalent à F010.				
				034
				035
				074
N° fait : 014	Catégorie : Talus	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Premier état du talus protégeant la motte castrale à l'est. Il correspond sans doute à une portion de l'enceinte qui entourait la motte castrale et une partie du village.				
				075
				077
N° fait : 015	Catégorie : Fosse ou fossé?	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Fosse ou fossé palissadé ?				
				084
N° fait : 016	Catégorie : Fossé	Présence de mobilier : oui	Tranchée :	US :
Description : Premier pallier du fossé F 010.				
				020
				021
				059
N° fait : 017	Catégorie : Fossé	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Second pallier du fossé F 010.				
				027
				060
N° fait : 018	Catégorie : Emmottement	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Premier état de la motte.				
				031
				033
				056
N° fait : 019	Catégorie : Emmottement	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Second état de la motte.				
				028
				036
N° fait : 020	Catégorie : Talus	Présence de mobilier :	Tranchée :	US :
Description : Deuxième état du talus F014.				
				076
				078
				079
				080
				081
				082
				083

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DU MOBILIER

Catégorie de mobilier : métal

Catégorie de mobilier : poterie

N° lot : 12	N° fait :	N° US :	022	Catégorie : <i>poterie</i>	NR : 1	NMI : 1	Poids :
Datation : <i>Antiquité</i> /							
Description : <i>céramique tournée</i> /							
Décor :							
N° lot : 13	N° fait :	N° US :	024	Catégorie : <i>poterie</i>	NR : 8	NMI : 6	Poids :
Datation : <i>Moyen-Âge classique / 10e -11e siècle</i>							
Description : <i>céramique tournée / 2 tessons gallo-romains dont 1 à engobe blanc, 2 cols à pâte blanche-rose dont un pot à cuire et une cruche (10e -11e siècle), un fragment de coupelle de lampe à huile à pâte rose et glaçure primitive jaune verdâtre, 3 fragments de panse</i> .							
Décor :							
N° lot : 14	N° fait : 012	N° US :	030	Catégorie : <i>poterie</i>	NR : 1	NMI : 1	Poids :
Datation : <i>Haut Moyen-Âge / 9e - 10e siècle</i>							
Description : <i>céramique tournée / 1 fragment de panse.</i>							
Décor :							
N° lot : 15	N° fait : 003	N° US :	051	Catégorie : <i>poterie</i>	NR : 1	NMI : 1	Poids :
Datation : <i>Moyen-Âge classique / 10e - 11e siècle</i>							
Description : <i>céramique tournée / 1 col de cruche à pâte rose avec nodules de feldspath (10e - 11e siècle)</i>							
Décor :							
N° lot : 16	N° fait : 013	N° US :	035	Catégorie : <i>poterie</i>	NR : 2	NMI : 1	Poids :
Datation : <i>Antiquité</i> /							
Description : <i>céramique tournée / 2 fragments de panse</i>							
Décor :							

ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Lot n° 01 – *cavité*

				
Tranchée de fondation pied de la cavité. BLC 001 26/07/2011	Tranchée de fondation pied de la cavité. BLC 002 26/07/2011	Tranchée de fondation pied de la cavité. BLC 003 26/07/2011	Tranchée de fondation pied de la cavité. BLC 004 26/07/2011	Tranchée de fondation pied de la cavité. BLC 005 26/07/2011
				
Cavité côté rue BLC 006 26/07/2011	Cavité côté rue BLC 007 26/07/2011	Cavité côté rue BLC 008 26/07/2011	Intérieur de la cavité côté rue BLC 009 26/07/2011	Intérieur de la cavité côté rue BLC 010 26/07/2011
				
Intérieur de la cavité côté rue BLC 011 26/07/2011				

Lot n° 02 – *fossés*

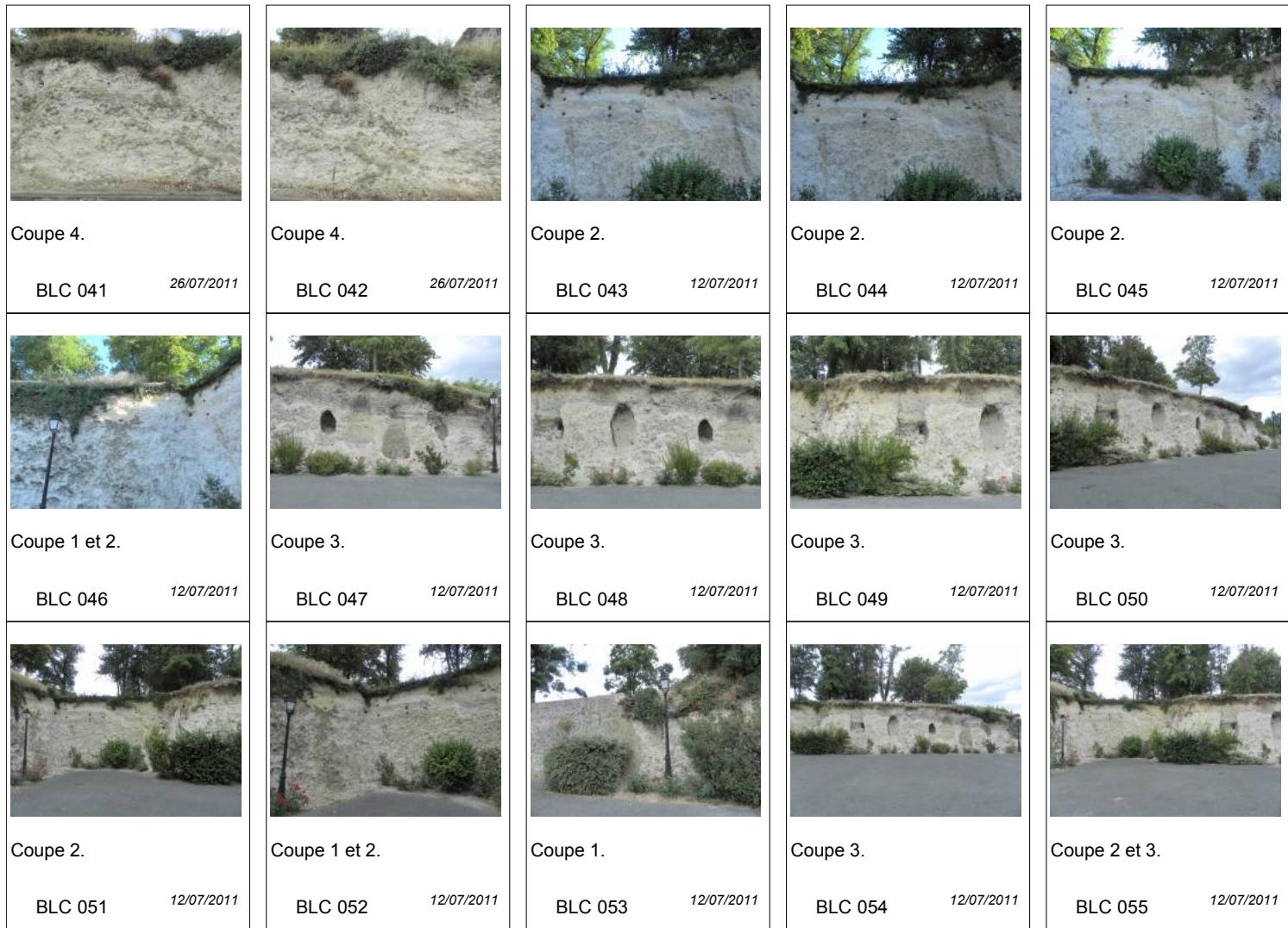
				
Fossé F 013. BLC 012 26/07/2011	Fossé F 013. BLC 013 26/07/2011	Fossé F 013. BLC 014 26/07/2011	Fossé F 013. BLC 015 26/07/2011	Fossé F 008. BLC 016 12/07/2011
				
Fossé F 008. BLC 017 12/07/2011	Fossé F 008. BLC 018 12/07/2011	Fossé F 010. BLC 019 12/07/2011	Fossé F 010. BLC 020 12/07/2011	

Lot n° 03 – tranchées et mur

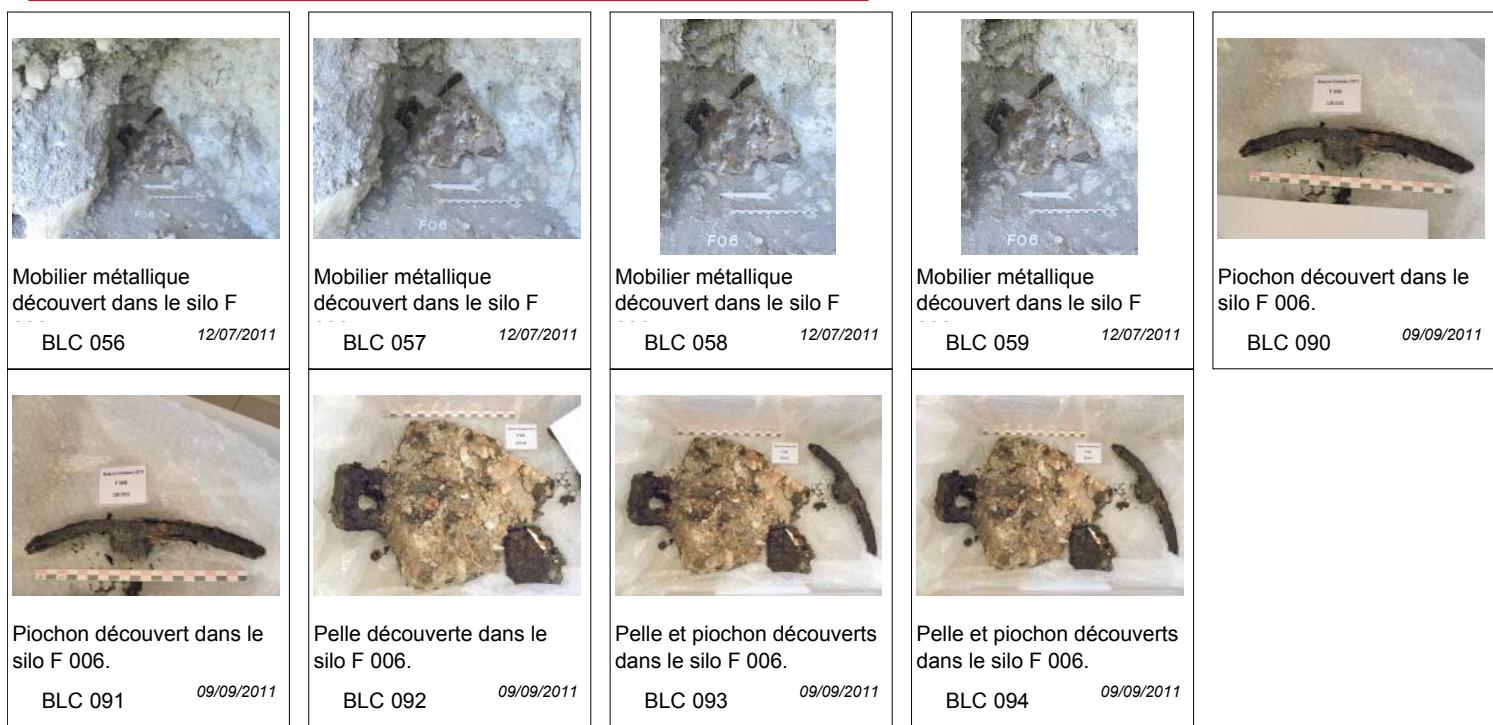
				
Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 021 26/07/2011	Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 022 26/07/2011	Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 023 26/07/2011	Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 024 26/07/2011	Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 025 26/07/2011
				
Vue de la tranchée de fondation du mur. BLC 026 26/07/2011	Vue de la coupe côté Nord-est. BLC 027 26/07/2011	Vue de la coupe côté Nord-est. BLC 028 26/07/2011	Vue de la coupe côté Nord-est. BLC 029 26/07/2011	Vue de la coupe côté Nord-est. BLC 030 26/07/2011
				
Vue générale du mur de soutènement de la coupe. BLC 086 09/09/2011	Vue générale du mur de soutènement de la coupe. BLC 087 09/09/2011	Vue générale du mur de soutènement de la coupe. BLC 088 09/09/2011	Vue générale du mur de soutènement de la coupe. BLC 089 09/09/2011	

Lot n° 04 – coupes

				
Coupe 4. BLC 031 26/07/2011	Coupe 4. BLC 032 26/07/2011	Coupe 4. BLC 033 26/07/2011	Coupe 4. BLC 034 26/07/2011	Coupe 4. BLC 035 26/07/2011
				
Coupe 4. BLC 036 26/07/2011	Coupe 4. BLC 037 26/07/2011	Coupe 4. BLC 038 26/07/2011	Coupe 4. BLC 039 26/07/2011	Coupe 4. BLC 040 26/07/2011



Lot n° 05 – mobilier



Lot n° 06 –

				
Silo F 001. BLC 060 12/07/2011	Silo F 002. BLC 061 12/07/2011	Silo F 002. BLC 062 12/07/2011	Silo F 003. BLC 063 12/07/2011	Silo F 003. BLC 064 12/07/2011
				
Silo F 004. BLC 065 12/07/2011	Silo F 004. BLC 066 12/07/2011	Silo F 005. BLC 067 12/07/2011	Silo F 005. BLC 068 12/07/2011	Silo F 006. BLC 069 12/07/2011
				
Silo F 006. BLC 070 12/07/2011	Silo F 006. BLC 071 12/07/2011	Silo F 002. BLC 072 12/07/2011	Silo F 002. BLC 073 12/07/2011	Silo F 002. BLC 074 12/07/2011
				
Silo F 002. BLC 075 12/07/2011	Silo F 002. BLC 076 12/07/2011	Silo F 001. BLC 077 12/07/2011	Silo F 001 et 002. BLC 078 12/07/2011	Silo F 002 et 003. BLC 079 12/07/2011
				
Silo F 003 et 004. BLC 080 12/07/2011	Silo F 004 et 005, et petit fossé ou fosse F 007. BLC 081 12/07/2011	Silo F 002 et petit fossé ou fosse F 007. BLC 082 12/07/2011	Silo F 005 et 006. BLC 083 12/07/2011	Silo F 006. BLC 084 12/07/2011



Silo F 006.

BLC 085 12/07/2011

ANNEXE 5 : IDENTIFICATION DE LA FAUNE (Olivier Talluault)

1. Préambule méthodologique.

Toutes les appellations d'espèces (bœuf, coq, porc...) renvoient à l'espèce dans son ensemble sans aucune discrimination sexuelle.

2. B.L.C. 2011, US. 015, F.010

Cette US a livré une vertèbre lombaire de bœuf (*Bos taurus*) adulte (les épiphyses au cranial et au caudal, soudées au corps vertébral, renseignent sur un individu de plus de 5 ans).

L'os semble avoir été exposé aux variations météorologiques de manière récente, comme l'indique le blanchiment et les multiples fissurations et craquelures de la surface de l'os, mais aussi un dépôt de particules végétales (de type mousse).

Cette vertèbre a reçu un traitement boucher : une fente longitudinale par le milieu de la vertèbre. Cette section du train vertébral, caractéristique du travail de découpe de gros, est plutôt courante à partir du 14ème siècle, comme cela a été remarqué sur le site du monastère de la Charité-sur-Loire (AUDOIN-ROUZEAU 1986 : 117). Cependant, on note des variations dans l'adoption chronologique de cette pratique, en effet, la même auteur nous indique qu'à la même époque, la pratique n'est pas encore adoptée à Paris (AUDOIN-ROUZEAU 1986 : 117). Aux époques médiévales et modernes à Tours, la fente centrale longitudinale, ou « simple fente » est de loin la plus pratiquée (COTTE 2008 : 336).

3. B.L.C. 2011, US. 001

Cette US a livré 6 restes, tous provenant d'espèces domestiques. Nous avons un fragment de diaphyse de porc (*Sus scrofa domesticus*), juvénile, comme semble l'indiquer les proportions de l'os, mais aussi l'aspect de la corticale. Cet os a été attaqué sur sa face latérale par des rongeurs, ce qui semble indiquer une exposition pré-enfouissement, mais sans qu'il soit possible de caractériser la longueur de cette exposition.

Un fragment de côte nous renseigne sur la présence dans le spectre taxinomique de caprinés, sans qu'il soit possible d'en identifier le taxon. Il s'agit vraisemblablement d'une des premières côtes sternales de l'animal, très probablement un adulte. Cette côte présente une section longitudinale montrant que le plat de côtes a été séparé en au moins deux parties, mais aussi une strie sur la face interne de l'os.

Le bœuf est représenté par deux restes de scapula ainsi que par un fragment de vertèbres thoraciques. Ces os ont appartenu à des individus adultes.

Enfin, la volaille est représentée par un reste, la partie proximale d'un tarso-métatarsé de coq (*Gallus gallus domesticus*). La surface de cet os a été en partie altérée par l'action de radicelles végétales, se nourrissant de la part minérale de l'os.

4. B.L.C. 2011, US. 004

Cette US a livré 4 restes provenant de trois espèces domestiques : le bœuf (*Bos taurus*), les caprinés et le porc (*Sus scrofa domesticus*).

Le bœuf est donc représenté par un astragale droit, provenant d'un animal adulte. Cet os présente une cassure fraîche au proximal ainsi que des traces de dents laissée très probablement par l'activité masticatoire d'un carnivore domestique (un chien (*Canis familiaris*)). Cette trace pourrait renvoyer de la même manière que pour l'US. 001 à une exposition pré-enfouissement.

Crâne (un fragment de mandibule) et bas de pattes (un métatarsé 4 provenant d'un individu juvénile ou sub-adulte) sont les régions anatomiques représentées par les restes de porc.

Les caprinés, une fois encore sans qu'une diagnose taxinomique soit possible, sont représentés par un fragment de côtes provenant d'un individu infantile, comme le suggère la taille de l'ossement.

Bibliographie

AUDOIN-ROUZEAU 1986

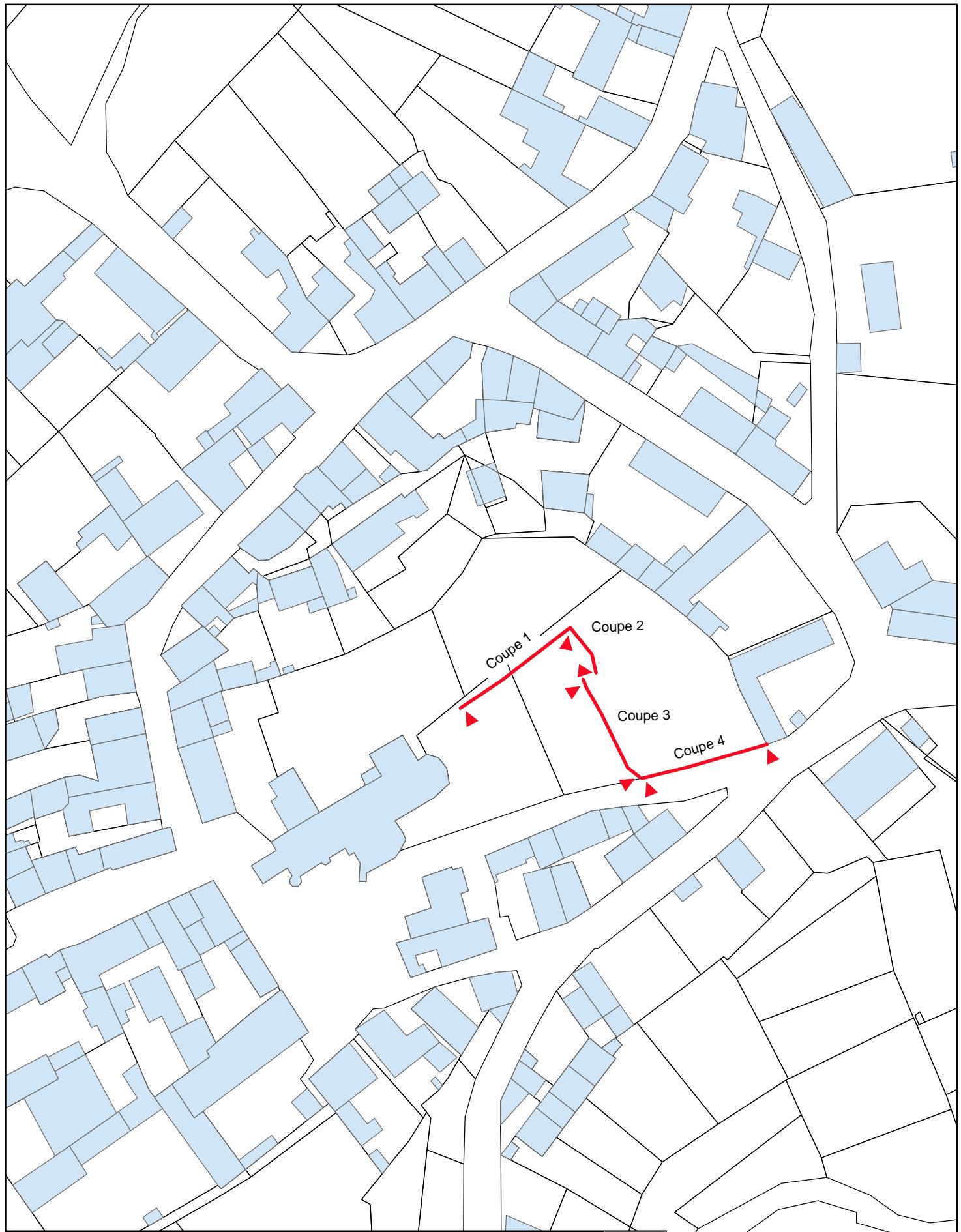
Audoin-Rouzeau F. - *Ossements animaux du Moyen âge au monastère de la Charité-sur-Loire*, Paris, Publications de la Sorbonne : 166 p.

COTTE 2008

Cotté O. – *La société urbaine à Tours et l'animal (14ème-17ème s.) : approche archéozoologique*, Thèse de doctorat sous la direction de Henri Galinié et Elisabeth Lorans, Tours : 2008.

Liste des figures

- Figure 1 : Localisation de l'intervention
- Figure 2 : Localisation des coupes
- Figure 3 : Premiers extraits du modèle numérique de terrain
- Figure 4 : Extrait de la carte géologique de Loches (feuille n° 515, BRGM)
- Figure 5 : Extrait du cadastre du cadastre de 1813 représentant le centre du village.
- Figure 6 : Extrait du cadastre du cadastre de 1813 autour du village.
- Figure 7 : Extrait de la Carte Archéologique
- Figure 8 : Comparaison des deux monnaies mérovingiennes frappées par *Elerianus*
- Figure 9 : Vues générales du site
- Figure 10 : Relevé de la coupe 1
- Figure 11 : Relevé de la coupe 2
- Figure 12 : Relevé de la coupe 3
- Figure 13 : Relevé de la coupe 4
- Figure 14 : Diagramme stratigraphique du site
- Figure 15 : Photographie de la motte
- Figure 16 : Photographie du talus
- Figure 17 : Restitution des deux premiers états de la motte et des fossés
- Figure 18 : Photographies des fossés F08, F10 et F13
- Figure 19 : Restitution de la motte castrale en plan
- Figure 20 : Photographies des silos
- Figure 21 : Houe découverte dans le silo F06
- Figure 22 : Pic découvert dans le silo F06, et céramiques du site
- Figure 23 : Évolution morphologique du village
- Figure 24 : Cartographie des toponymes, sites et indices de site, de motte en Indre-et-Loire
- Figure 25 : Mottes et châteaux du Sud Touraine, au cours du 11^e siècle
- Figure 26 : Voies d'accès au village de Betz entre le 11^e et le 14^e siècle.



Betz-le-Chateau (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire



Figure 2 : Localisation des coupes

0

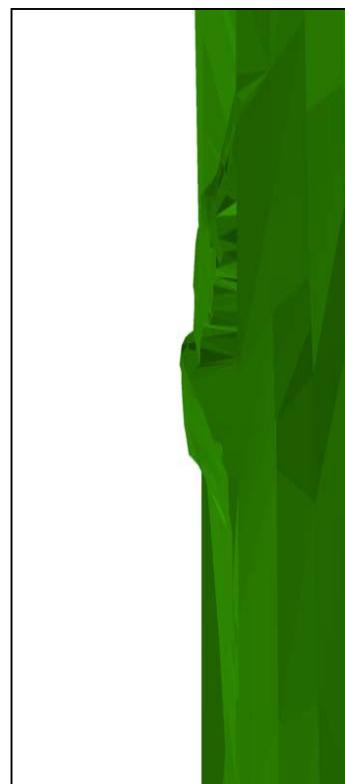
50m

1 centimètre = 10 mètres

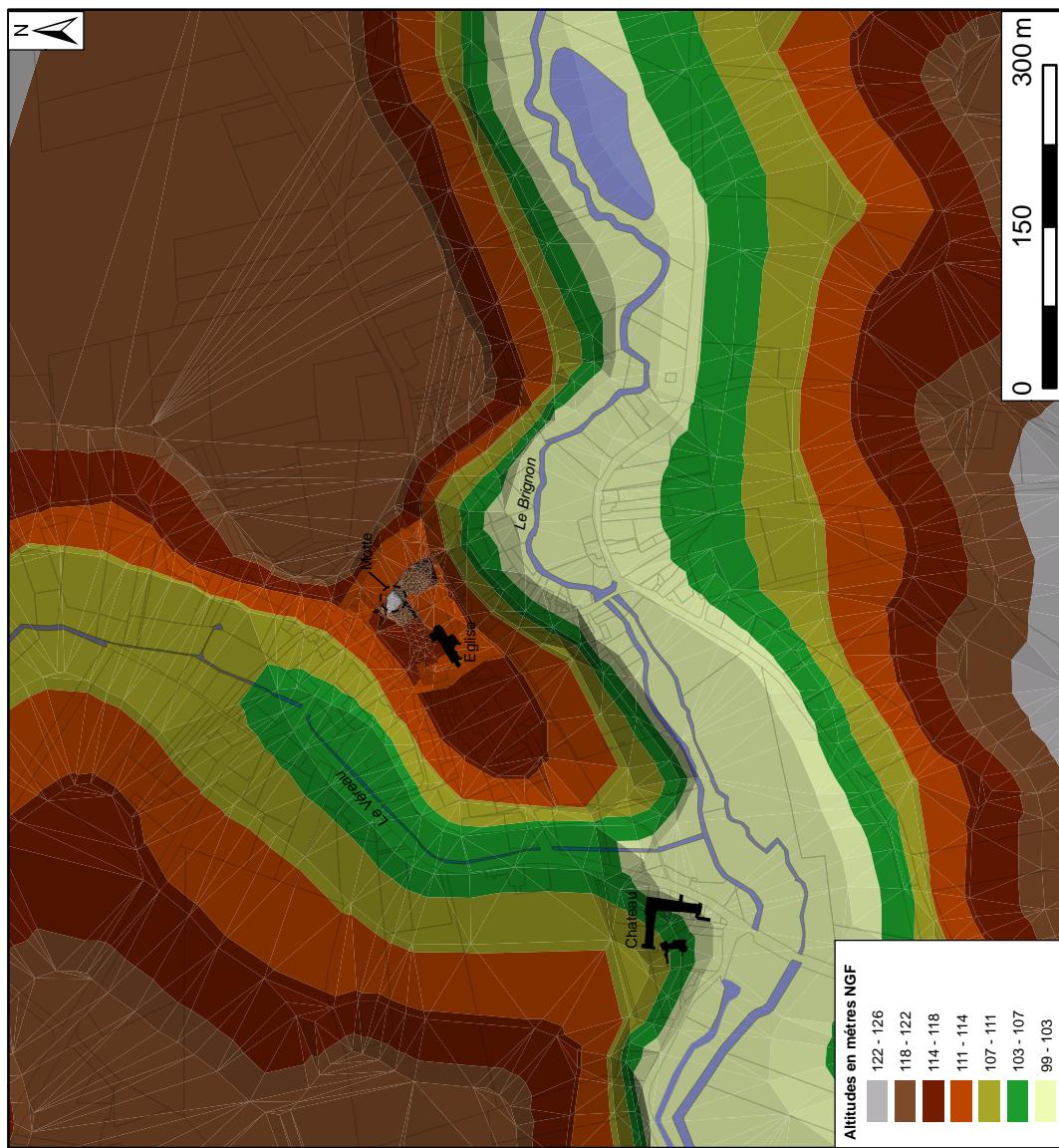




Vue de l'éperon, depuis le sud



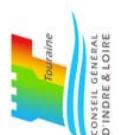
Vue de la motte, depuis le sud

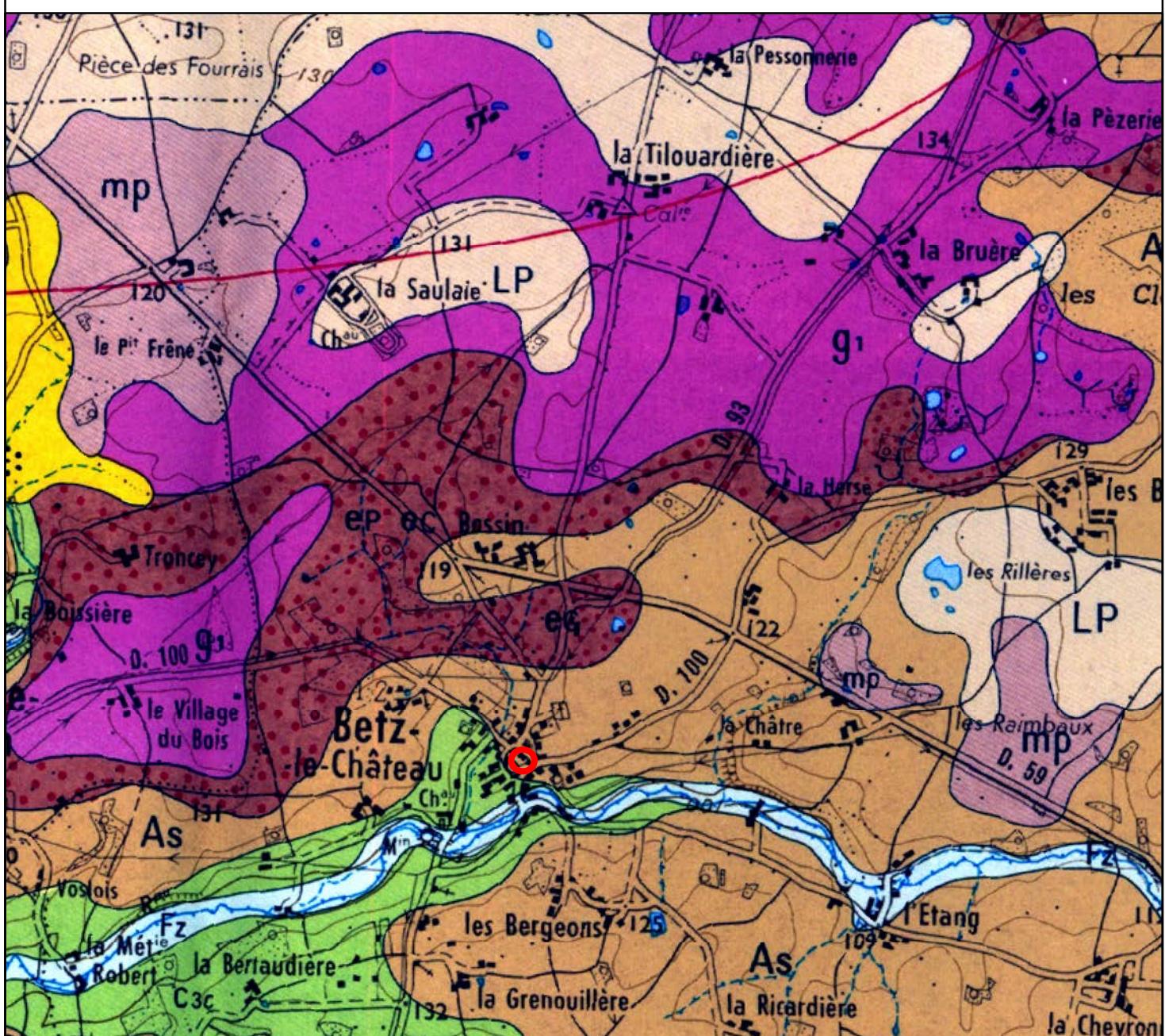


Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 3 : Premiers extraits du Modèle numérique de terrain*

*MNT créé à partir des courbes de niveaux de la BD alti de l'IGN ©,
et du relevé micro topographique effectué sur le terrain.





Formations fluviatiles

Fz Alluvions récentes et modernes

Formation de plateau

LP Limon des plateaux

Formations tertiaires

mp Sables et graviers post-hélviens

m2 Vindobonien
Faluns - (Hélviénien)

g1 Ludien supérieur - Sannoisien
Calcaire lacustre de touraine

Eocène détritique continental

ec - ep ec - Conglomérats ferrugineux

ep - Poudingues siliceux

Formations secondaires

AS Argiles à silex

C3c Turonien supérieur
Tuffeau jaune

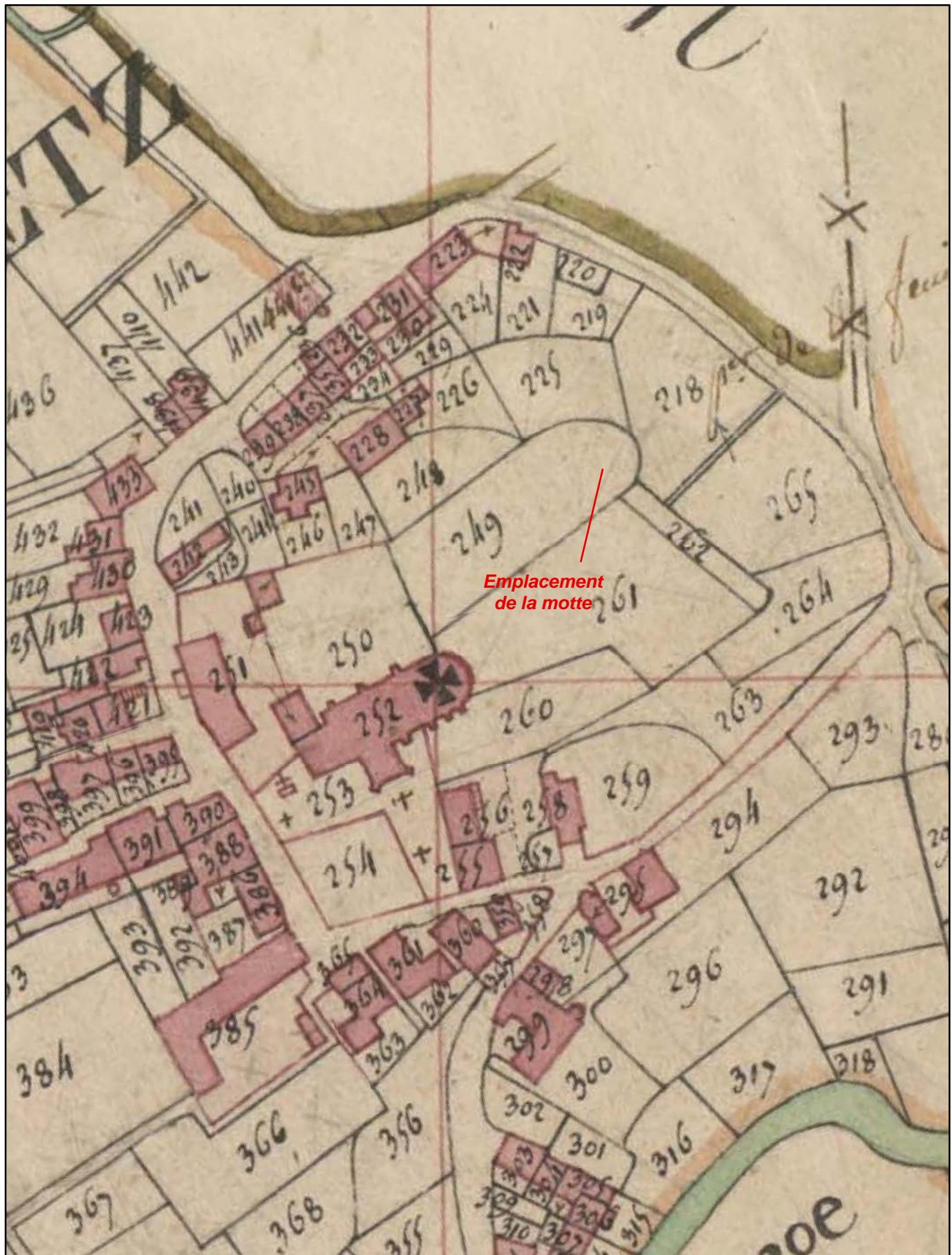
● Localisation de l'intervention

Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 4 : Extrait de la carte géologique de Loches
(feuille n°515, BRGM)

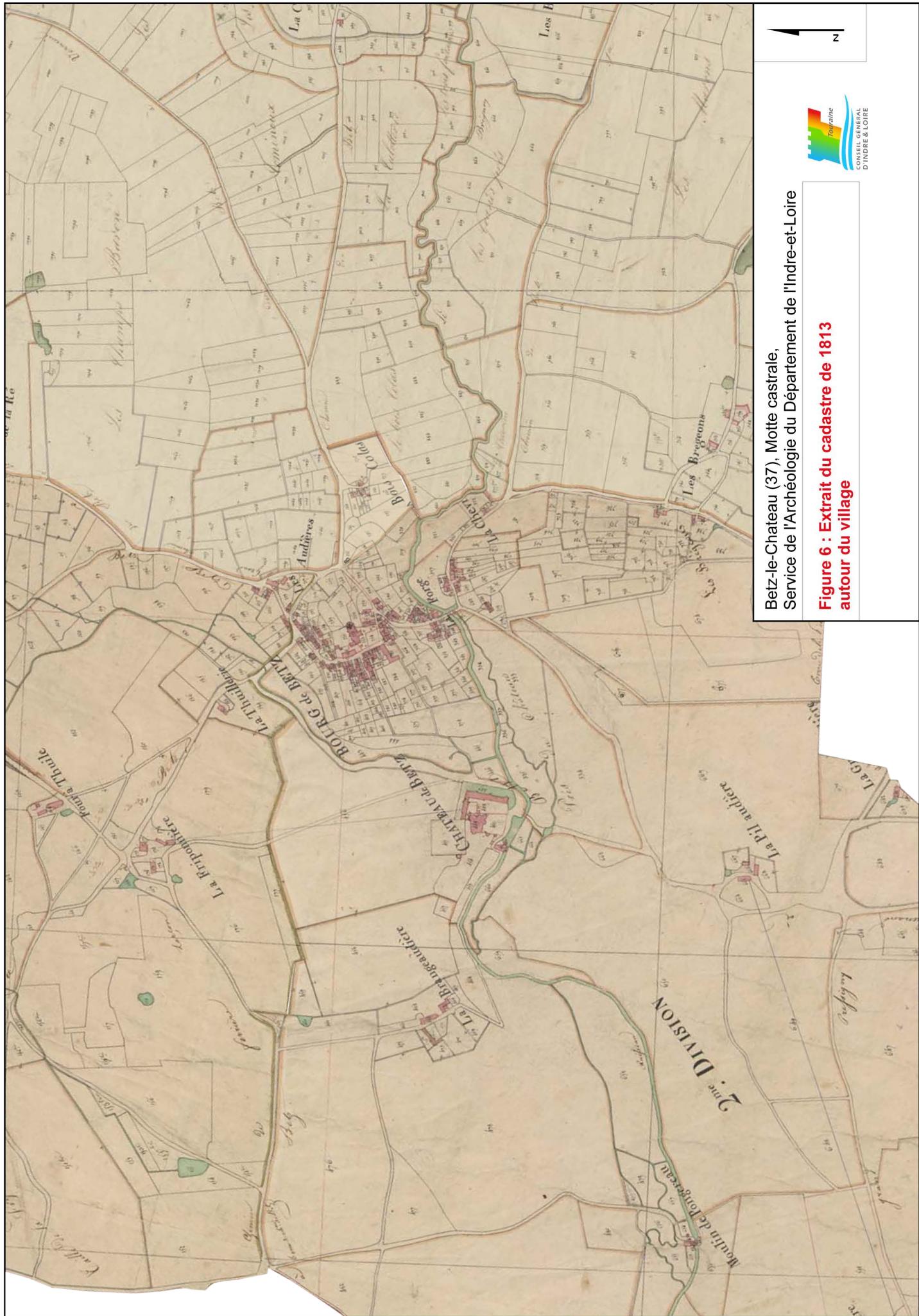


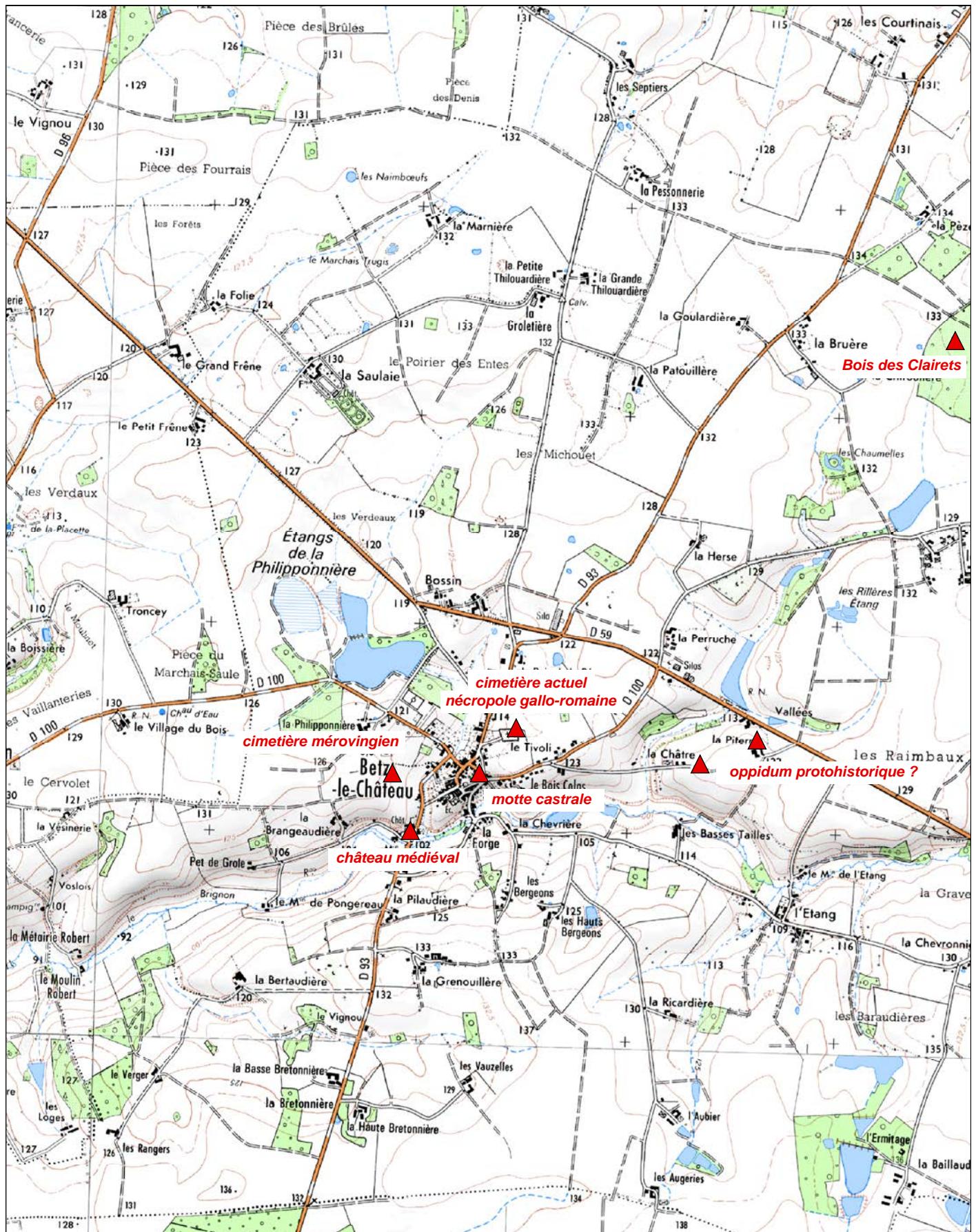
0 500 1 000 m
1 centimètre = 250 mètres



Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 5 : Extrait du cadastre de 1813 représentant le centre du village

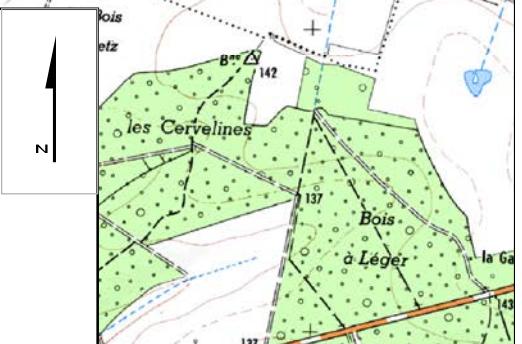




Betz-le-Château (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 7 : Extrait de la Carte Archéologique
(d'après le constat documentaire établi en février 2011, il ne peut s'agir d'un document définitif. DRAC, SRA, V. Aubourg)

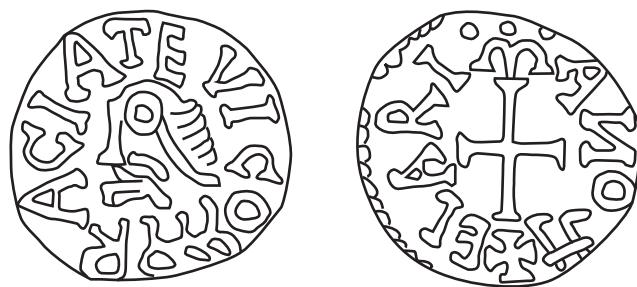
0 500 1 000 Mètres





X 3

Triens d'or de la collection de Gustave de Ponton d'Amécourt,
frappé par Elerianus injustement attribué au *vicus* de Betz.
Ponton d'Amécourt 1870 : 8 et 51.



X 3

Triens d'or de la collection de Maurice Prou,
frappé par Elerianus dans le *vicus* de Retz.
Prou 1892 : n° 2338.

Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

**Figure 8 : Comparaison des deux monnaies
mérovingiennes frappées par Elerianus**





Vue générale de la coupe 1



Vue générale de la coupe 2



Vue générale de la coupe 3

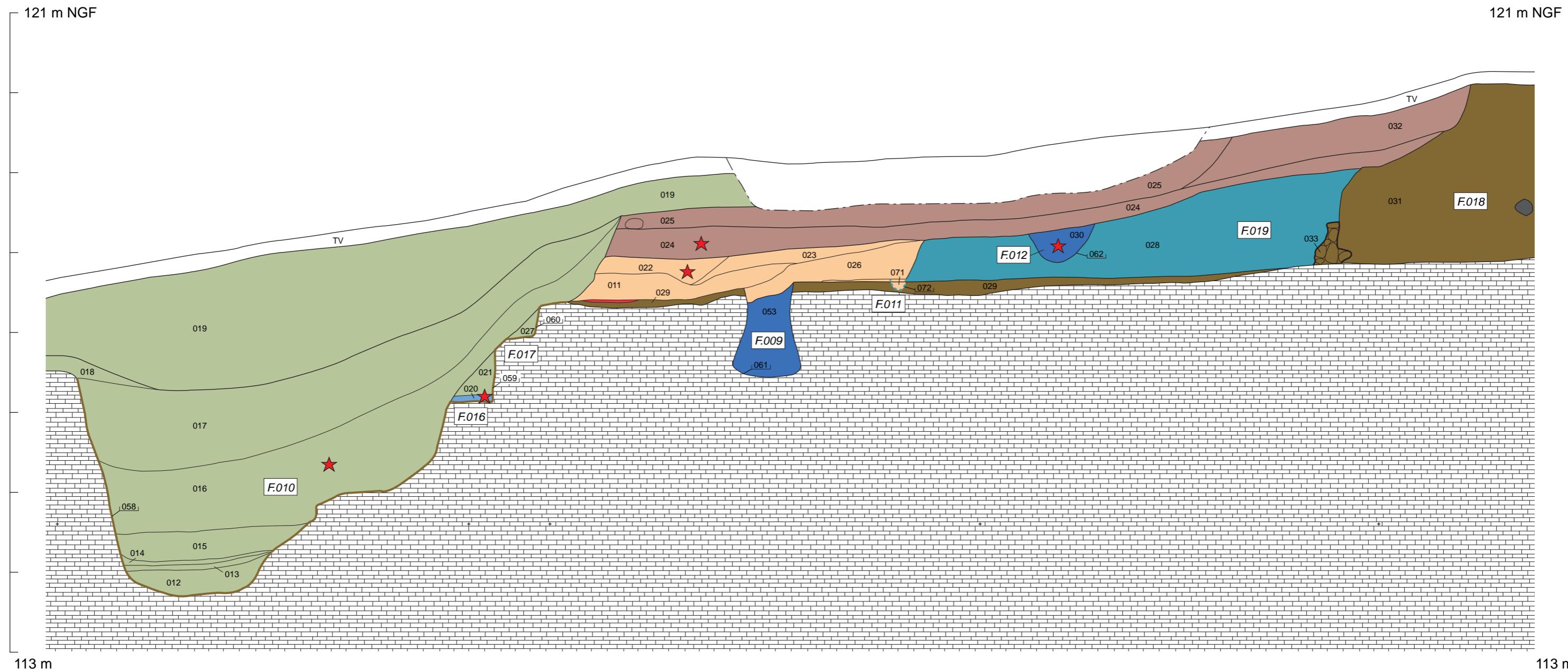
Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 9 : Vues générales du site



Ouest

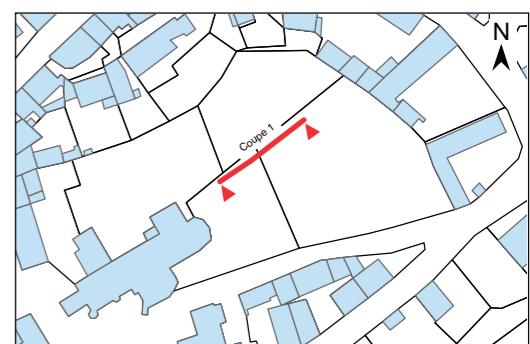
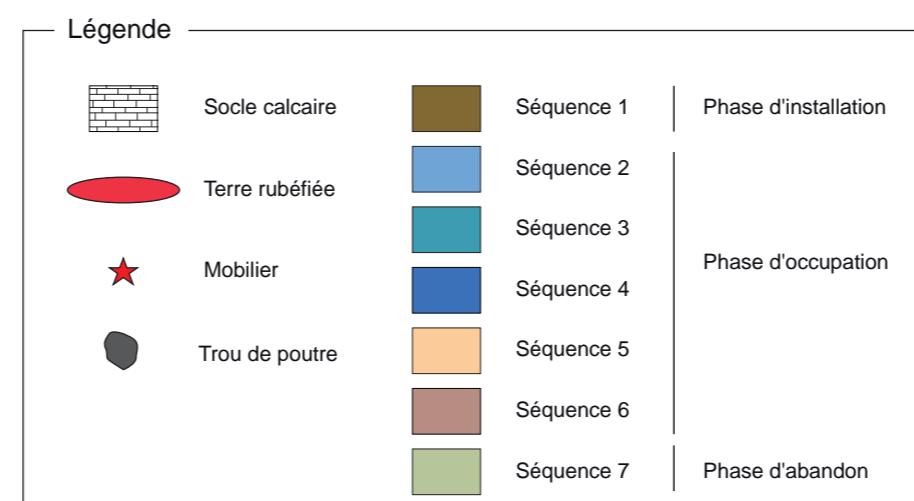
Est



Betz-le-Chateau (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

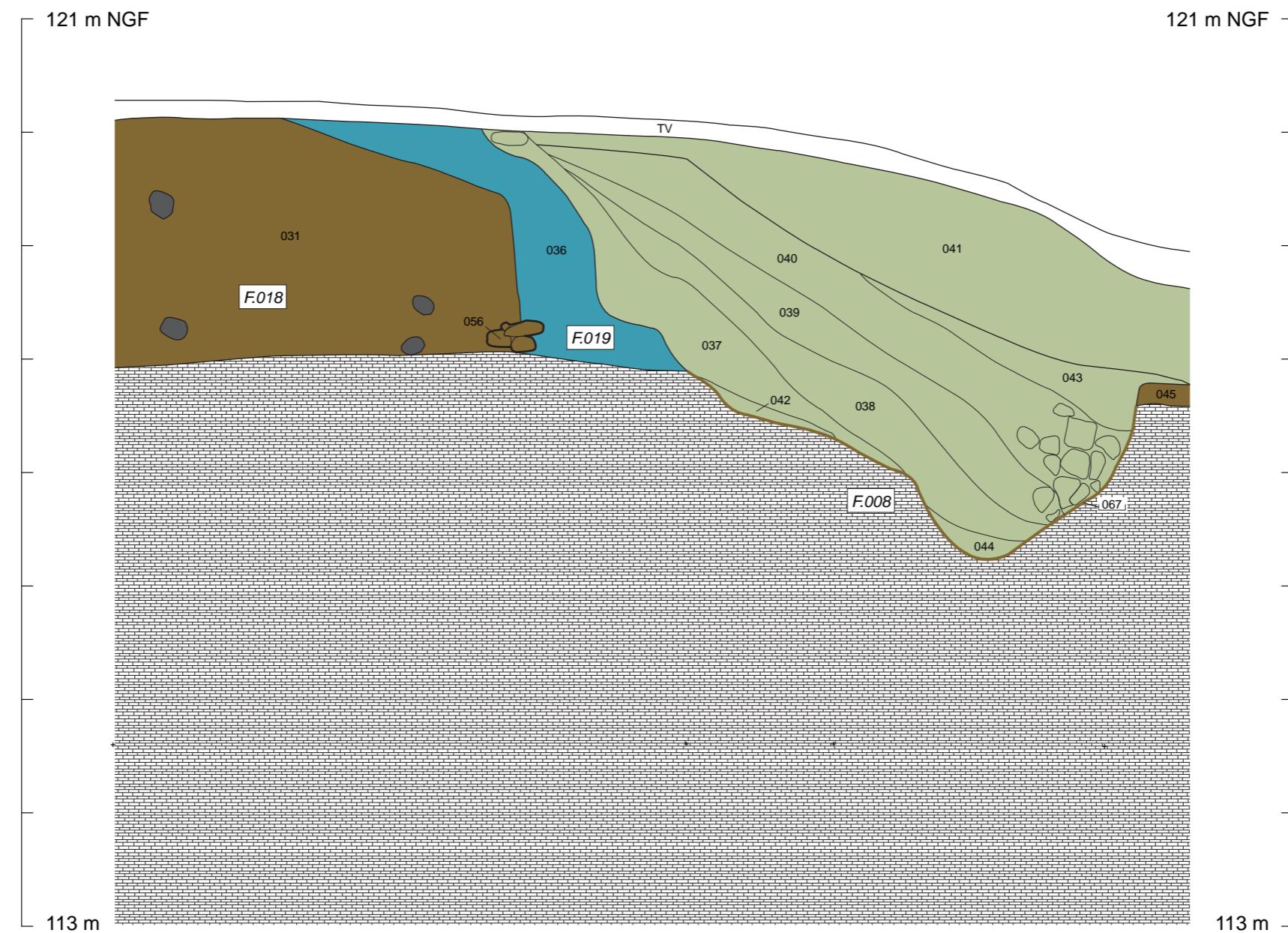
Figure 10 : Relevé de la coupe 1

0 1/50 2 m



Nord

Sud



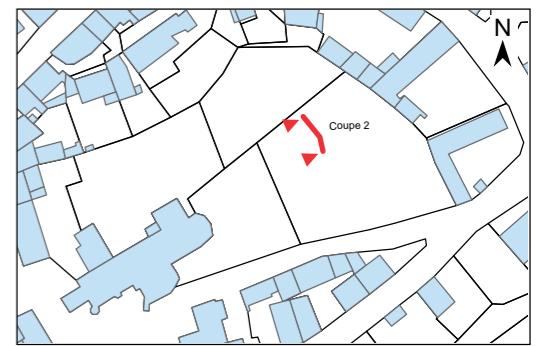
Betz-le-Chateau (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

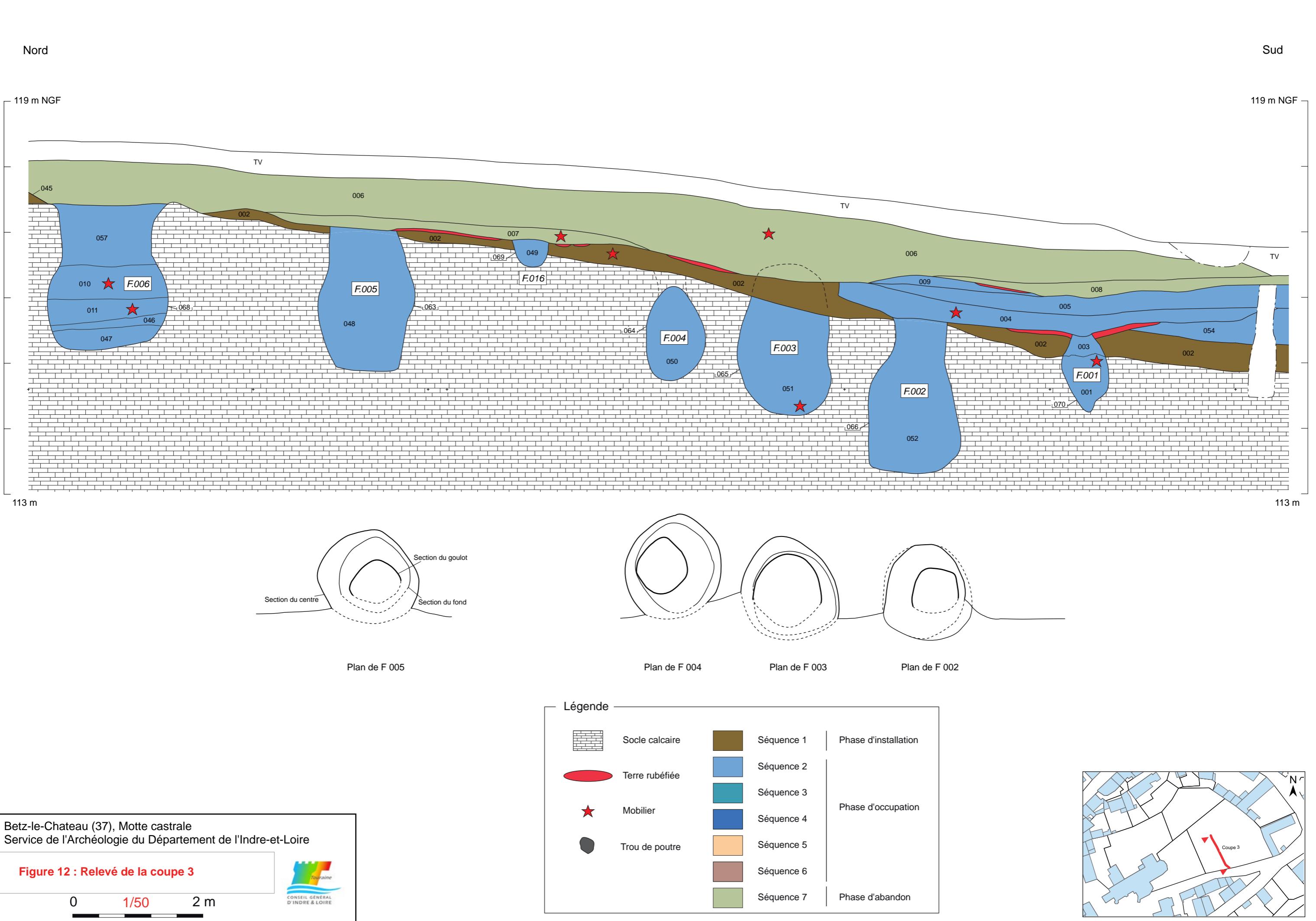
Figure 11 : Relevé de la coupe 2

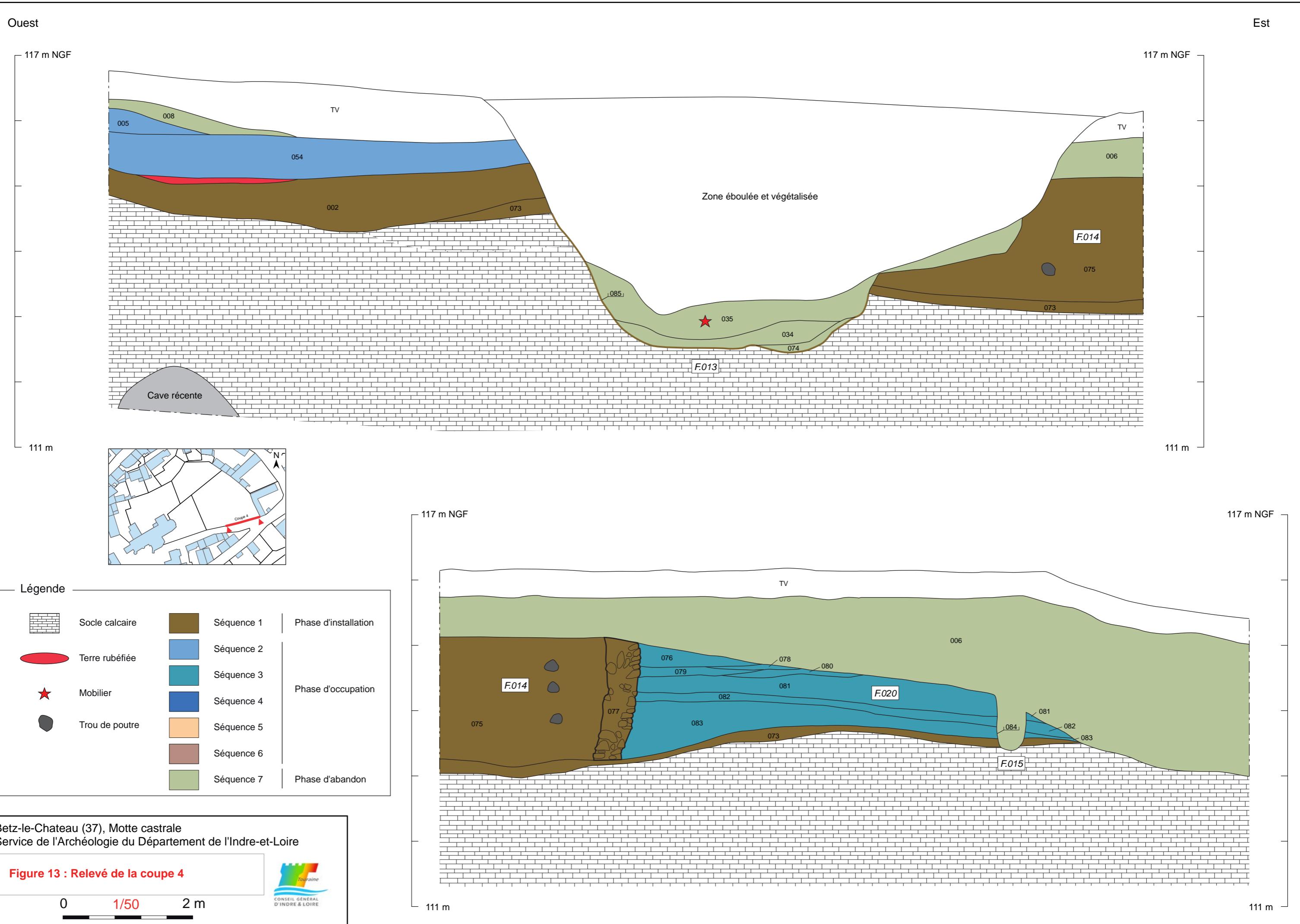
0 1/50 2 m

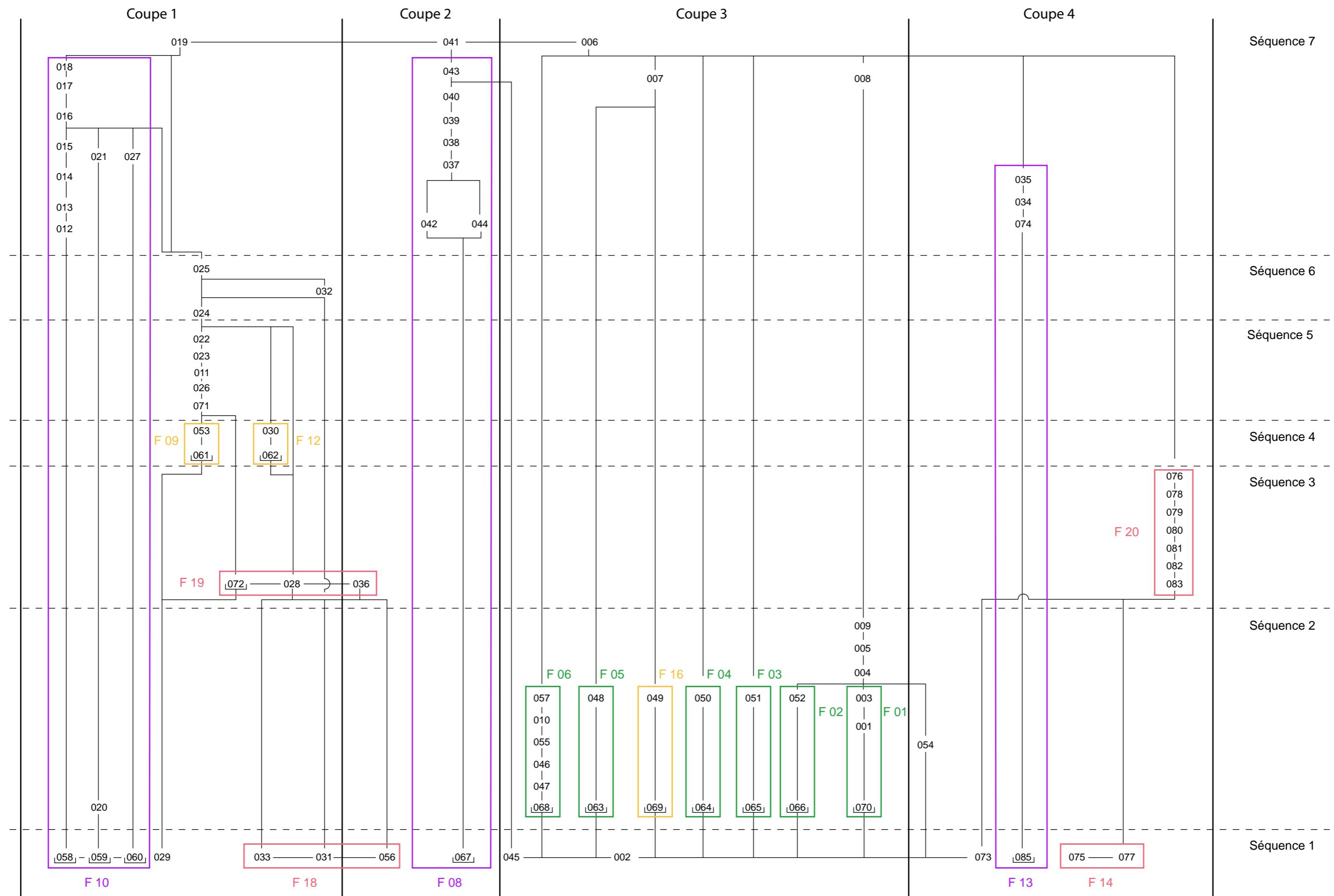


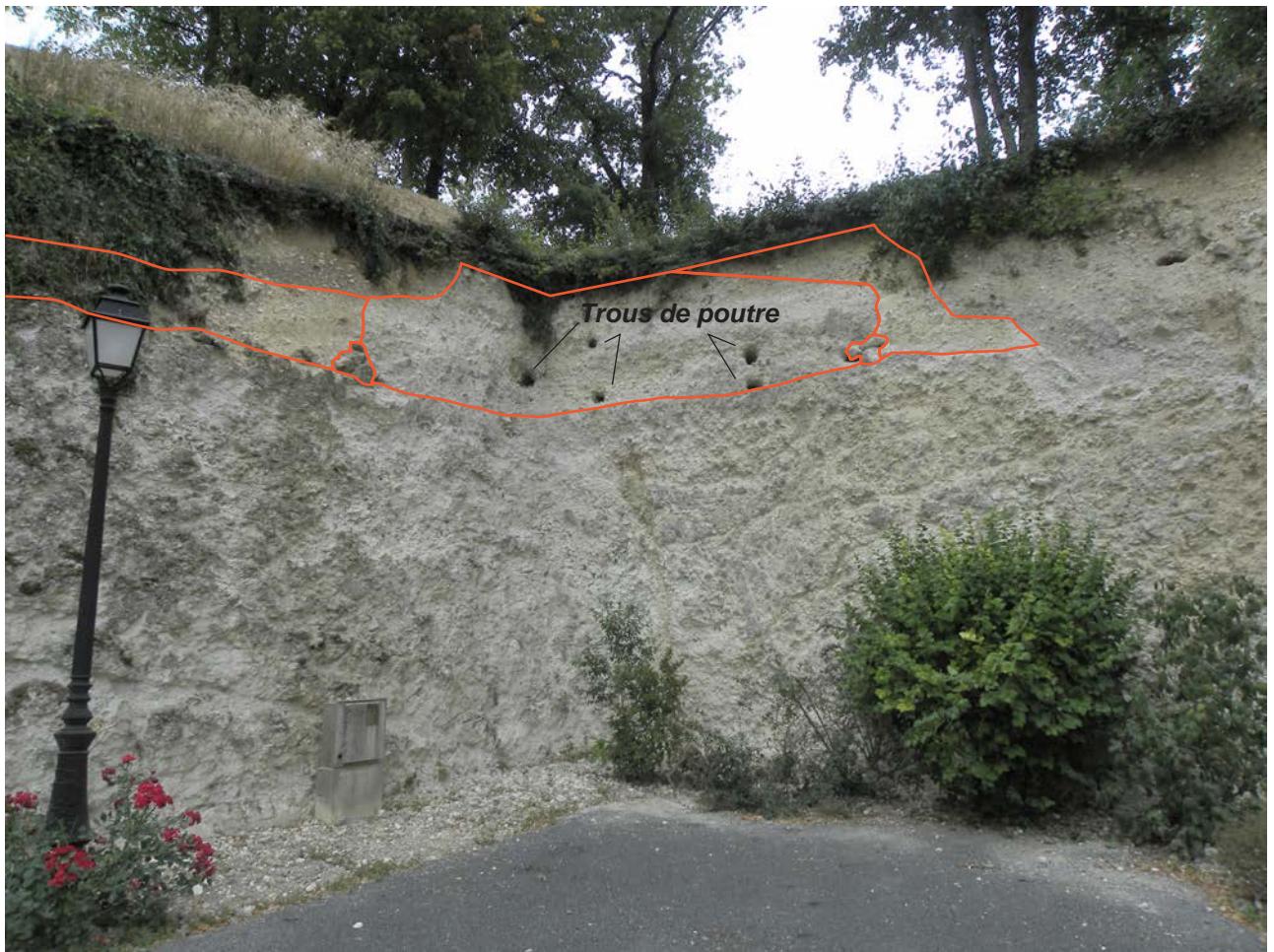
Légende			
	Socle calcaire	Séquence 1	Phase d'installation
	Terre rubéfiée	036	
	Mobilier	056	Phase d'occupation
	Trou de poutre	040	
		037	
		038	
		041	
		042	
		043	
		044	
		045	
		046	
		047	
		048	
		049	
		050	
		051	
		052	
		053	
		054	
		055	
		056	
		057	
		058	
		059	
		060	
		061	
		062	
		063	
		064	
		065	
		066	
		067	











Vestiges surlignés des deux états de la motte à l'angle de la coupe 1 et 2

Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 15 : Photographie de la motte



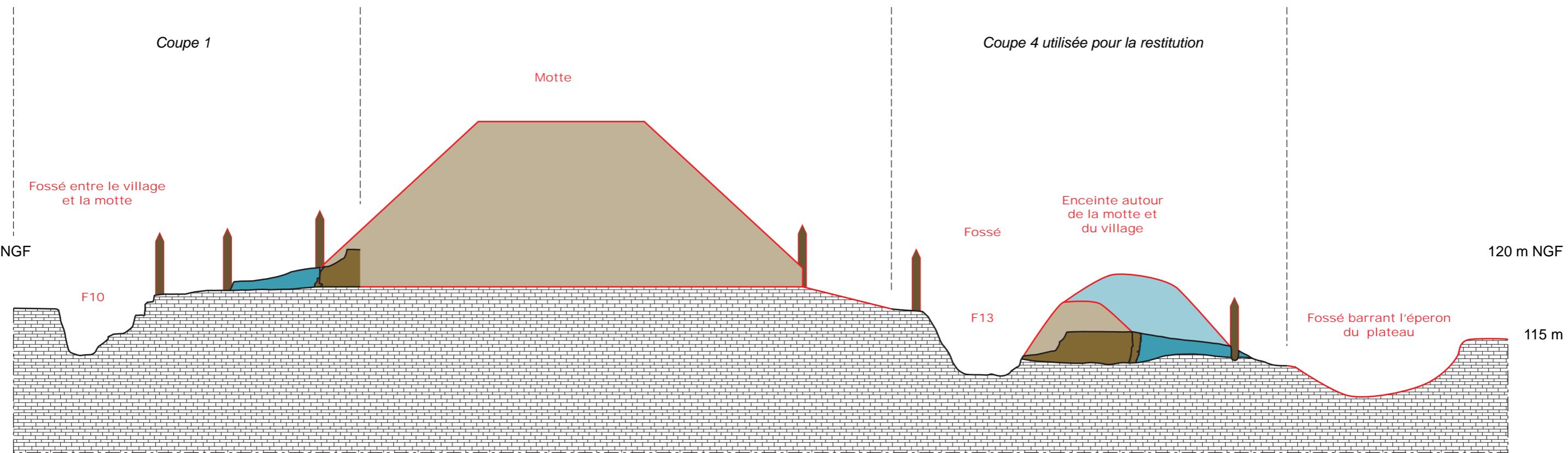
Vestiges surlignés des deux états du talus dans la coupe 4

Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 16 : Photographie du talus

Ouest

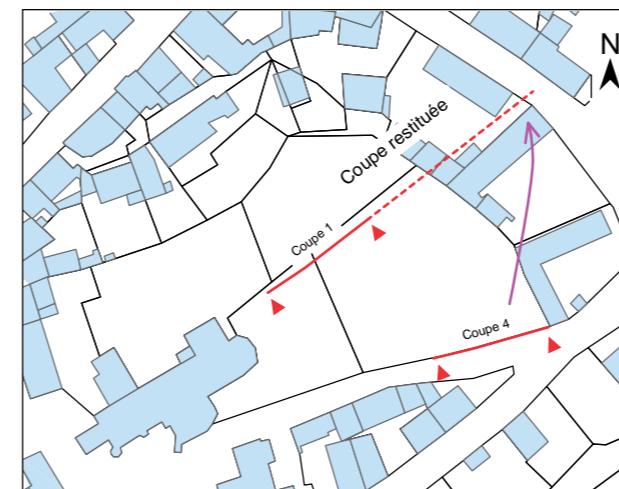
Est



Betz-le-Château (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 17 : Restitution des deux premiers états
de la motte et des fossés

0 10 m



Légende	
Etat 1	Etat 1 restitué
Etat 2	Etat 2 restitué
Socle calcaire	
Tracé réel	
Tracé restitué	
Palissade	



Vue du fossé F08



Vue du fossé F10



Vue du fossé F13

Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

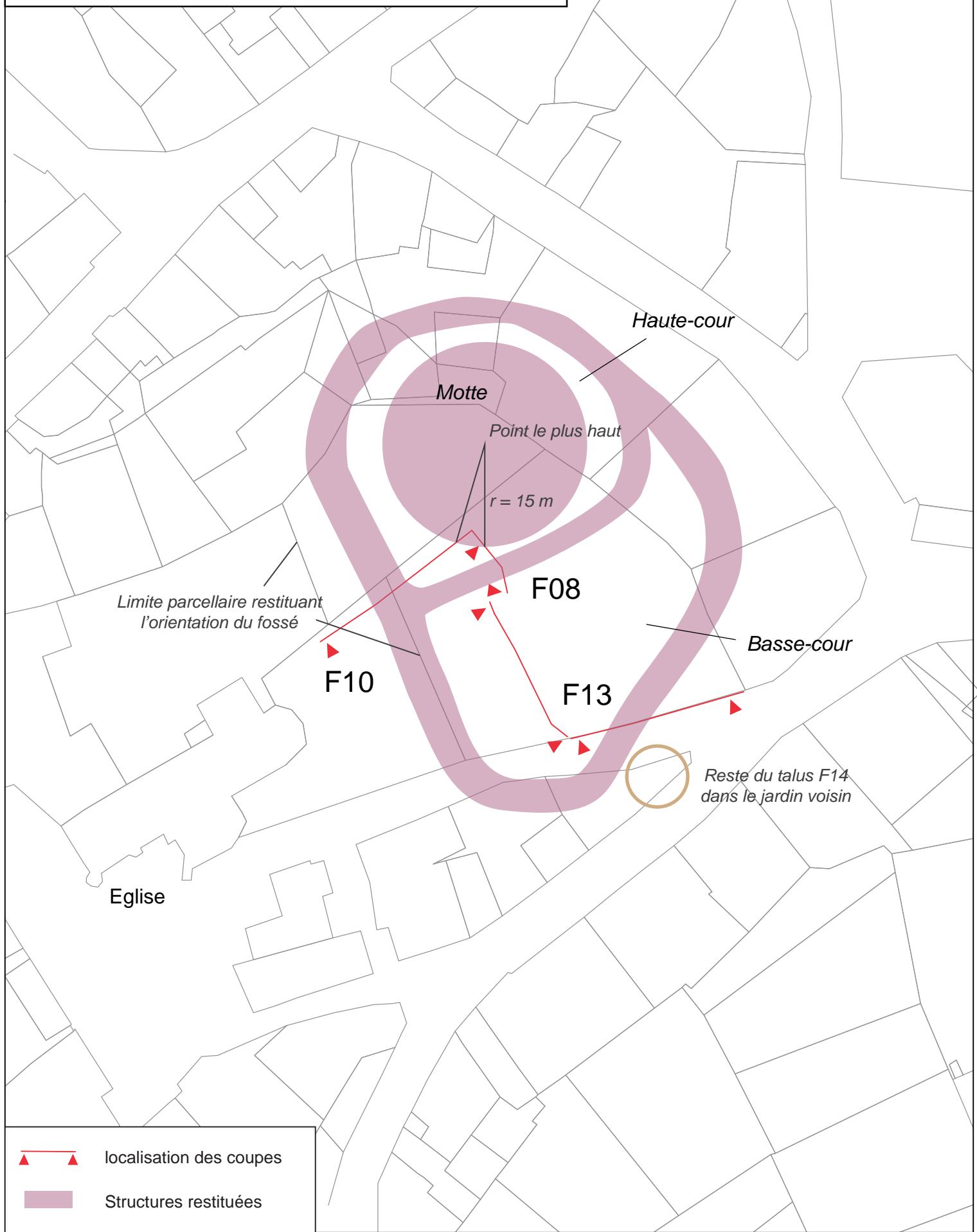
Figure 18 : Photographies des fossés F08, F10 et F13

Figure 19 : Restitution de la motte castrale
en plan



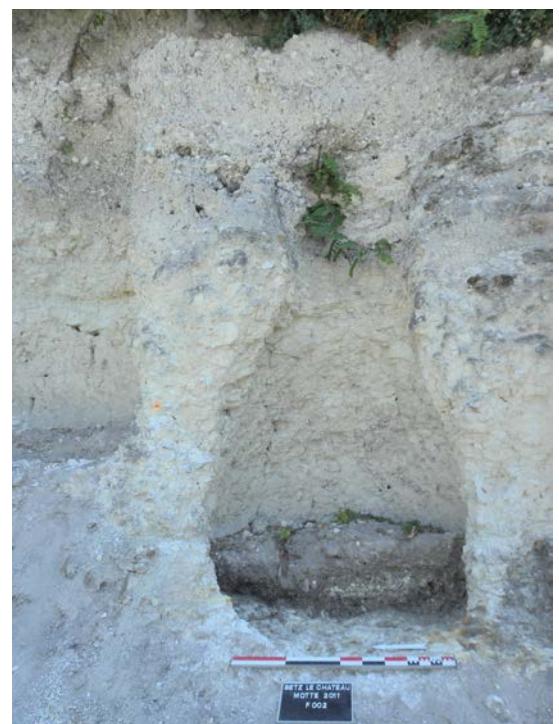
N

0 25 50 m





Vue des silos F06 et F05



Vue du silo F02

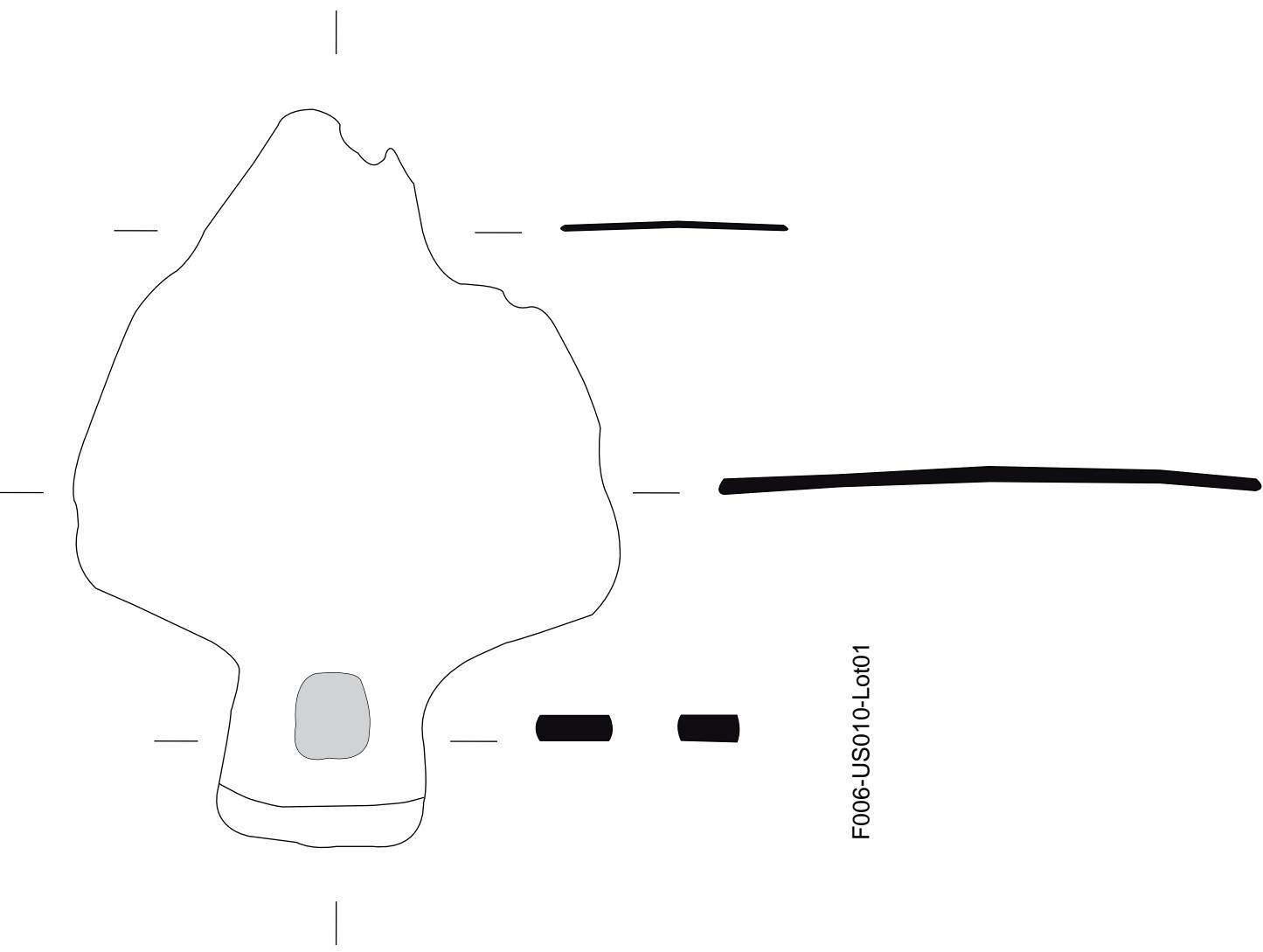
Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 20 : Photographies des silos

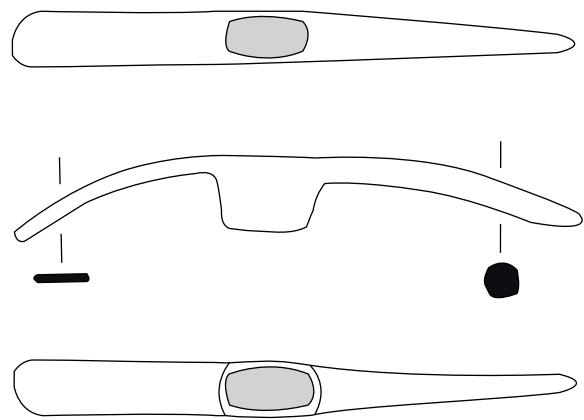


Figure 21 : Houe découverte dans le silo F06

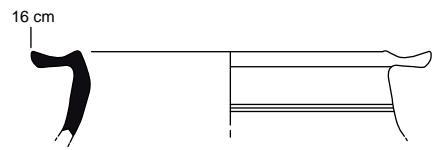
Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire



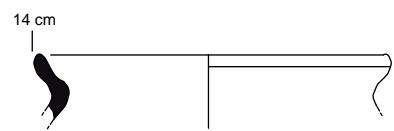
F006-US010-Lot02



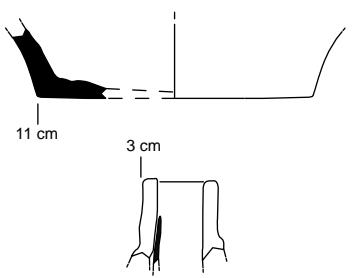
F003-US051-lot15



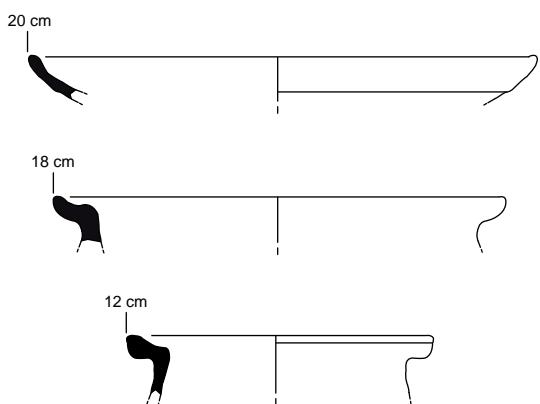
US007-lot06



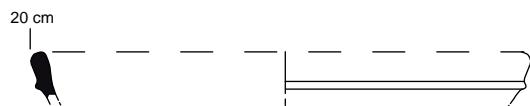
US004-lot04



US024-lot13



US011-lot108



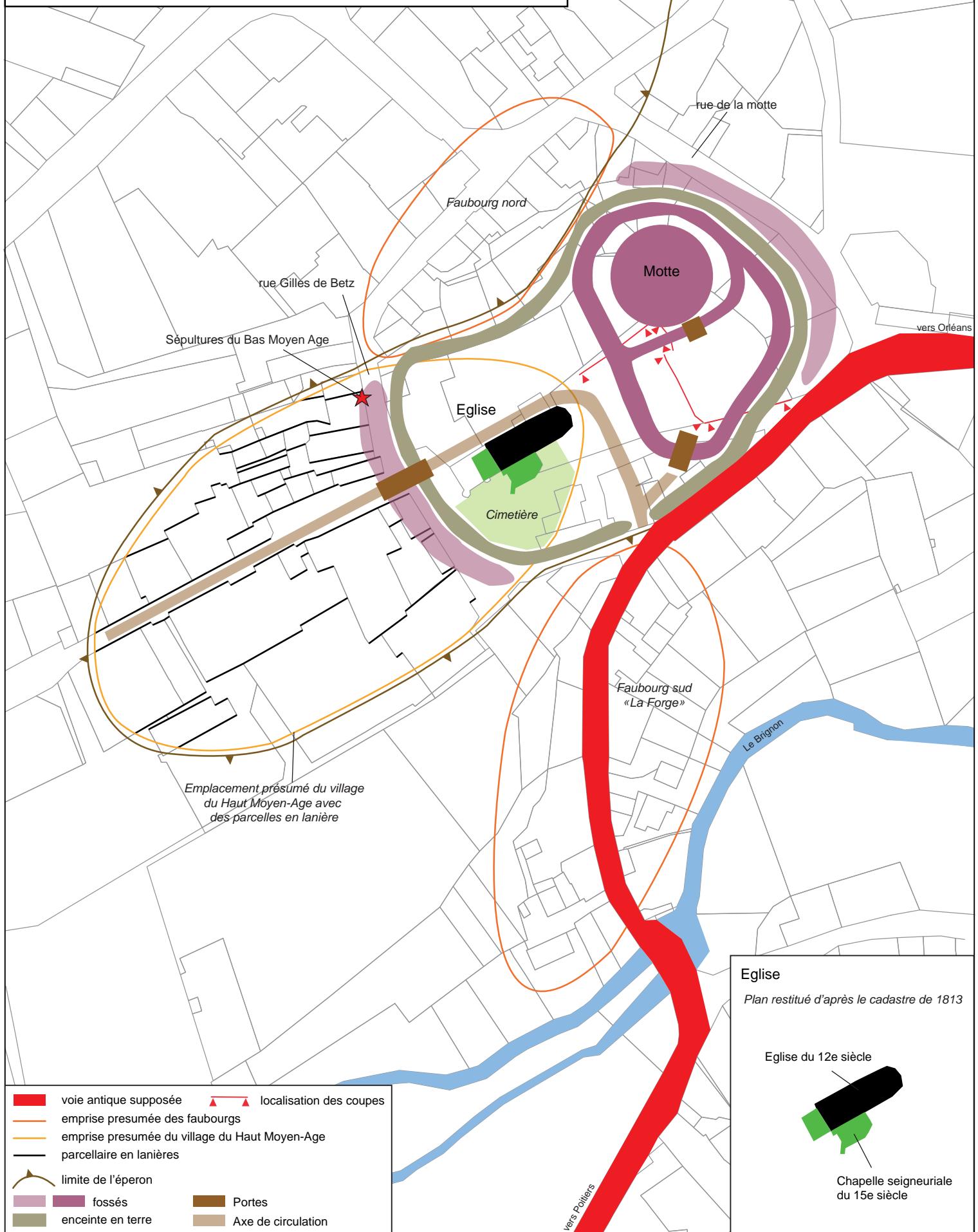
Betz-le-Château (37), Motte castrale,
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

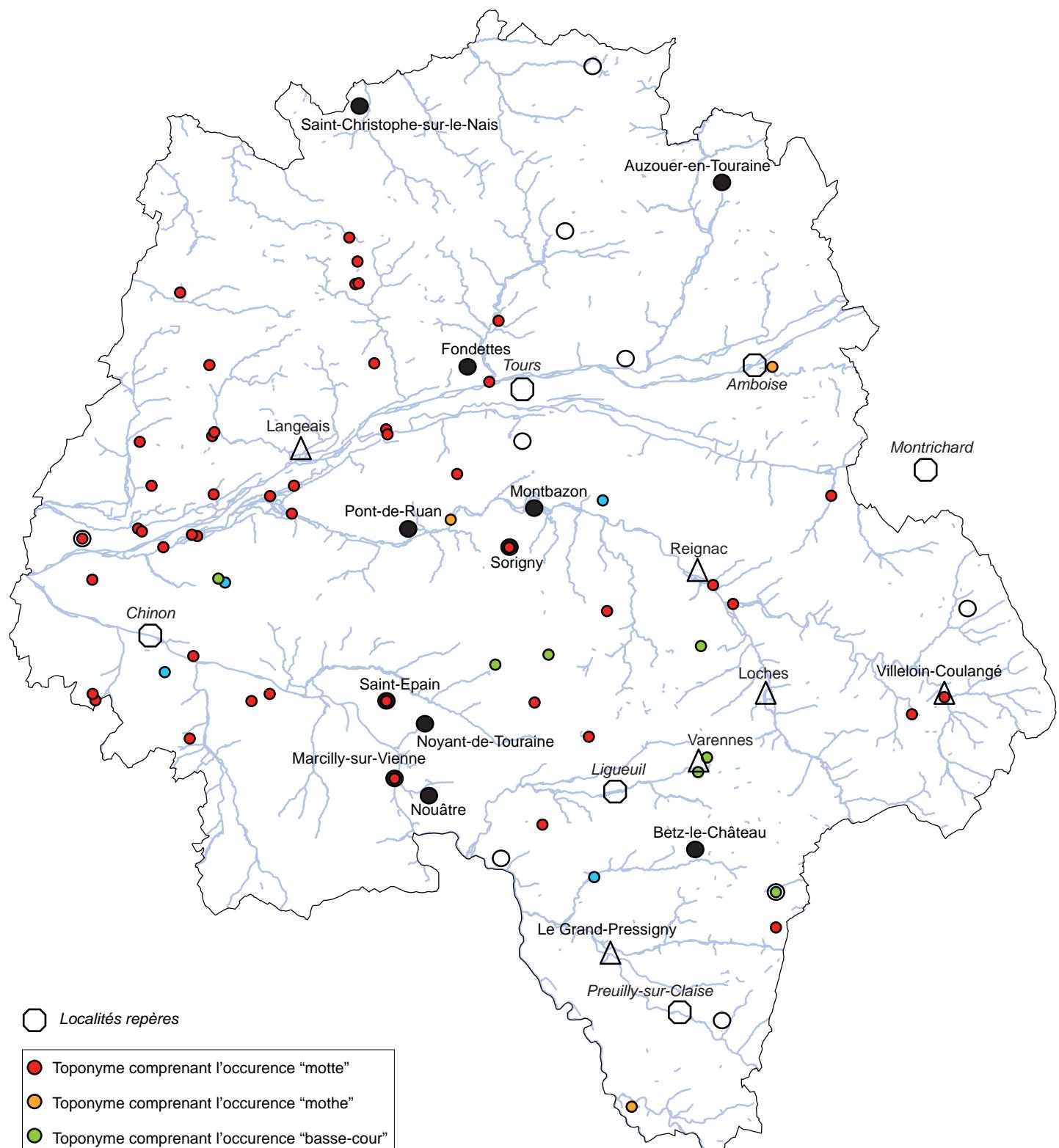
**Figure 22 : Pic découvert dans le silo F06,
et céramiques du site**

Figure 23 : Evolution morphologique
du village



0 50 100m





Site certain et inventorié dans la base de données "Patriarche"

Indice de site inventorié dans la base de données "Patriarche"

Source : DRAC, SRA, V. Aubourg, édition de Mai 2011

Site certain mentionné par les sources archéologiques ou bibliographiques, et non répertorié sous le terme de "motte" dans la base de données "Patriarche"

Sources :

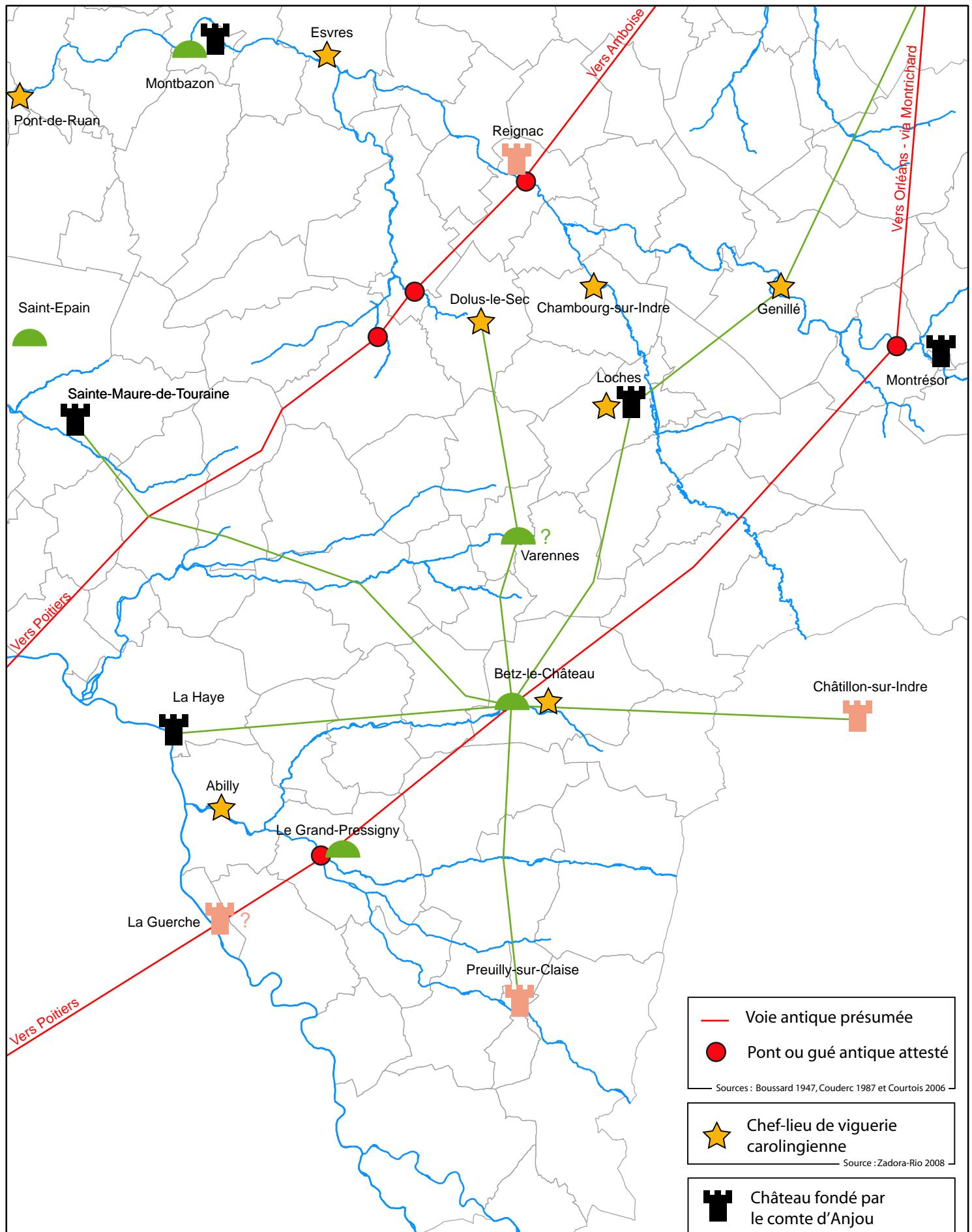
- Langeais (Impey, Lorans, Mesqui 1998 : 14)
- Le Grand-Pressigny (Lacroix 2010 : 11-13)
- Loches (Impey, Lorans, Mesqui 1998 : 71)
- Re却nac (Braye ; Lorans 1996 : 96)
- Varennes (Lorans 1996 : 98)
- Villeloin-Coulangé (Lorans 1996 : 98 ; Dubois 2003 : 123)

Betz-le-Château (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire



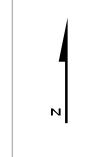
0 20 40 Kms

Figure 24 : Cartographie des toponymes, sites et indices de site, de mottes en Indre-et-Loire



Betz-le-Château (37), Motte castrale
Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire

Figure 25 : Mottes et châteaux du Sud Touraine, et itinéraires pouvant mener à Betz, au cours du 11e siècle



■ Château fondé par le comte d'Anjou
■ Château
■ Motte
— Voie médiévale présumée

Sources : Couderc 1987, Lorans 1996, Zadora-Rio 2008 et Moreau 2010

